

MEMOIRE

Soutenu en Novembre 1982 pour l'obtention du
D.E.A. D'ECONOMIE APPLIQUEE
OPTION DEMOGRAPHIE ECONOMIQUE

Sous la direction de Monsieur Georges TAPINOS

à

L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

par

Véronique DUPONT

LA SCOLARISATION ET SES DETERMINANTS
COMME EXPRESSION DES STRATEGIES DE REPRODUCTION SOCIALE
DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

- Première approche à partir du cas
des populations urbaines du Sud-Ouest Togo -

ORSTOM - PARIS - 1983.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE	
METHODOLOGIE	7
1. Les sources	8
1. 1. Présentation de l'enquête utilisée	8
1. 2. Utilisation des données de l'enquête pour l'étude de la scolarisation - limites	10
2. Analyse de la scolarisation : méthode	14
2. 1. Mesure de la scolarisation : les indicateurs retenus	14
. taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement	
. taux de scolarisation par âge	
. âge moyen de fin de scolarité dans une génération fictive	
2. 2. Mise en relation des indices de scolarisation avec les caractéristiques du ménage	22
DEUXIEME PARTIE	
PRESENTATION DE LA POPULATION DE L'ECHANTILLON ET SCHEMA D'ENSEMBLE DU PROCESSUS DE SCOLARISATION	27
1. Caractéristiques démographiques	28
1. 1. Structure par sexe et par âge - mouvements naturels et migratoires	28
1. 2. Structure ethnique	30
1. 3. Taille et structure des ménages	31
2. Caractéristiques socio-économiques	33
2. 1. Niveau d'instruction des adultes	33
2. 2. Activité	34

	<u>Pages</u>
3. Le processus de scolarisation	35
3. 1. Le système scolaire togolais	35
3. 2. Taux de scolarisation par âge	35
3. 3. Taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement	40
TROISIEME PARTIE	
ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION	42
1. Les déterminants socio-économiques	45
1. 1. Le niveau d'instruction du chef de ménage	45
1. 2. La profession du chef de ménage	48
2. Un facteur particulièrement discriminant : l'ethnie	55
2. 1. Incidence générale	55
2. 2. Ethnie et variables associées	58
3. L'incidence de la taille du ménage	62
3. 1. Corrélation apparente	63
3. 2. Effets de structure	64
CONCLUSION	71
ANNEXES	74
BIBLIOGRAPHIE	105

Avertissement :

. Notes et références bibliographiques : les numéros entre parenthèses renvoient aux notes en bas de page, et les numéros entre crochets aux références bibliographiques.

. Les graphiques et tableaux statistiques dont la source n'est pas indiquée ont été élaborés par l'auteur.

INTRODUCTION

Dans un pays comme le Togo qui comptait encore 84 % d'adultes analphabètes en 1970, le processus de scolarisation apparaît porteur d'une véritable dynamique sociale, et peut devenir un instrument privilégié dans les stratégies de reproduction des différents groupes sociaux. En recherchant les principaux déterminants de la scolarisation l'objectif visé est également, au-delà, une meilleure compréhension de ces mécanismes, et l'observation d'un milieu urbain, étant donné sa diversité, nous semble à cet égard riche d'enseignements. Pour aborder cette étude des facteurs et de la place de la scolarisation différentes approches sont envisageables.

La scolarisation des enfants peut d'abord être considérée sous l'angle du coût qu'elle représente, non seulement un coût direct, mais surtout un coût d'opportunité dû au fait que, dans les pays en voie de développement, les enfants peuvent participer très tôt aux activités productives. Dans ce schéma la scolarisation apparaît comme un bien de luxe, dont la "consommation" variera en fonction d'un effet de revenu, et les disparités en matière de scolarisation enregistrées dans la population reflèteront d'abord la liaison positive entre ces deux variables. En terme de stratégie de reproduction sociale il s'agirait d'une simple transmission des privilèges.

A l'opposé de cette approche, et telle est en particulier la thèse développée par J. CALDWELL (4) , la scolarisation des enfants peut représenter pour les parents une forme d'investissement à long terme, à condition de se situer dans un système familial basé sur la solidarité inter-générationnelle. Les études deviennent un moyen destiné à accroître la capacité à rapporter des gains des enfants, et donc les retombées futures pour les parents et l'ensemble de la famille. Elles peuvent ainsi cristalliser tous les espoirs de promotion : elles apparaissent comme la porte ouverte à des positions au sommet

de l'échelle sociale, à une insertion dans l'appareil d'état et un accès aux sphères du pouvoir avec des salaires élevés et des bénéfices sociaux en contrepartie, qui profiteront également aux parents. A l'inverse du précédent schéma, le revenu du ménage n'a plus systématiquement un effet positif et prédéterminant sur la scolarisation. Des efforts particuliers dans ce domaine peuvent au contraire s'observer dans des familles à faible niveau de revenu, et même s'expliquer par cet "handicap" initial. En effet pour les plus démunis, en l'absence d'opportunité pour une promotion individuelle, l'investissement en capital humain au moyen de l'éducation des enfants apparaît comme la meilleure forme d'investissement possible. La réalisation de cette stratégie nécessitera alors un système de solidarité familiale efficace : soutien des parents extérieurs à la cellule nucléaire, chaîne d'entraide des enfants entre eux, les aînés participant à la prise en charge des plus jeunes. Dans ces conditions la structure et la dimension du ménage qui sont susceptibles de faciliter une telle organisation pourraient jouer un rôle important. Cette conception de la scolarisation comme forme d'accumulation en capital humain nous paraît particulièrement intéressante car elle permet d'envisager les comportements d'épargne dans les pays en voie de développement sous un angle différent de celui retenu dans la plupart des modèles démo-économiques. Ces derniers se réfèrent en général à une fonction d'épargne de type Keynésien c'est-à-dire un modèle où l'épargne est envisagée uniquement sous sa forme monétaire et est déterminée résiduellement par le revenu et la consommation. Or cette définition restrictive nous semble mal adaptée à la situation des pays en voie de développement. L'intégration de la scolarisation dans le plan d'accumulation des ménages conduit alors à une nouvelle approche, d'une part en élargissant le concept d'épargne à la notion de capital humain, et d'autre part en interprétant la scolarisation des enfants comme l'indice d'un comportement d'épargne volontariste, et non plus résiduel. Dans cette optique l'enjeu de la recherche des variables déterminantes de la scolarisation se trouve renforcée.

Enfin, on ne peut limiter le processus de scolarisation à sa seule signification économique, soit comme "consommation" de luxe, soit comme investissement à long terme. La scolarisation renvoie également à tout un système d'éducation et de socialisation des enfants, dans lequel les facteurs socio-culturels occupent une place notable à côté des considérations économiques.

En recherchant au niveau des caractéristiques socio-économiques, ethniques et démographiques du ménage quels sont les facteurs les plus déterminants pour la scolarisation, nous essaierons d'évaluer le pouvoir explicatif de ces différents schémas. En fait ils ne nous semblent pas s'exclure les uns des autres mais au contraire devoir se compléter. En particulier nous souhaiterions dépasser le déterminisme du premier pour apprécier la place que peuvent occuper les mécanismes plus complexes et originaux, suggérés par les autres approches.

Revenons, pour les présenter brièvement, aux caractéristiques du ménage retenues dans l'analyse différentielle de la scolarisation qui servira de support à notre démarche.

Parmi les facteurs socio-économiques le niveau d'instruction du chef de ménage, qui tiendra lieu de variable approchée du revenu, apparaît comme la variable explicative par excellence dans un schéma de reproduction sociale simple. Il sera donc important de mesurer son effet et ensuite de le contrôler pour apprécier le poids des autres facteurs, et par conséquent les limites de cette explication.

Second facteur socio-économique pris en compte, la profession du chef de ménage ne renvoie pas seulement au revenu, mais également à une certaine tradition au niveau de l'activité économique et intervient ainsi à double titre comme déterminant de la scolarisation.

La prise en compte de l'appartenance ethnique dans les facteurs de la scolarisation apparaît nécessaire pour refléter la diversité de la population togolaise, diversité qui correspond à des caractères propres dans tous les domaines de la vie sociale, économique, culturelle...

Comme caractéristique démographique du ménage nous avons retenu la variable taille. En effet, dans l'optique de la scolarisation comme forme d'accumulation en capital humain, l'analyse du lien entre la taille du ménage et le niveau de scolarisation nous semble pouvoir constituer une approche intéressante au débat de l'incidence de la dimension de la famille sur l'épargne. Si les résultats des études menées sur cette question sont dans l'ensemble peu concluants (5) une conception inadaptée de l'épargne pourrait en être l'une des causes. A partir de la thèse de J. CALDWELL on peut penser que la solidarité familiale sur laquelle s'appuient en particulier les stratégies de scolarisation des groupes économiquement défavorisés pourra s'exercer avec plus d'efficacité dans les familles de grande taille.

Avant d'aborder l'analyse des déterminants de la scolarisation proprement dit nous présenterons en premier lieu l'enquête qui servira de base statistique à cette étude. Ce sera également l'occasion d'exposer plus en détail la méthode suivie, le choix des variables et des indices, et de souligner les limites de ce travail. Il conviendra ensuite, pour apprécier correctement les résultats, de situer la population de l'échantillon, à travers ses caractéristiques principales, et d'étudier le schéma général du processus de scolarisation dans l'ensemble de la population avant d'en mener une analyse différentielle. Nous essaierons alors d'interpréter les résultats obtenus dans le cadre des schémas proposés.

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE

1 - LES SOURCES

1 - 1. Présentation de l'enquête utilisée

Cette étude se présente comme un sous-produit d'une enquête réalisée par l'ORSTOM (1) en 1979, et ayant pour objet la dynamique démographique des villes d'une région du Togo : la région des Plateaux [23]. Les villes sélectionnées pour l'enquête sont les trois centres urbains les plus fortement insérés dans les structures de l'économie de plantation (café, cacao), caractéristique de cette région. Il s'agit de (cf. graphique n°1) :

. Atakpamé : "chef lieu régional et noeud important pour les voies de communication nord/sud et est/ouest", avec 17 000 habitants au recensement de 1970 ;

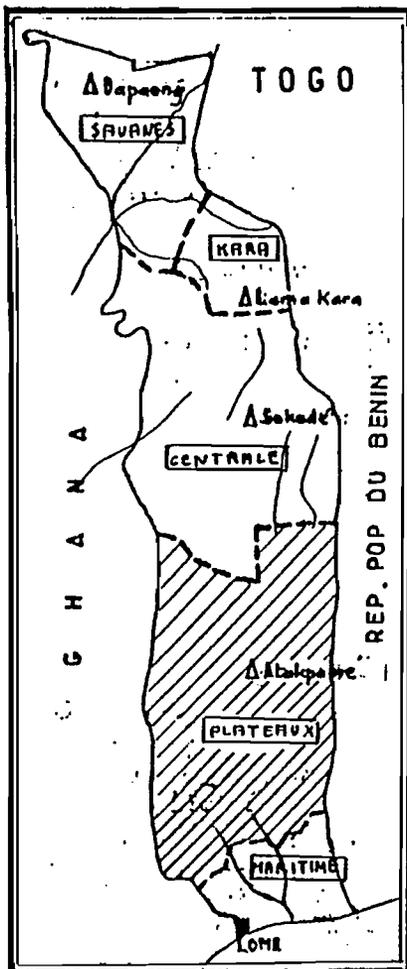
. Badou : "gros bourg issu de la riche zone cacaoyère du Litimé", avec 6 000 habitants au recensement de 1970 ;

. Kpalimé : "centre commercial étroitement relié au Ghana", avec 20 000 habitants au recensement de 1970. [23]

L'enquête consiste principalement en une observation renouvelée en 1979 du recensement général de la population de 1970. Pour mieux répondre à un des objectifs majeurs de l'enquête, à savoir, l'appréciation de la croissance des villes sous ses divers aspects, les chercheurs ont retenu pour leur sondage un échantillon ayant comme unité le quartier et ont recensé l'ensemble des ménages résidant dans les quartiers tirés. Ils ont réalisé un sondage au 1/6 en constituant pour chaque ville des strates comprenant chacune six quartiers, en prenant comme critère discriminant la population de 1970 (2). A l'intérieur des strates les quartiers ont été classés par

(1) Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.
A cette occasion je tiens à remercier tout particulièrement P. VIMARD, le réalisateur de cette enquête, qui m'a permis d'en utiliser les données, et a apporté à ce travail des suggestions et critiques précieuses, ainsi que P. LEVI pour son aide dans les traitements informatiques.

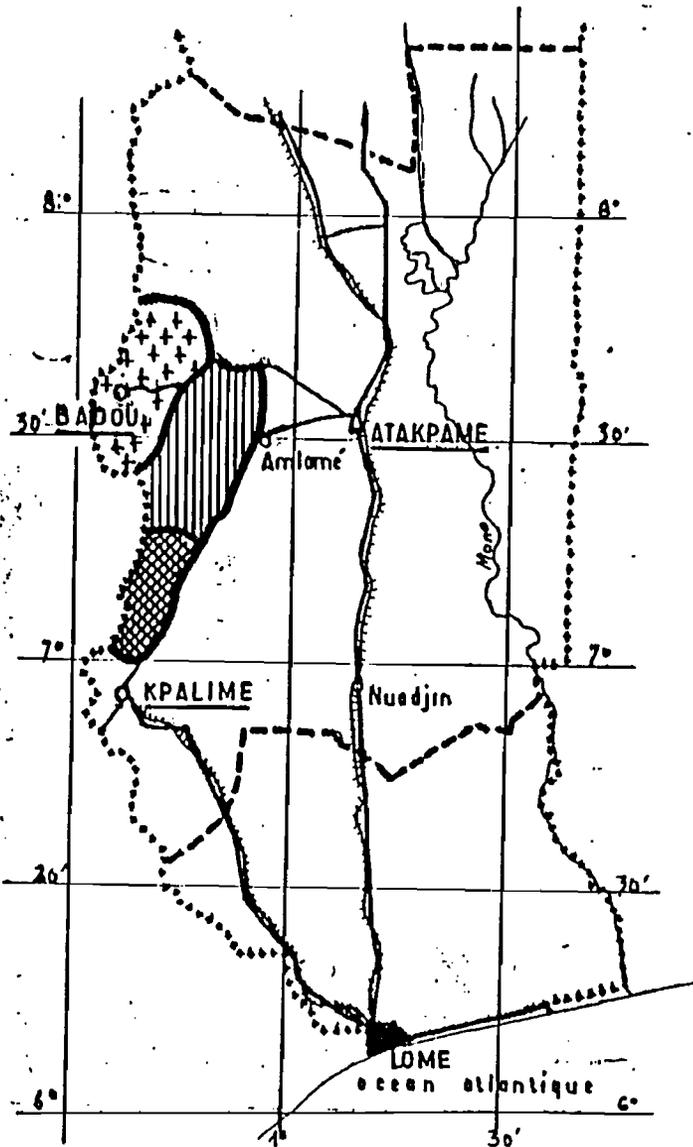
(2) Chaque nouveau quartier était classé en estimant le nombre de ses résidents d'après sa superficie et la densité de l'habitat.



-  Région des plateaux
-  Capitale d'état
-  Chef-lieu de région
-  limite de région
-  région

Graphique 1 -

LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO



LEGENDE

-  Chef lieu de région
-  Chef lieu de circonscrip.
-  Litime
-  Akpasso
-  Plateau de Doyes
- BADOU, VILLES D'ENQUETES**
-  Route goudronnée
-  Chemin de fer

échelle: 1/1 500 000
0 15 30 45 60km

ordre alphabétique, puis un tirage au sort exhaustif indépendant a été effectué dans chacune d'elle. L'échantillon ainsi constitué comprend sept quartiers (3) représentant une population de 10 420 individus en 1979.

La collecte des données avait pour support essentiel la fiche collective (cf. annexe n°1), chaque fiche se rapportant à un ménage. Ce dernier se définit par "un homme et/ou une femme et tous les individus qui dépendent économiquement, alimentaires de lui, qui sont "soutenus" par cet individu". Ainsi parmi les résidents du logement correspondant à un ménage on inclut les "absents", et ces derniers se distinguent des émigrés non pas par la durée de leur absence, mais par leur dépendance économique par rapport au chef de ménage.

Le questionnaire permet principalement de saisir, d'une part, des caractéristiques d'état, de nature démographique (âge, sexe, situation matrimoniale, lien de parenté avec le chef de ménage, ethnie) ou socio-économique (instruction, profession), et d'autre part des caractéristiques de mouvement, naturel et migratoire, pour assurer le suivi des individus de 1970 à 1979.

1 - 2. Utilisation des données de l'enquête pour l'étude de la scolarisation - limites

L'enquête présentée supra n'a encore donné lieu qu'à une seule publication (23), exposant l'objet de l'étude et la méthode suivie, ainsi que les premiers résultats sur l'évolution quantitative de la population de 1970 à 1979 et les différents mouvements démographiques, naturels et migratoires.

(3) Les sept quartiers sont les suivants :
Atakpamé : Lom-Nava, Zongo cotocoli ; Badou : Alouna, Lom-Nava ;
Kpalimé : Afiadenyigbakodji, Nometoukodji, Nyivemé.

Aussi, pour notre propre étude, avons-nous travaillé directement sur le fichier informatisé de l'enquête. Ceci nous laissait à priori de larges possibilités quant à la mise en relation des diverses variables entre elles afin de construire les indices et de constituer les tableaux de notre choix.

Toutefois, cette liberté de manoeuvre se heurte à au moins deux types de contraintes. La première est la structuration initiale du fichier. Ainsi, dans le fichier initial l'unité statistique retenue est l'individu. Aussi, pour croiser entre elles les caractéristiques d'un individu - l'enfant dont on étudie la scolarisation par exemple - avec celles d'un individu différent - le chef du ménage auquel appartient l'enfant - il a fallu au préalable créer un deuxième fichier à partir d'une restructuration du premier.

La seconde est évidemment le choix des variables et de leurs nomenclatures dans le questionnaire de l'enquête. Par exemple on peut regretter, pour notre recherche des facteurs discriminants de la scolarisation, qu'aucune question ne nous permette d'appréhender directement le niveau de revenu du ménage dont l'effet est certainement important (4).

Utiliser directement les données d'un fichier a également ses contreparties. En effet le fichier n'était pas entièrement épuré des erreurs de codification ou de saisie. Or, dans le cadre de cette étude, une correction du fichier s'est avérée impossible en raison d'une part, du temps qu'aurait nécessité cette opération et, d'autre part, de la non disponibilité des questionnaires de base, archivés au Togo. Quand les erreurs étaient facilement repérables, en raison des invraisemblances qui en résultaient, nous avons dû, dans la mesure du possible, rétablir la cohérence des données. Il s'agit, certes, de cas marginaux, mais qui ne peuvent être totalement ignorés.

(4) Nous reviendrons ultérieurement sur ce problème particulier.

La scolarisation peut-être appréhendée à partir de deux variables du questionnaire :

- la variable profession qui comprend dans sa nomenclature un poste "élève-étudiant" ;
- la variable instruction qui permet d'attribuer à chaque individu un niveau d'étude, suivi (si les études sont en cours) ou atteint (si elles sont achevées).

Toutefois ceci ne permet pas de définir sans ambiguïté la population scolarisée au moment de l'enquête. Ainsi on ne sait pas où ont été classés les jeunes qui poursuivent leurs études tout en travaillant. La confrontation des effectifs de la population scolarisée obtenus, d'une part, à partir des individus répondant "élève-étudiant" à la question sur la profession, et, d'autre part, à partir des individus répondant aux modalités relatives aux études en cours à la question sur le niveau d'instruction, fait apparaître un décalage non négligeable (de 3 %) : les individus déclarés "élèves-étudiants" à la première question sont moins nombreux que les individus déclarés en cours d'étude à la deuxième (5). Ceci laisse supposer que l'activité professionnelle a primé sur la qualité d'étudiant. Mais, inversement il est fort plausible que certains enfants travaillant, et ceci au détriment d'une scolarité régulière, aient été déclarés "élèves" à la question sur la profession. Plus généralement le fait de répondre "élève-étudiant", ou poursuivre des études à tel niveau ne nous renseigne en rien sur la fréquentation effective de l'école.

Dans la suite de cette étude, à l'exception d'un aperçu sur la scolarisation par niveau d'instruction, c'est à partir de la réponse "élève-étudiant" à la question sur la profession que nous définirons la population scolarisée. Et nous supposerons que le statut d'élève ou étudiant ainsi repéré correspond à l'occupation considérée comme principale par les enquêtés.

(5) On peut se référer par exemple aux tableaux n°III et n°II p³⁹ faisant apparaître une différence de : $3204 - 3289 = - 85$, non réductible aux cas exceptionnels d'étudiants de plus de 25 ans, non comptés dans le premier total.

Ces difficultés pour définir un concept de scolarisation satisfaisant illustrent les limites de l'utilisation d'un sous-produit d'enquête d'objectif différent au notre. Il en résulte inévitablement une certaine inadéquation entre les questions telles qu'elles ont été construites initialement et les informations que l'on espère en retirer dans une autre problématique.

Dans l'analyse de la scolarisation, l'âge comme variable de répartition interviendra constamment. Quand on connaît les nombreuses erreurs de déclaration qui peuvent affecter cette variable dans les pays africains, on peut se poser la question de la fiabilité des données sur l'âge recueillies par l'enquête. La scolarisation concerne la population des moins de 30 ans, or il est fréquent en Afrique d'observer une sous-estimation des effectifs féminins entre 10 et 19 ans, une surestimation entre 20 et 29 ans, et un phénomène inverse pour les effectifs masculins. Nous essaierons, par une analyse de la pyramide des âges et des rapports de masculinité, de déceler d'éventuelles anomalies. A défaut de correction nous pourrions ainsi estimer le sens des biais pour en tenir compte dans l'interprétation des résultats relatifs à la scolarisation par âge. D'autre part nous ne travaillerons pas sur des classes par année d'âge (sauf exception) mais sur des groupes d'âges, ce qui permet déjà une relative compensation des erreurs éventuelles (comme l'attraction pour les nombres ronds).

Nous utiliserons pour notre étude les données de l'enquête se rapportant à la situation de la population en 1979. Il s'agira donc uniquement d'une analyse transversale, c'est-à-dire d'une image de la scolarisation une année donnée. Il ne sera donc pas possible de suivre des promotions ou des générations d'élèves tout au long de leur scolarité, ni de discerner avec exactitude dans l'analyse des taux de scolarisation par âge l'effet d'âge proprement dit de l'effet de génération.

Bien que disposant des données de 1970, une analyse longitudinale s'avérait très partielle et également insatisfaisante : deux années d'observation à neuf ans d'intervalle ne permettait pas d'étudier avec précision le déroulement dans le temps d'un processus comme la scolarisation. En particulier les enfants de moins de 15 ans en 1979 n'étaient pas en âge d'être scolarisés ou pas encore nés en 1970, et d'autre part on ne connaît pas l'âge de fin de scolarité de ceux qui, en 1979, ont déjà fini leurs études.

Nous aurions pu également envisager une analyse comparative des situations en 1970 et 1979. Mais notre objectif n'était pas de porter une appréciation sur l'évolution dans le temps de la scolarisation, mais plutôt d'en mettre en évidence les déterminants actuels.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, nous avons préféré nous limiter à l'analyse des données les plus récentes, celles de 1979.

2 - ANALYSE DE LA SCOLARISATION : METHODE

2 - 1. Mesure de la scolarisation : les indices retenus.

. Taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement

Pour rendre compte de la fréquence de la scolarisation selon le niveau d'instruction, on peut calculer un taux dénommé dans l'annuaire statistique de l'UNESCO "taux d'inscription scolaire brut par degré d'enseignement" et ainsi défini :

"Un taux d'inscription scolaire brut pour un niveau d'éducation donné est obtenu en divisant le total des effectifs scolaires de ce niveau d'éducation, sans tenir compte de l'âge, par la population scolarisable du groupe d'âges, suivant les systèmes nationaux".

Nous calculerons des taux d'inscription scolaire dans le primaire, dans le secondaire, premier et deuxième cycle et dans le supérieur en tenant compte pour le dénominateur de ces taux des groupes d'âges officiels correspondant au système scolaire en vigueur au Togo. Toujours selon l'annuaire de l'UNESCO, le découpage théorique des classes scolaires

dans ce pays est le suivant :

Primaire = 6-11 ans

Secondaire - premier cycle = 12-15 ans

- deuxième cycle = 16-18 ans

Supérieur : durée de trois à sept ans après la fin du secondaire

Nous retiendrons pour le supérieur une durée de sept ans, correspondant au groupe d'âges 19-25 ans.

Toutefois ce découpage théorique peut être très éloigné du découpage réel en raison de la non correspondance, habituelle en Afrique Noire, entre les classes d'âges et les classes scolaires. Si nous avons néanmoins calculé des taux d'inscription par degré d'enseignement en conservant ce découpage, c'est précisément pour illustrer l'inadéquation, pour les pays en voie de développement, de cet indicateur tel qu'il est défini et utilisé dans les séries statistiques publiées par l'UNESCO, malgré les difficultés d'appréciation et de comparaison qui en résultent.

En effet, comme nous le verrons, ces taux peuvent dépasser cent pour cent.

. Taux de scolarisation par âge

L'indicateur le mieux adapté pour les pays en voie de développement est le rapport de la population scolarisée dans un groupe d'âges à l'ensemble de la population de ce groupe d'âges. Il s'agit alors d'un indicateur purement démographique, qui ne doit pas être interprété comme se référant à un niveau d'enseignement. Selon les auteurs cet indicateur est appelé taux d'inscription par âge [21], taux de scolarité [17] ou taux de scolarisation [9]. C'est cette dernière dénomination que nous retiendrons. Nous calculerons ces taux pour chaque sexe séparément, dans la mesure du possible, en raison de l'écart important entre les niveaux de scolarisation des filles et des garçons. A l'exception des taux portant sur l'ensemble de la population de l'échantillon nous calculerons des taux de scolarisation par groupes d'âges et non par année d'âge. Ceci permettra à certaines erreurs d'âge d'être neutralisées (voir supra) et surtout d'assurer des effectifs suffisants pour le calcul des taux lorsque nous serons amenés à distinguer différentes sous-populations dans l'échantillon. Nous conserverons pour les groupes d'âges le découpage

correspondant aux classes théoriques et présenté ci-dessus. Nous pourrions ainsi confronter les deux types de taux, taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement et taux de scolarisation par groupes d'âges, afin de souligner leur signification respective.

. Age moyen de fin de scolarité

Nous construirons également un indice de durée de scolarisation en calculant un âge moyen de fin de scolarité dans une génération fictive soumise aux conditions de scolarisation de 1979. Dans cette génération fictive on peut établir une table de sortie de scolarité sur le modèle des tables à extinction, les taux de scolarisation constituant les "survivants" (dans l'état de scolarité) de cette table, et l'âge moyen de fin de scolarité la moyenne de son calendrier. Pour que cet indice caractérise la situation de 1979 il faudrait supposer que le phénomène scolarisation soit stationnaire. Or cette hypothèse a peu de chance d'être vérifiée, car les fragments d'histoire recueillis une année donnée (1979) auprès des diverses générations et mis bout à bout pour reconstituer une génération fictive, dépendent du passé de ces différentes générations. L'âge moyen de fin de scolarité calculé dans cette génération fictive ne sera donc pas à proprement parler un indice d'analyse transversale caractérisant l'année étudiée (17). L'intérêt d'un tel indice réside principalement dans les comparaisons qu'il permettra d'établir entre des sous-populations spécifiques.

Revenons à la construction de la table de sortie de scolarité et au calcul de l'âge moyen. Les taux de scolarisation ne sont pas strictement équivalents aux survivants d'une table, car il s'agit de taux calculés sur des données observées et donc soumis à des phénomènes perturbateurs tels les migrations et la mortalité.

Notons : \mathcal{J}_x : l'effectif de la population scolarisée à l'âge x
 \mathcal{P}_x : l'effectif total de la population à l'âge x
 S_x : les scolarisés à l'âge x de la table de sortie de scolarité de la génération fictive

L_x : les survivants à l'âge x de la table de mortalité de l'ensemble de la génération fictive

L'_x : les survivants à l'âge x de la table de mortalité des scolarisés seuls de cette génération (fictive)

R_x : les restants à l'âge x de la table d'émigration nette de l'ensemble de la génération fictive

R'_x : les restants à l'âge x de la table d'émigration nette des scolarisés seuls de cette génération (fictive).

d : âge de départ de la table de sortie de scolarité

On peut écrire :

$$\mathcal{J}_x = \mathcal{J}_d \cdot \frac{S_x}{S_d} \cdot \frac{L'_x}{L_d} \cdot \frac{R'_x}{R_d}$$

L'effectif des scolarisés à l'âge x, \mathcal{J}_x , est le produit de l'effectif des scolarisés à l'âge d par la probabilité de rester scolarisé en l'absence de mortalité et d'émigration ($\frac{S_x}{S_d}$), par la probabilité de survie en l'absence (Sd)

de sortie de scolarité ($\frac{L'_x}{L_d}$) et par la probabilité de ne pas émigrer en (Ld)

l'absence de sortie de scolarité ($\frac{R'_x}{R_d}$)

Comme d est l'âge minimum de fin de scolarité on vérifie :

$$\mathcal{P}_d = \mathcal{J}_d ; L_d = L'_d \text{ et } R_d = R'_d$$

Par ailleurs l'effectif total de la génération fictive à l'âge x vérifie :

$$\mathcal{P}_x = \mathcal{P}_d \cdot \frac{L_x}{L_d} \cdot \frac{R_x}{R_d}$$

En divisant membre à membre la première égalité par la deuxième et en simplifiant, on en déduit l'expression du taux de scolarisation $\frac{S_x}{P_x}$,

noté s_x , en fonction des données des diverses tables de sortie de scolarité, de mortalité et d'émigration nette :

$$s_x = \frac{S_x}{P_x} = \frac{S_x}{S_d} \cdot \frac{L'_x}{L_x} \cdot \frac{R'_x}{R_x}$$

L'_x représente un coefficient de mortalité différentielle à un même âge L_x

entre scolarisés et non scolarisés, et R'_x un coefficient d'émigration R_x

(nette) différentielle à un même âge entre scolarisés et non scolarisés. On peut supposer un lien négatif entre scolarisation et mortalité de telle sorte qu'à un même âge la mortalité soit plus forte chez les enfants non scolarisés que chez les enfants scolarisés. Le coefficient $\frac{L'_x}{L_x}$ serait

alors supérieur à 1 et les taux de scolarisation sous-estimeraient les scolarisés de la table de sortie et donc l'âge moyen de fin de scolarité. Quant à la liaison émigration/scolarisation, les hypothèses sont plus aléatoires, ce facteur pouvant jouer différemment selon les âges.

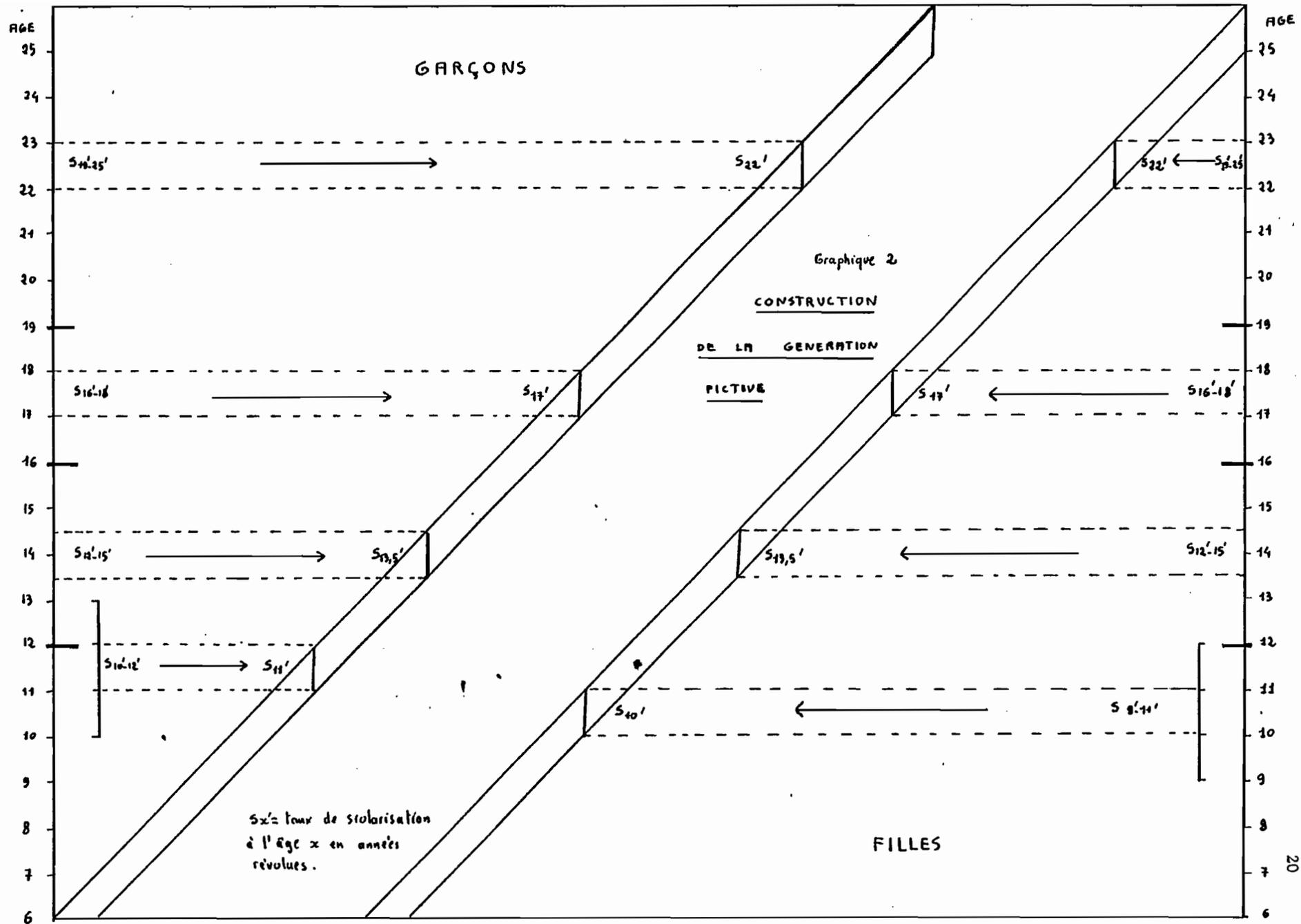
Dans la suite de cette étude, lorsque nous comparerons la scolarisation dans diverses sous-populations, il faudra donc veiller à ce que les biais introduits par les phénomènes perturbateurs ne soient pas susceptibles de modifier sensiblement les termes de la comparaison.

Pour établir la formule donnant l'âge de fin de scolarité en fonction des taux de scolarisation (assimilé aux "survivants" de la table de sortie), rappelons le découpage retenu pour les groupes d'âges et précisons les hypothèses nécessaires.

Nous retiendrons toujours les quatre groupes d'âges suivants : 6-11 ans, 12-15 ans, 16-18 ans et 19-25 ans et nous ferons l'hypothèse qu'à l'intérieur de chacun de ces groupes les taux de scolarisation observés

(pour l'ensemble du groupe) s'appliquent aux individus d'âge médian (6). Ainsi on assimilera les taux de scolarisation $s_6'-11'$, $s_{12}'-15'$, $s_{16}'-18'$ et $s_{19}'-25'$ respectivement aux taux $s_{8,5}'$, $s_{13,5}'$, s_{17}' et s_{22}' de la génération fictive (cf. graphique n°2). Pour commencer la table de sortie de scolarité il faut aussi déterminer l'âge minimum de fin de scolarité. L'observation des taux de scolarité par année d'âge dans l'ensemble de la population montre des taux de scolarisation maximum à 11 ans pour les garçons et à 9-10 ans pour les filles, les taux de scolarisation augmentant de 6 ans à ce maximum pour décroître au-delà (cf graphique n° 5 p 36). Afin de toujours s'assurer d'un effectif suffisant en dénominateur pour le calcul de ce taux de scolarisation maximum, nous l'établirons à partir d'un groupe d'âges triennal : 10-12 ans pour les garçons et 9-11 ans pour les filles, correspondant, dans les générations fictives masculine et féminine aux taux s_{11}' et s_{10}' respectivement (cf. graphique n°2). Toutefois ces taux maxima n'atteignent pas 100 %, ce qui signifie que des sorties peuvent se produire avant et que certains enfants échappent à toute scolarisation. Pour tenir compte de ces deux phénomènes nous supposerons, pour calculer l'âge moyen de fin de scolarité, que tous les enfants sont scolarisés à leur sixième anniversaire ($s_6 = 100 \%$) et que la différence entre s_6 et s_{11}' (pour les garçons) ou s_{10}' (pour les filles) représentent les sorties précoces et les "jamais scolarisés". Il ne s'agit bien sûr que d'une hypothèse de travail mais qui nous permet de construire un indice de durée de scolarisation prenant en compte l'ensemble des situations possibles au regard de la scolarisation et non pas seulement le cas des enfants scolarisés jusqu'à 10 ou 11 ans. Par ailleurs nous admettrons qu'au 26ème anniversaire toutes les sorties de scolarité ont eu lieu (cette hypothèse ne négligeant que quelques cas exceptionnels d'étudiants plus âgés). Enfin nous supposerons qu'entre 6 ans (exacts) et 11 ans (pour les garçons) les sorties ont lieu en moyenne à 8,5 ans exacts, entre 6 ans (exacts) et 10 ans (pour les filles)

(6) Pour éviter toute confusion entre âge en années révolues et âge exact nous conviendrons, dans le texte, que les âges sans notification spéciale sont exprimés en années révolues, et nous préciserons en clair s'il s'agit d'âge exact. Dans la notation s_x des taux de scolarisation à l'âge x et dans les formules donnant l'âge moyen de fin de scolarité, nous écrirons les âges révolus avec un accent.



à 7,5 ans exacts, entre 22 ans et 26 ans (exacts) à 24 ans exacts, et pour les autres intervalles d'âges en milieu d'intervalle.

Si les taux de scolarisation s_x représentent les "survivants" (encore scolarisés) de la table, les sorties de scolarité entre x et $x + a$ s'écrivent $s_x - s_{x+a}$ et l'âge moyen de fin de scolarité :

$$mG = \frac{S_6}{S_6} \left[8,5 (s_6 - s_{11'}) + 12,75 (s_{11'} - s_{13,5'}) + 15,75 (s_{13,5'} - s_{17'}) \right. \\ \left. + 20 (s_{17'} - s_{22'}) + 24 (s_{22'} - s_{26}) \right] \text{ pour les garçons,}$$
$$\text{et } mF = \frac{S_6}{S_6} \left[7,5 (s_6 - s_{10'}) + 12,25 (s_{10'} - s_{13,5'}) + 15,75 (s_{13,5'} - s_{17'}) \right. \\ \left. + 20 (s_{17'} - s_{22'}) + 24 (s_{22'} - s_{26}) \right] \text{ pour les filles}$$

avec $s_6 = 1$

$$s_{26} = 0$$

Après simplification on en déduit les formules suivantes :

$mG = 8,5 - 4,25 s_{11'} + 3 s_{13,5'} + 4,25 s_{17'} + 4 s_{22'}$ $mF = 7,5 - 4,75 s_{10'} + 3,5 s_{13,5'} + 4,25 s_{17'} + 4 s_{22'}$

La valeur de ces indices est influencée par le découpage des groupes d'âges et les hypothèses faites pour leur construction. Aussi on ne devra pas les interpréter comme des âges moyens décrivant exactement une situation, mais les utiliser plutôt comme indicateurs de durée de scolarisation dans une analyse comparative : les mêmes hypothèses s'appliquant à toutes les sous-populations confrontées, il sera alors intéressant d'analyser les écarts enregistrées.

En tant qu'indice synthétique de scolarisation l'âge moyen présente un avantage par rapport au taux global de scolarisation des 6-25 ans. En effet ce dernier peut être assez sensible à la structure par âge de la population des 6-25 ans qui, en raison d'une fécondité et d'une mobilité différentielle, est susceptible de se modifier d'une sous-population à l'autre. Par contre, dans la mesure où l'âge moyen fait intervenir des taux par groupe d'âges, cet inconvénient disparaît.

2 - 2. Mise en relation des indices de scolarisation avec les caractéristiques du ménage.

Pour rechercher les variables discriminantes de la scolarisation nous calculerons les indices présentés ci-dessus (7) dans différentes sous-populations définies par les modalités des variables retenues. Ces variables sont les caractéristiques du ménage (et de son chef) auquel appartient le jeune en âge de scolarisation : l'ethnie, le niveau d'instruction et la profession du chef de ménage, et la taille du ménage.

On peut se demander si le ménage est l'unité la plus pertinente pour étudier ce phénomène, dans un pays d'Afrique Noire. Si l'on s'en tient à une recommandation de l'ONU dans un manuel sur les enquêtes démographiques en Afrique, la question ne semble pas sans objet : "Il importe de rappeler ici que la notion même de ménage est forcément inexacte dans presque toutes les communautés africaines" [15 ; p 64] . Par exemple l'unité de logement, sous-jacente dans la définition du ménage, pose souvent des problèmes du fait de l'extrême mobilité des individus. Dans l'enquête, en incluant dans le ménage les individus absents mais dépendant économiquement du chef de ménage, on a préservé l'unité économique, mais au détriment de l'unité d'habitation. Concernant la question de la scolarisation, est-ce au niveau du ménage que l'on peut espérer trouver ses déterminants ? Ainsi dans les populations d'Afrique Noire l'oncle maternel peut jouer un rôle important pour l'éducation des jeunes gens, et dans ce cas vouloir relier la scolarisation des enfants aux seules caractéristiques du chef de ménage risquerait d'aboutir à une mauvaise compréhension du phénomène. Toutefois le recours au ménage, caractérisé principalement par son chef, comme unité de référence dans cette étude

(7) à l'exception toutefois des taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement, en raison des critiques déjà énoncées.

peut se justifier. En effet les groupes ethniques composant la population enquêtée, comme la plupart des populations de l'Afrique de l'Ouest, se réfèrent à des systèmes patrilineaires dans lesquels le chef de famille est l'élément déterminant pour les membres du groupe. Ainsi, dans un document faisant le bilan des études relatives à la famille dans les travaux démographiques de l'ORSTOM, les auteurs notaient, à propos de l'Afrique Noire, "la prépondérance du chef de l'unité collective dont les caractéristiques individuelles sont des caractéristiques de groupe compte-tenu de l'organisation des sociétés de cette partie du monde".
(11; p 7) .

Pour l'analyse comparative nous éliminerons les jeunes eux-mêmes chefs de ménage, ce qui permet en particulier d'écarter les ménages constitués par des étudiants isolés (pour lesquels cette étude n'aurait pas d'objet) et de ne retenir que le cas des enfants ou jeunes insérés dans une unité socio-économique dont ils dépendent et appréhendable par l'enquête.

Par contre nous n'avons fixé à priori aucune limite supérieure d'âge à cette population de jeunes scolarisables. Prendre, par exemple, l'âge légal à la majorité (18 ans au Togo depuis 1979) ne se justifierait pas pour un pays africain où le concept d'enfant mineur est peu pertinent. Dans ces régions il apparaît que "l'âge n'est pas le facteur déterminant du rôle de l'enfant dans le ménage ; dès dix ans il peut travailler et être confié à l'extérieur de sa famille (phénomène très fréquent en Afrique), au contraire il peut rester à charge de ses parents jusqu'à vingt-cinq ans en continuant ses études ou étant à la recherche d'un premier emploi".
(22; p 5) . Cherchant précisément à saisir la diversité de ces situations et les expliquer, il était donc important de ne pas restreindre le champ de l'étude, et l'âge maximum de 25 ans retenu par la suite se justifie par l'observation de la population enquêtée : en effet les cas d'étudiants de plus de 25 ans se sont avérés rarissimes et donc négligeables.

Parmi les enfants résidant dans le ménage nous ne distinguerons pas les descendants directs du chef de ménage des autres enfants(8). Ceci pourrait perturber la recherche des déterminants de la scolarisation avec le cas des jeunes domestiques et apprentis, ayant par définition un statut de

(8) Etant donné la structuration du fichier sur lequel nous avons travaillé une telle opération, bien que théoriquement possible, s'est avérée trop longue et complexe pour être envisagée dans le cadre de cette étude.

non scolarisé. En effet on peut penser que la présence dans un ménage d'apprentis et de domestiques s'expliquent par des facteurs différents, voire opposés, de ceux qui expliquent la non-scolarisation des enfants apparentés au chef de ménage. Toutefois les individus de statut "domestique ou apprenti" au sein du ménage ne représentent que 2 % de la population des ménages de taille supérieure à un, et parmi ces 2 % seuls les moins de 26 ans sont concernés par l'étude de la scolarisation. On pourra donc considérer leur poids comme négligeable et sans influence sur la détermination des facteurs de la scolarisation.

Par une analyse différentielle nous essaierons donc de mettre en évidence les liens qui existent entre notre variable dépendante, la scolarisation, et les caractéristiques du ménage retenues comme variables explicatives. Si cette méthode comparative est une première étape nécessaire à la compréhension du phénomène, il faut toutefois être conscient de ses limites [20]. En effet le repérage de rapports de dépendance ne constitue pas automatiquement une explication : le constat d'une corrélation entre deux variables peut faire appel à des raisons intermédiaires. Nous n'avons pas affaire à des variables pures et indépendantes entre elles, chaque variable renvoie en fait à une grappe de caractéristiques associées. Par exemple un groupe ethnique peut signifier aussi un système de relations familiales particulières, une spécialisation au niveau des activités professionnelles, un certain degré d'insertion dans le milieu urbain de résidence ... ; telle profession impliquera un certain niveau d'instruction ... ; etc. L'idéal serait de pouvoir isoler chaque caractéristique par des analyses où l'on neutraliserait toutes les autres variables. Malheureusement une telle entreprise s'avère impossible, non seulement en raison de la précision des données et de la grandeur de l'échantillon que cela supposerait, mais aussi pour un certain nombre de difficultés méthodologiques. Ainsi les définitions des différentes modalités des variables ne sont-elles pas trop lâches ? a-t-on choisi les découpages les plus adéquats pour rendre compte de la diversité des situations ? (on pense en particulier aux catégories professionnelles. Mais surtout on ne peut être sûr d'avoir pris en considération l'ensemble des variables pertinentes sans oublier une caractéristique essentielle.

Traduisons ces réflexions au niveau concret de notre étude de la scolarisation. La taille de l'échantillon nous a contraint à opérer des regroupements dans les modalités des variables (ethnie, niveau d'instruction, profession ...) qui peuvent ainsi perdre de leur spécificité. De même nous nous sommes trouvés limités dans les croisements multiples de variables par les effectifs trop faibles des sous-populations engendrées. Mais surtout on pourrait penser qu'une variable déterminante est omise pour l'étude de la scolarisation : le niveau de revenu du ménage qui, en raison de son interdépendance avec d'autres caractéristiques du ménage en biaiserait les effets. Nous avons déjà précisé qu'aucune question dans l'enquête ne permettait de saisir directement le niveau de revenu ; d'autant plus que ce dernier, à côté des revenus monétaires, devrait prendre en compte l'auto-consommation. De ce point de vue l'homogénéité interne de certaines modalités de la variable profession n'est pas suffisante pour en faire une variable approchée du revenu. Par exemple, en raison des regroupements que nous avons dû effectuer pour cause d'effectifs insuffisants, la modalité "commerce" recouvre aussi bien le petit revendeur que le riche négociant. Le niveau d'instruction du chef de ménage nous a semblé préférable pour constituer une variable approchée du niveau de revenu. Pour essayer de neutraliser l'effet de ce dernier nous dichotomiserons l'ensemble des ménages en deux sous-populations : les ménages dont le chef est illettré (46 % des ménages) et ceux dont le chef est lettré (54 %), et nous vérifierons si les autres variables conservent leur influence spécifique sur la scolarisation.

En outre, pour mesurer avec plus de précision l'effet propre de chaque facteur, nous calculerons des taux de scolarisation comparatifs, à l'aide de la méthode dite des populations types, c'est-à-dire en appliquant à chacune des sous-populations de jeunes scolarisables considérées une même structure de niveau de revenu du ménage, identifiée ici à la structure par niveau d'instruction du chef de ménage. La méthode est exposée en détail à partir d'un exemple dans l'annexe n°8.

Enfin, travaillant sur des données issues d'un échantillon de population, nous vérifierons systématiquement la significativité des liaisons apparentes, à l'aide de tests d'indépendance du CHI 2. Nous pourrons ainsi déterminer si les écarts observés entre différentes distributions résultent ou non de fluctuations aléatoires d'échantillonnage. L'exposé détaillé de la méthode fait l'objet de l'annexe n° 8. D'autre part, dans le calcul des taux de scolarisation nous nous sommes fixés pour le dénominateur un effectif minimum de 50 en dessous duquel nous n'avons pas effectué le rapport (ce dernier perdant toute signification statistique).

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DE LA POPULATION DE L'ECHANTILLON

ET SCHEMA D'ENSEMBLE DU PROCESSUS DE SCOLARISATION

Avant d'analyser les résultats concernant la scolarisation et pour les apprécier correctement il convient, dans un premier temps, de situer la population de l'échantillon. A cette fin nous allons présenter, brièvement, ses caractéristiques principales et en particulier celles retenues par la suite comme variables explicatives de la scolarisation.

Il est également nécessaire de comprendre quel est le schéma général du processus de scolarisation dans l'ensemble de notre population avant d'en mener une analyse différentielle. C'est ce que nous nous efforcerons de faire dans un deuxième temps.

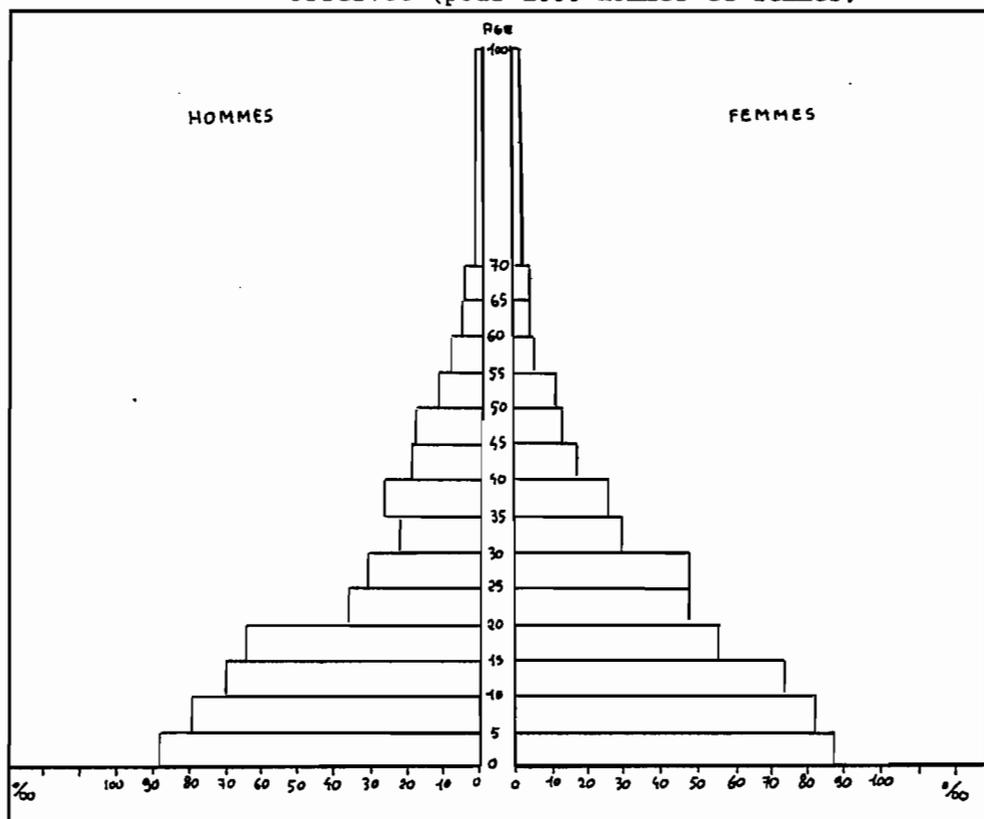
1 - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

1 - 1 - Structure par sexe et par âge - mouvement naturel et migratoire (tableaux 1 et 2 de l'annexe n°2)

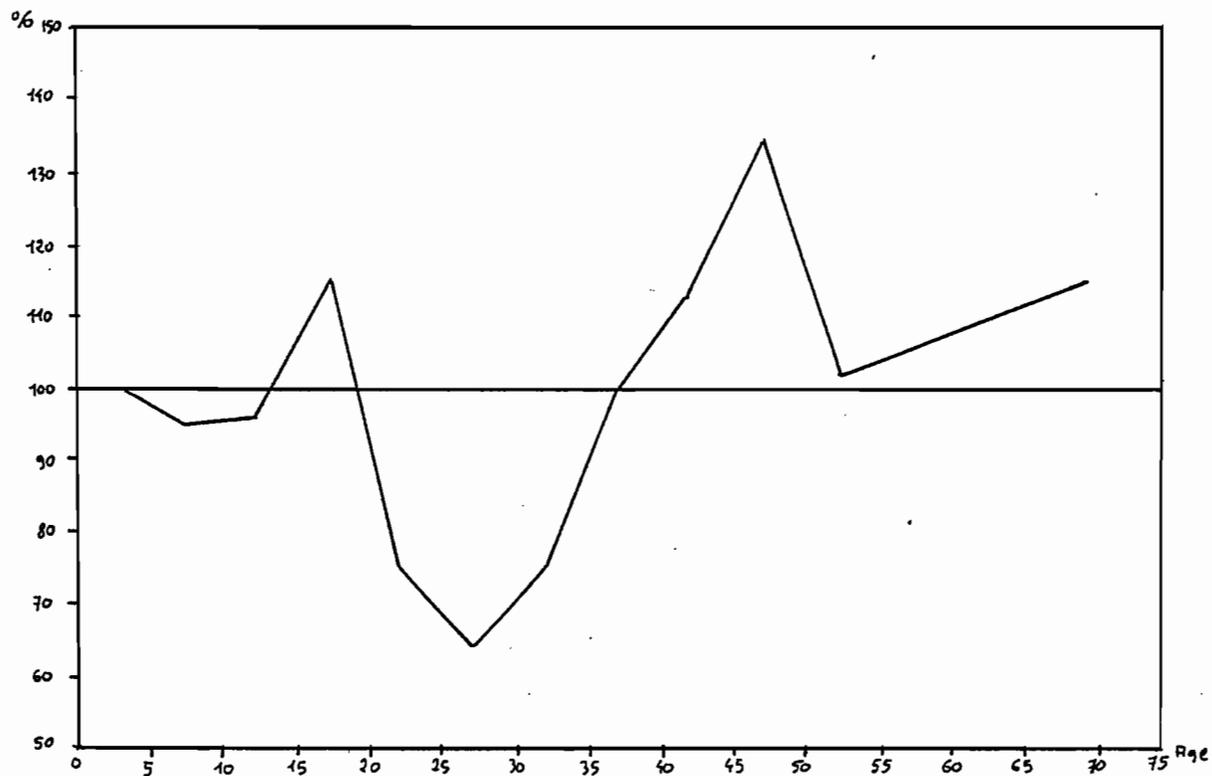
La forme de la pyramide des âges de la population de l'échantillon est caractéristique de la structure des populations d'Afrique Noire, avec une base élargie, signe d'une forte natalité (taux moyen annuel de 46 ‰ sur la période 1970-1979), et un resserrement aux âges les plus élevés (cf graphique 3). Le poids des jeunes est très important : 60 % de moins de 20 ans alors qu'inversement on ne compte que 3 % de personnes de 60 ans et plus.

Le déficit des hommes entre 20 et 35 ans témoigne d'une émigration masculine importante aux âges adultes. En outre ce déficit pourrait être accentué par des erreurs de déclaration d'âge ; en effet entre 20 et 29 ans une surestimation des effectifs féminins et une sous-estimation des effectifs masculins sont fréquentes en Afrique Noire, alors que le phénomène inverse pourrait être à l'origine du surplus de garçons entre 15 et 20 ans. Mais, en raison de la très forte mobilité de cette population il est difficile de discerner dans les fluctuations du rapport de masculinité (graphique 4) ce qui est attribuable aux erreurs de déclaration d'âge et aux mouvements migratoires, différenciés selon le sexe.

Graphique 3 - Pyramide des âges de la population résidente en 1979 - observée (pour 1000 hommes et femmes)



Graphique 4 - Rapports de masculinité par groupe d'âges (en%)



L'exploitation des premiers résultats de l'enquête (23) sur l'évolution de la population entre 1970 et 1979 montrait un renouvellement rapide des résidents du fait de l'intensité des migrations : plus de 75 % des résidents de 1979 ne l'étaient pas en 1970. Par ailleurs des immigrations à dominante féminine et des émigrations à dominante masculine - à relier à un certain déclin économique de la région - explique la féminisation de la population : en 1979 le rapport de masculinité est de 95 % dans l'ensemble de la population. Ces différents mouvements se soldent au total par un faible déficit migratoire, mettant en relief le caractère de ville-relais des centres étudiés. Malgré ce déficit (près de 1 % par an de 1970 à 1979) et grâce à une reproduction naturelle forte (avec un taux d'accroissement naturel annuel moyen de 3,5 % de 1970 à 1979), ces centres urbains atteignent un taux de croissance annuel de 2,6 %. Mais ce dernier demeure faible pour les zones urbaines en Afrique Noire, où l'on enregistre dans les grandes villes des taux de croissance annuelle de 6 à 12 %.

1 - 2 - Structure ethnique

(tableau 3 de l'annexe n°2)

La grande diversité ethnique de la population togolaise se retrouve au niveau des trois villes étudiées, témoignant une fois encore de la mobilité de la population. On a pu ainsi regrouper les différentes ethnies en fonction de leur région d'origine. Les ethnies de la région des Plateaux sont minoritaires : elles ne représentent que 45 % de la population totale. Il s'agit du groupe Ewe-Ahlon d'une part (31 %) et du groupe Ana-Akposso .. etc. d'autre part (13 %). Les ethnies allochtones recouvrent 56 % de la population et se subdivisent en plusieurs groupes : les ethnies originaires de la région de la Kara (Kabye-Sola . . . : 13 %), les ethnies originaires de la région-centrale (Cotocoli, Alledjo .. : 21 %), les ethnies originaires du sud-est de la région maritime (Ouatchi-Mina : 9 %) et les ethnies étrangères (13 %). (1) (2)

(1) Pour la liste complète des ethnies de chaque groupe, se reporter au tableau 3 de l'annexe n°2.

(2) Une catégorie "autres ethnies du Togo" apparait dans le tableau, elle recouvre des ethnies minoritaires qui n'entraient pas dans les autres groupes, et sera, par la suite et en raison de son poids très faible (0,9 %) intégrée à la catégorie "ethnies étrangères".

A cette diversité ethnique correspond une diversité linguistique. Or la langue est un facteur important qui intervient lors de la scolarisation des enfants, et qui peut contribuer à une plus ou moins grande facilité d'adaptation au système d'enseignement. En effet ce dernier, comme nous le verrons ultérieurement, privilégie l'enseignement de deux langues nationales : l'éwé et le kabyé, ce qui peut représenter un atout pour les enfants des ethnies correspondantes.

1 - 3 - Taille et structure des ménages
(tableaux 4 et 5 de l'annexe n° 2)

La taille moyenne des ménages dans la population est de 4,7 personnes, mais la dispersion de la distribution est relativement importante (écart type de 3,6). Les ménages d'une personne correspondent à la taille la plus fréquente (21 % des ménages) mais ils ne représentent que 4 % de la population. Plus généralement la proportion des ménages de petite taille (1 à 5) est forte : 66 % des ménages (et seulement 37 % de la population). A l'autre extrême si on ne trouve que 9 % des ménages de 10 personnes ou plus, ces derniers représentent 24 % de la population .

Dans l'ensemble des ménages on peut distinguer deux types principaux, mis à part les personnes isolées (21 % des ménages). Le premier, qualifié de nucléaire, regroupe les ménages formés d'un chef avec sa(ses) épouse(s) et/ou ses enfants et/ou ses petits enfants (4) (5). Ce type est le plus fréquent (47 % des ménages) avec une taille moyenne de 4,9 personnes. Le deuxième, qualifié de composite, comprend les ménages formés d'un groupe nucléaire, complet ou non, auquel s'ajoutent d'autres membres. Ce type représente 32 % des ménages avec une taille moyenne de 6,7 personnes.

(4) Parmi les variables du fichier permettant de déterminer la composition moyenne des ménages et d'établir une typologie, le nombre d'enfants et de petits enfants du chef de ménage constituait une seule catégorie, sans qu'il soit possible de les distinguer.

(5) Par exemple une femme vivant seule avec ses enfants formera un ménage de type nucléaire. Ajoutons à ce propos que dans les ménages de taille supérieure à 1, on en compte 20 % dont le chef est une femme.

Il ne s'agit ici que de données moyennes relatives à l'ensemble de la population, et donc susceptibles de connaître des variations en fonction des autres caractéristiques du ménage (ethnie, sexe et âge du chef, profession ...etc..). Si l'on prend à titre d'exemple la taille moyenne du ménage (personnes isolées exclues) cette dernière varie, en fonction de l'ethnie, de 5,3 (Ana - Akposso) à 6,1 (Ouatchi - Mina), et en fonction de la profession du chef de ménage, de 3,2 (étudiant - apprenti) à 6,2 (salarié - fonctionnaire).

2 - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

2 - 1 - Niveau d'instruction des adultes (tableaux 6 et 7 de l'annexe n°2)

La population de 15 ans et plus compte 47 % d'illettrés. De ce point de vue les femmes sont nettement défavorisées, avec une proportion d'illettrées deux fois plus importante que pour les hommes : 61 % contre 31 %. On trouve encore 20 % d'étudiants chez les 15 ans et plus (27 % des hommes et 14 % des femmes). Parmi les 33 % qui ont poursuivi et terminé leurs études (et plus précisément 43 % pour les hommes et 25 % pour les femmes), la grande majorité n'ont pas dépassé le niveau primaire : 68 % des hommes et 78 % des femmes concernés.

L'appartenance ethnique apparaît comme un facteur encore plus discriminant que le sexe pour le niveau d'instruction. Ainsi, si on ne retient que la proportion d'illettrés dans la population de 15 ans et plus, cet indicateur varie, pour les hommes de 9 % (Ouatchi - Mina) à 66 % (groupe Cotocoli - Alledjo - etc.), et pour les femmes de 42 % (Ewe - Ahlon) à 93 % (groupe Cotocoli - Alledjo - etc.). Ce sont les ethnies originaires des régions situées au Nord de la région des Plateaux qui sont les moins instruites, ce qui peut être relié à une moins bonne infrastructure scolaire. D'autre part les différences entre les sexes sont plus accentuées quand les ethnies sont fortement scolarisées. Le groupe ethnique le plus favorisé (Ouatchi - Mina) est également celui où les disparités sexuelles sont les plus fortes : la proportion de femmes illettrées y est 5 fois plus importante que celle des hommes, alors que parmi le groupe le moins favorisé (Cotocoli - Alledjo ..) le rapport n'est que de 1,4.

On peut s'attendre à trouver également de fortes discriminations selon l'ethnie pour la scolarisation des enfants.

2 - 2 - Activité

(tableau 8 de l'annexe n°2)

La population active représente 42 % de la population totale ou, en d'autres termes, chaque actif a en moyenne (outre lui-même) 1,4 personnes à charge. De plus précisons que sont incluses dans les actifs certaines catégories de profession susceptibles de ne pas rapporter de ressources monétaires directes au ménage, comme les aides familiales, ménagères et apprentis (6). La charge supportée par les actifs provient principalement des enfants en bas âge et des enfants scolarisés : ainsi les "moins de 6 ans" représentent 20 % de la population et les élèves ou étudiants 32 %. Par contre le poids des retraités et des personnes sans profession est faible : seulement 6 % de la population.

Du fait d'une scolarisation moindre chez les femmes (26 % d'élèves ou étudiantes dans la population féminine contre 37 % dans la population masculine), la proportion d'actives (par rapport à la population totale) est plus élevée pour ces dernières que pour les hommes : 46 % contre 37 %.

Chez les hommes c'est l'artisanat qui est l'activité la plus répandue (34 % des actifs masculins), suivie par les salariés et fonctionnaires (25 %), les apprentis (16 %), et les professions agricoles ou para-agricoles (14 %).

Le schéma est très différent pour les femmes où se dégagent seulement deux activités principales, la catégorie "aide familiale - ménagère - domestique" (45 % des actives) et le commerce (36 %, alors que ce dernier n'occupait que 7 % des hommes actifs). La main-mise des femmes sur les activités commerciales traditionnelles est d'ailleurs un trait commun à l'ensemble du Togo. Quant à la prédominance de la première catégorie, elle ne saurait surprendre dans des sociétés où, du fait de la division sexuelle du travail et des rôles au sein du ménage, la charge des tâches domestiques incombent aux femmes.

(6) Le concept de population active retenu dans l'enquête diffère des conventions habituellement en vigueur, puisque, d'une part, les ménagères en font partie et, d'autre part, les personnes à la recherche d'un emploi en sont exclues.

3 - PROCESSUS DE SCOLARISATION

3 - 1 - Le système scolaire togolais

Donnons d'abord quelques précisions sur le système scolaire en vigueur au Togo depuis la réforme de l'enseignement de 1975 (1). L'école est obligatoire et gratuite jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire, ce qui, théoriquement, devrait correspondre à 15 ans environ.

Les élèves entrent à l'école primaire à 6 ans pour une durée de six années. L'enseignement s'y donne en Français mais une langue nationale y est également enseignée. Dans la moitié sud du pays (à laquelle appartiennent les villes enquêtées) il s'agit de l'été, dans la moitié nord du kabyé.

L'école secondaire comprend deux cycles, le premier de quatre ans (de 12 à 15 ans) et le deuxième de trois ans (de 16 à 18 ans).

Les élèves ne sont admis en deuxième cycle que sur concours. L'anglais devient obligatoire à partir du collège, ainsi qu'une deuxième langue nationale : le kabyé au sud et l'été au nord.

Quant à l'enseignement supérieur, la durée des études peut varier de trois à sept ans. Précisons qu'en dehors de Lomé deux villes togolaises disposent d'établissements d'enseignement supérieur : Lama - Kara, au nord - est du Togo, qui est doté d'un centre universitaire, et Atakpamé, une des trois villes enquêtées, où est implantée une Ecole Normale Supérieure.

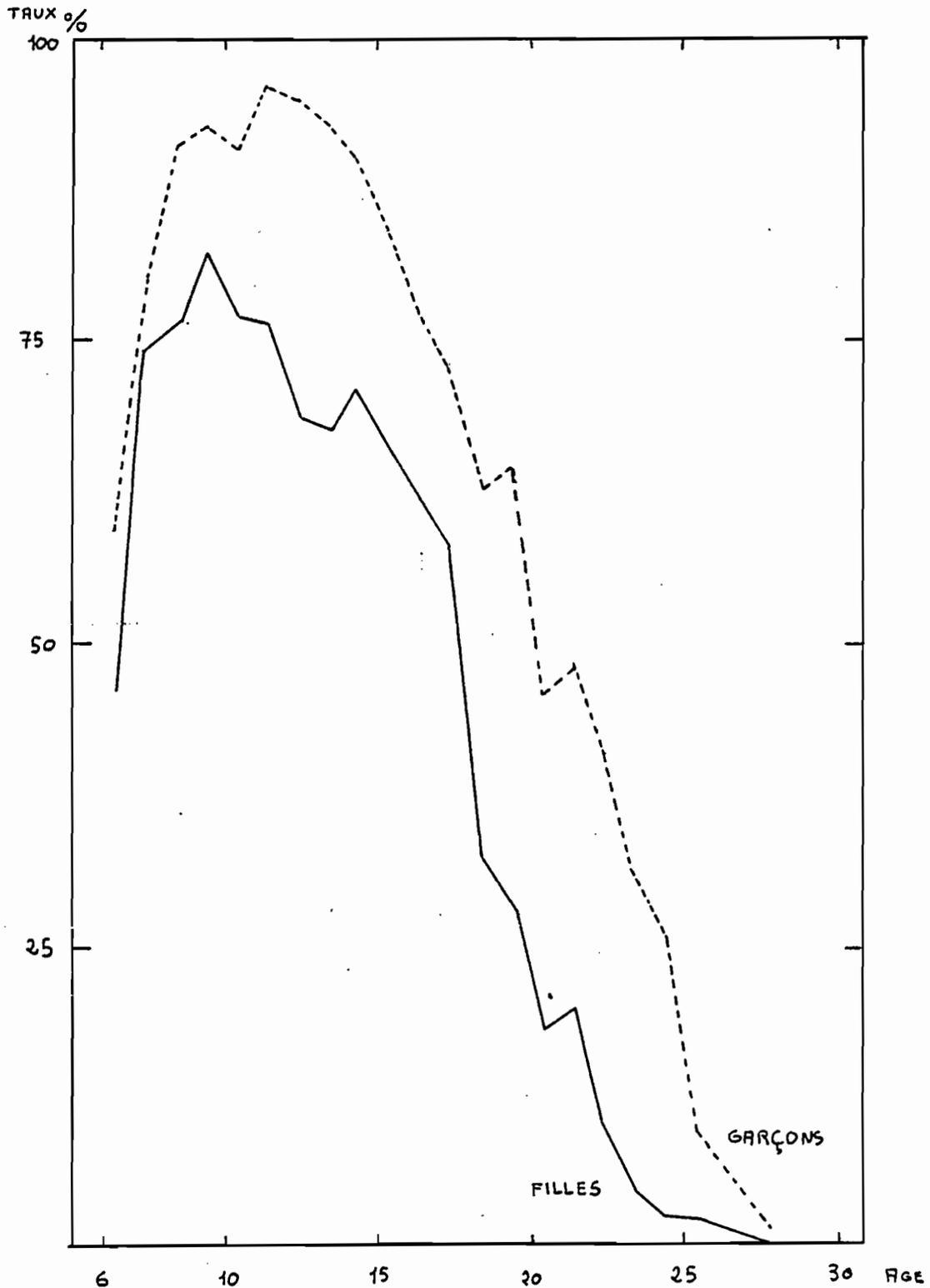
Les indications d'âge sont celles prévues pour correspondre aux classes scolaires, mais elles s'appliquent très mal à la réalité, comme nous pourrions le constater.

3 - 2 - Les taux de scolarisation par âge

Nous avons calculé, pour l'ensemble de la population des 6-29 ans des taux de scolarisation par année d'âge (7) et par sexe. (Tableau 9 de l'annexe n°3 et graphique 5).

(7) Il s'agit d'âge en années révolues, de même lors de notre commentaire, sauf notification spéciale.

Graphique 5 - Taux de scolarisation par âge et par sexe
(ensemble des 6-29 ans)



Chez les garçons les taux de scolarisation augmentent rapidement entre 6 et 11 ans, passant de 59,7 % à un maximum de 96,9 %, décroissent au-delà et après 25 ans les cas d'élèves ou étudiants deviennent exceptionnels. Dans l'ensemble les taux de scolarisation sont relativement élevés : entre 8 et 14 ans la proportion de garçons scolarisés dépasse 90 %. Le schéma suggère à la fois des entrées tardives dans le système scolaire et des sorties également tardives. Ainsi à 20 ans on compte encore 45,5 % d'élèves ou étudiants et l'âge moyen de fin de scolarité (résultant du calcul présenté dans la partie méthodologique) s'élève à 19,8 ans (exacts).

Toutefois cette interprétation en termes d'entrées et de sorties du système scolaire demande quelques précautions, car nous travaillons ici sur une coupe transversale, les données observées en 1979, et non sur une génération dont on suivrait le déroulement de la scolarité. Aussi en dehors de l'effet d'âge proprement dit qui explique l'évolution générale des taux, intervient un effet de génération qui peut accentuer ou au contraire contrarier ce dernier. Ainsi les divers "accidents" de la courbe des taux de scolarisation par âge (comme l'augmentation transitoire des taux à 19 ans et à 21 ans alors que la tendance générale est à la baisse) s'expliquent probablement par le fait qu'entrent en ligne de compte des générations différentes, chacune possédant sa propre histoire. D'autre part des phénomènes perturbateurs, comme des migrations différenciées selon le niveau de scolarisation ne sont pas à exclure. Enfin on ne peut pas totalement rejeter l'hypothèse d'erreurs de déclaration sur l'âge ou la scolarisation, susceptibles d'induire des déformations dans la courbe des taux.

On retrouve pour les filles la même évolution générale des taux de scolarisation en fonction de l'âge. Toutefois les taux sont toujours inférieurs à ceux des garçons : en moyenne l'écart relatif, mesuré par le rapport du taux masculin au taux féminin, est de 1,5, et il se creuse aux âges plus élevés (rapport de 4 pour les 19-25 ans). D'autre part le taux maximum (82,5 %) est atteint plus tôt, à 9 ans. La moindre scolarisation des filles à tous les âges se traduit par une fin de scolarité plus précoce. A 20 ans il n'y a plus que 18,2 % de filles scolarisées, et l'âge moyen de fin de scolarité - 16,1 ans (exacts) -

est de 4 ans inférieur à celui des garçons.

Bien sûr toutes les remarques faites précédemment pour interpréter l'évolution des taux par âge, et en particulier les perturbations, plus nombreuses pour les filles, sont toujours valables.

Il est intéressant de replacer les taux de scolarisation observés dans notre population par rapport aux niveaux moyens rencontrés en Afrique Noire (tableau I). Pour établir des comparaisons avec les données publiées par l'UNESCO dans son annuaire statistique nous avons calculé des taux par groupe d'âges en reprenant les mêmes classes que celles retenues dans cette publication, soit : 6-11 ans, 12-17 ans et 18-23 ans. L'annuaire ne présente pas les taux de scolarisation par groupe d'âges et par sexe pour chaque pays, mais seulement par grande région mondiale et, en ce qui nous concerne, pour l'Afrique sans les états Arabes.

D'autre part 1979 ne fait pas partie des années retenues dans la série chronologique des données publiées. L'année la plus proche était 1980. La comparaison est donc un peu faussée, toutefois les différences sont suffisamment importantes pour être significatives.

Pour les trois groupes d'âges, et aussi bien pour les filles que pour les garçons, les taux de scolarisation de la population de l'enquête sont nettement supérieurs à la moyenne Africaine (66,2 % contre 38,5 % pour l'ensemble des 6-23 ans). Les écarts sont du même ordre pour les deux sexes mais par contre ils augmentent fortement avec l'âge : pour les 6-11 ans le rapport des taux (8) est de 1,2 (9) ; pour les 12-17 ans de 2,1 et pour les 18-23 ans de 6,3. Les données de l'enquête étant d'une année antérieure à celle de l'ensemble de l'Afrique, ces écarts

(8) Il s'agit du rapport entre le taux de scolarisation de la population de l'enquête et celui pour l'ensemble de l'Afrique sans les états Arabes.

(9) Ce chiffre pourrait être surestimé car, comme le précise une note de l'annuaire statistique de l'UNESCO : "ces données (par grande région) ne tiennent pas compte de l'enseignement précédent le premier degré, et les taux pour le groupe d'âges 6-11 ans peuvent être sous-estimés parce que dans certains pays l'âge d'admission dans l'enseignement du premier degré est de 7 ans".

Tableau I - Taux de scolarisation par groupe d'âges en (%)

Comparaison entre la population enquêtée et la population d'Afrique (sans les États Arabes).

Groupes d'âges	6 - 11 ans		12 - 17 ans		18 - 23 ans		6 - 23 ans	
	E.79	A.80	E.79	A.80	E.79	A.80	E.79	A.80
Garçons	83,8	68,2	85,7	41,6	51,7	8,0	76,6	43,5
Filles	71,8	57,3	66,2	29,1	19,4	3,1	56,1	33,6
Ensemble	77,6	62,7	76,2	35,4	34,7	5,5	66,2	38,5

(E) E 79 : population de l'enquête de 1979

A 80 : population de l'Afrique sans les États Arabes en 1980

(source : Annuaire statistique de l'UNESCO 1981/tables: 1.H)

Tableau II - Taux d'inscription bruts par degré d'enseignement (i) par sexe (population de l'enquête)

Degré d'enseignement		primaire	secondaire		supérieur	tous les degrés
			1er cycle	2e cycle		
groupes d'âges officiels		6-11	12-15	16-18	19-25	6-25
Garçons	inscrits	1241	486	129	2	1868
	scolarisables	926	581	421	562	2497
	i (%)	134,0	83,0	33,0	0,4	74,8
Filles	inscrits	1116	270	34	1	1421
	scolarisables	983	608	338	722	2656
	i (%)	113,5	44,4	10,1	0,1	53,5
ensemble	inscrits	2357	756	173	3	3289
	scolarisables	1909	1189	759	1296	5153
	i (%)	123,5	63,6	22,8	0,2	63,6

Tableau III - Taux de scolarisation par sexe et par âge (ensemble des 6-25 ans de l'enquête)

		6-11	12-15	16-18	19-25	6-25
		ans	ans	ans	ans	ans
Garçons	Elève-Étud.	776	527	298	229	1830
	Pop. totale	926	581	421	569	2497
	s (%)	83,8	90,7	70,8	40,2	73,3
Filles	Elève.étud.	706	415	166	87	1374
	Pop. totale	983	608	338	727	2656
	s (%)	71,8	68,3	49,1	10,0	51,7
Ensemble	Elève.étud.	1482	942	464	316	3204
	Pop. totale	1909	1189	759	1296	5153
	s (%)	77,6	79,2	61,1	24,4	62,2

pourraient même être légèrement sous-estimés. La position privilégiée de la population de l'enquête reflète la situation générale au Togo (10) quant à la scolarisation, avec l'avance marquée d'une part, des populations urbaines et, d'autre part, de la région dans ce domaine.

3 - 3 - Taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement

Les taux d'inscription scolaire bruts diminuent très fortement lorsque le niveau d'instruction augmente : parti d'un niveau particulièrement élevé dans le primaire (123,5 %) le taux est encore important dans le secondaire - premier cycle (63,6 %), devient faible dans le deuxième cycle (22,8 %) et négligeable dans le supérieur (0,2 %). Cette chute étant encore plus accentuée pour les filles, il en résulte un écart croissant entre les taux d'inscription des deux sexes, à l'avantage des garçons (tableau II).

Mais, au-delà de cette description sommaire, comment interpréter l'évolution de taux pouvant dépasser cent pour cent ? Prenons, à titre d'exemple, le taux d'inscription brut dans le primaire. Deux facteurs différents peuvent contribuer à des valeurs fortes de ce taux. Le premier est un taux d'inscription dans le primaire élevé parmi les enfants de 6-11 ans (11), c'est-à-dire dont l'âge correspond à l'âge "normal" pour le primaire. Le deuxième est un effectif important d'enfants inscrits dans le primaire mais dont l'âge ne correspond pas aux âges d'admission officiels, soit des enfants "en avance" par rapport à la scolarité "normale", et qui sont à l'école primaire avant 6 ans, et surtout des enfants "en retard" qui ont plus de 11 ans, en raison d'une entrée différée à l'école et/ou de redoublements. Et c'est l'adjonction de cette deuxième population de scolarisés à la première qui est à l'origine de taux supérieurs à cent pour cent, sans que l'on puisse pour autant porter un jugement favorable sur le niveau de scolarisation. L'intervention de ces deux facteurs,

(10) Dans l'Atlas du Togo publié par Jeune Afrique il est fait mention d'un taux de scolarisation de 65 % en 1980 ... mais sans que soient précisées les limites d'âge retenues pour le calcul de ce taux.

(11) Ce que l'on peut appeler le taux d'inscription scolaire net dans le primaire.

appelant chacun des appréciations de nature différente sur le processus de scolarisation, rend les taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement des indicateurs difficilement interprétables et particulièrement mal adaptés à une analyse comparative.

Concernant notre population le facteur "retard dans les études" a vraisemblablement un poids important dans la valeur des taux d'inscription bruts. L'évolution croissante des taux de scolarisation par âge jusqu'à 9 ou 11 ans nous avait déjà suggéré des entrées tardives dans le système scolaire. Ce premier décalage est ensuite accentué par des redoublements fréquents, du moins selon l'idée que l'on peut s'en faire à partir des données de 1979 sur l'ensemble du Togo : 31 % des redoublants par année d'étude dans le primaire, et 25 % dans le secondaire

La comparaison du taux d'inscription scolaire brut dans le primaire avec le taux de scolarisation des 6-11 ans procure une illustration marquante de la non correspondance entre classe d'âge et classe scolaire qui résulte de ces retards accumulés : 123,5 % pour le premier contre 77,6 % pour le second (12). A l'opposé le taux d'inscription scolaire brut dans le supérieur n'est que de 0,2 % alors que le taux de scolarisation des 19-25 ans est de 24,4 % (12) (cf. tableaux II et III).

Une des conclusions à retenir de la confrontation de ces deux séries d'indicateurs est que la longueur de la scolarité n'est pas en rapport direct avec le niveau d'enseignement atteint, en particulier on ne devra pas assimiler "âge moyen de fin de scolarité élevé" avec "niveau d'étude élevé".

(12) En toute rigueur les populations scolarisées intervenant dans le calcul des deux types de taux ne sont pas de nature strictement équivalente (cf. p. 12). En particulier, si on avait calculé le taux de scolarisation des 19-25 ans à partir des données qui ont servi à déterminer la population par niveau d'instruction pour le calcul des taux d'inscription scolaire bruts par degré d'enseignement, on aurait obtenu un taux de scolarisation supérieur, car incluant les individus travaillant, mais toujours en cours d'études, et non déclarés "étudiants" à la question sur la profession. L'écart entre les deux taux serait alors encore plus important.

TROISIEME PARTIE

ANALYSE DIFFERENTIELLE DE LA SCOLARISATION

Comme nous l'avons expliqué dans la partie méthodologique de cette étude, l'analyse différentielle de la scolarisation concernera exclusivement les garçons et filles de 6 à 25 ans, non chefs de ménage ; ce qui correspond à un échantillon de 4746 individus.

Dans cette population le taux global de scolarisation (1) est de 65,1 %, 78,5 % pour les garçons et 53,3 % pour les filles ; ce qui représente des valeurs sensiblement supérieures à celles enregistrées pour l'ensemble des 6 - 25 ans (respectivement 62,2 % ; 73,3 % et 51,7 %). Les âges moyens de fin de scolarité, 20,4 ans pour les garçons et 16,3 ans pour les filles sont aussi légèrement réhaussés, les anciennes valeurs étant, respectivement, 19,8 ans et 16,1 ans.

En effet en éliminant les jeunes eux-mêmes chefs de ménage nous avons écarté proportionnellement plus d'actifs que d'étudiants, et plus de garçons que de filles. Les plus concernés sont les garçons de 19 - 25 ans dont le taux de scolarisation passe ainsi de 40,2 % à 52,6 %, ce qui a également pour effet d'accentuer un peu plus l'écart entre les filles et les garçons (cf. tableau 10 , annexe 3).

Les variables retenues pour cette analyse comparative de la scolarisation sont donc les suivantes : le niveau d'instruction, la profession et l'ethnie du chef de ménage et la taille du ménage. Le niveau d'instruction du chef de ménage nous servira en outre de variable approchée du niveau de revenu, et interviendra donc également comme "filtre" dans l'étude de chacun des autres facteurs.

Nous avons regroupé dans un tableau récapitulatif (n° IV) les principaux résultats qui n'ont pas fait l'objet par ailleurs de représentations graphiques insérées dans le texte - Pour le détail de tous les calculs on se reportera aux annexes correspondantes.

(1) Nous réserverons l'appellation "taux global" au taux de scolarisation des 6 - 25 ans.

Tableau IV - Récapitulatif: âge moyen (m), taux de scolarisation observés (s en %) et comparatifs (sc en%)

des 6-25 ans non chefs de ménage, suivant les caractéristiques du ménage.

Variable	modalités	GARÇONS					FILLES					Ensemble
		m	s	CMI (s)	CML (s)	sc	m	s	CMI (s)	CML (s)	sc	
niveau d' instruc. tion du CM	illettré	19,4	70,2	70,2			14,9	44,9	44,9			57,0
	CE-CP	-	21,2				-	17,5				69,5
	cours moyen	21,3	85,6		85,6		17,8	60,8		60,1		72,1
	secondaire supérieur	21,9	87,3				17,3	60,5				72,7
prof. du CM	sans prof- retraité	-	91,6	-	94,6	-	-	70,8	-	74,6	-	80,6
	prof agri et para agri.	20,3	73,3	69,8	80,2	75,5	14,4	44,6	38,3	58,0	48,9	60,2
	artisanat	18,9	71,5	64,9	78,7	72,4	15,3	44,1	31,5	65,4	45,0	57,5
	commerce	20,4	78,5	73,9	86,4	80,6	16,7	56,7	55,5	61,0	58,5	56,0
	salarié-fonctionnaire	22,0	88,4	76,1	90,5	83,9	17,3	60,4	62,2	60,0	61,0	72,9
ethnie du CM	EWE-Ahlon	21,2	84,6	82,9	85,1	84,1	18,4	66,4	61,7	69,1	65,7	73,3
	Kabye- Sola ...	-	75,3	69,7	82,7	76,7	-	49,0	54,7	45,0	49,4	60,9
	Cotocoli-Alledjo...	17,1	56,7	54,1	68,5	61,9	11,8	25,3	22,6	35,0	29,3	36,9
	Ouatchi- Mina	22,2	88,5	78,1	92,6	86,0	-	60,9	48,1	65,3	57,4	73,2
	Ana-Akposso ...	-	85,5	85,7	85,1	85,3	-	62,5	66,4	59,3	62,6	72,9
	Ethnies étrangères	21,1	82,6	74,7	90,4	83,2	-	53,7	46,4	58,3	52,8	67,8
ensemble des ménages		20,4	78,5	70,2	85,6	78,5	16,3	53,3	44,9	60,1	53,3	65,1

abréviations utilisées : C.M.I : chef de ménage illettré ; C.M.L : chef de ménage lettré ; - : effectifs insuffisants pour le calcul de l'indice- 4

1 - LES DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES

1 - 1. Le niveau d'instruction du chef de ménage
(tableau 11 .annexe 4)

D'une manière générale les taux de scolarisation sont d'autant plus forts que le niveau d'instruction du chef de ménage est lui-même élevé. Précisons que, pour chaque sexe et quel que soit le groupe d'âges considéré ; les tests d'indépendance du CHI-2 entre ces deux variables, scolarisation et niveau d'instruction du chef de ménage, concluent toujours à l'existence d'un lien significatif, au seuil de confiance de 1 % (cf. annexe 8) (2).

Les différences de scolarisation sont surtout importantes entre, d'une part, les ménages dont le chef est illettré et, d'autre part, ceux dont le chef est lettré (c'est-à-dire a été scolarisé, quel que soit le niveau d'instruction atteint). Ainsi, pour les garçons le taux global de scolarisation passe, de la première population à la deuxième, de 70,2 % à 85,6 %, et pour les filles de 44,9 % à 60,1 %.

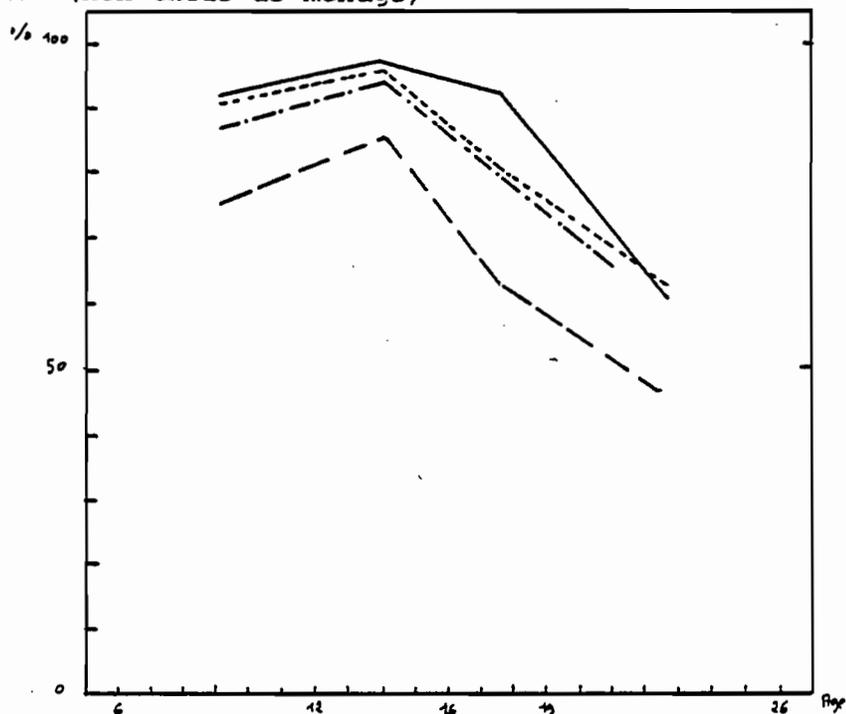
D'autre part si l'on différencie les chefs de ménage lettrés selon le niveau d'instruction atteint, la progression des taux de scolarisation dans les ménages correspondants est relativement moins forte que suivant le critère précédent (illettré/lettré). Le taux global de scolarisation des garçons augmente de 82,5 % (niveau "cours préparatoire - cours élémentaire") à 87,3 % (niveau "secondaire et supérieur"), et celui des filles de 57,3 % à 60,5 % (respectivement).

La scolarisation se ressent de l'effet du niveau d'instruction du chef de ménage à tous les âges (graphique 6). C'est dans le groupe 12-15 ans - quand le niveau de scolarisation est le plus élevé (en moyenne) -, que les écarts relatifs sont les moins importants, et dans le groupe 19-25 ans qu'ils sont les plus importants, c'est-à-dire quand la

(2) à l'exception des garçons de 19-25 ans pour lesquels le seuil de confiance est de 5 %.

Graphique 6 - Taux de scolarisation par âge selon le niveau d'instruction du chef de ménage

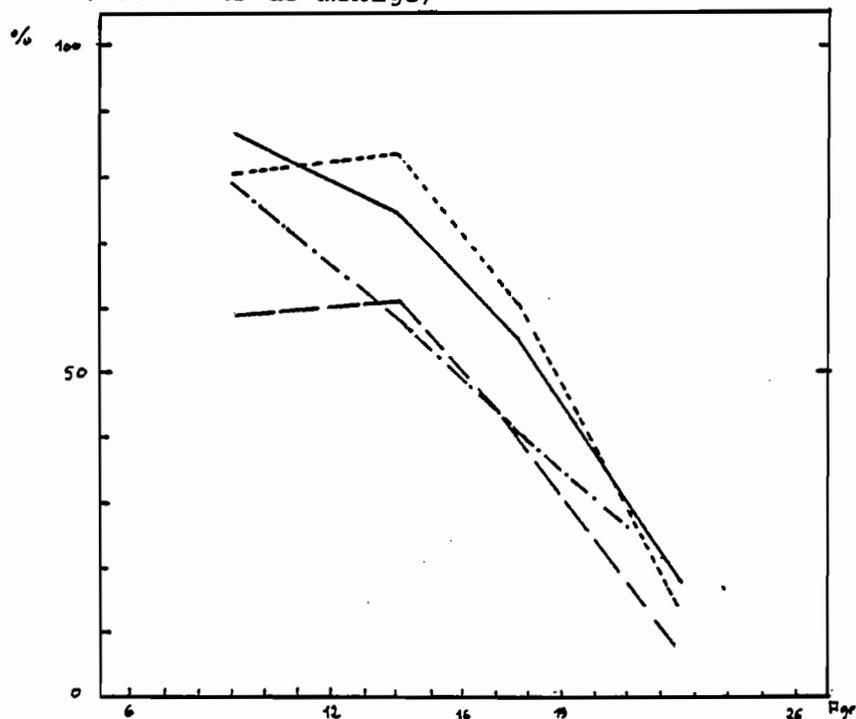
A. Garçons (non chefs de ménage)



niveau d'instruction du chef de ménage:

—	illettré
·····	CP, CE
- - - -	C.M.
- · - ·	Sec. Sup.

B. Filles (non chefs de ménage)



scolarisation est la moins fréquente. Notons que la hiérarchie des taux selon le niveau d'instruction du chef de ménage n'est pas strictement vérifiée pour les filles : de 12 à 18 ans la proportion de filles scolarisées pour le niveau "cours moyen" est supérieure à celle du niveau "secondaire et supérieur".

L'augmentation des taux de scolarisation avec le niveau d'instruction du chef de ménage se traduit par une élévation de l'âge moyen de fin de scolarité du moment. Ce dernier passe, pour les garçons, de 19,4 ans (chef de ménage illettré) à 21,9 ans (niveau "secondaire et supérieur") et pour les filles de 14,9 ans (chef de ménage illettré) à 17,8 ans (niveau "cours moyen").

Par contre le niveau d'instruction du chef de ménage n'a que peu d'influence sur les disparités du niveau moyen de scolarisation selon le sexe. Toutefois, dans le groupe des 19-25 ans, où les inégalités sexuelles sont en général les plus fortes, l'écart relatif entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles diminue lorsque le niveau d'instruction du chef de ménage augmente (le rapport du taux masculin au taux féminin est de 5,8 pour "illettré", de 4,2 pour le niveau "primaire", et de 3,5 pour le niveau "secondaire et supérieur").

La corrélation positive observée entre le taux de scolarisation et le niveau d'instruction du chef de ménage peut s'expliquer par l'effet d'une variable intermédiaire : le revenu. On peut également y voir l'illustration d'un aspect particulier de "l'ensemble des stratégies de reproduction biologique, culturelle et sociale que tout groupe met en oeuvre pour transmettre à la génération suivante, maintenus ou augmentés, les pouvoirs et les privilèges qu'il a lui-même hérités" [3]. Toutefois si l'on cherche à comprendre plus en profondeur ces stratégies de reproduction sociale dans lesquelles la scolarisation des enfants occupe une place de choix, on ne peut se contenter d'une explication par le seul biais du revenu qui, à la limite, aboutit à une tautologie,

à savoir, "les enfants qui suivent des études sont ceux qui appartiennent à des ménages qui ont les moyens de les leur financer". Pour aller au-delà de cet apparent déterminisme nous devons justement essayer de donner l'effet revenu pour mettre à jour d'autres déterminants susceptibles de nous aider à démonter le mécanisme de ces schémas de reproduction sociale qui passent par le canal de la scolarisation. En analysant à cette fin l'influence des autres caractéristiques du ménage, il s'agira également de voir si cet effet de revenu, approché par le niveau d'instruction du chef de ménage, est ou non le plus important.

1 - 2. La profession du chef de ménage
(tableaux 12 à 14 - annexe 4)

L'influence de la profession du chef de ménage sur la scolarisation est assez sensible, et les tests d'indépendance du CHI-2 entre ces deux variables concluent toujours à l'existence d'un lien significatif au seuil de confiance de 1 %, quels que soient le sexe et le groupe d'âges considéré. (Cf. annexe 8).

Au niveau des taux globaux de scolarisation l'effet de la profession est le même pour les garçons et pour les filles.

C'est dans les ménages dont le chef est sans profession ou retraité que les taux sont les plus élevés : 91,6 % pour les garçons et 70,8 % pour les filles. Ce qui pourrait sembler paradoxal dans un pays industrialisé occidental peut s'expliquer dans une société africaine : en effet le chef de ménage qui ne travaille pas (quand il n'est pas étudiant non plus) est celui qui a les moyens financiers de ce choix et qui bénéficie sans doute de rentes ou de profits importants. Il s'agit probablement de ménages au niveau de vie élevé, et pour lesquels les dépenses relatives à la scolarisation des enfants sont faciles à assurer.

Les mieux placés pour la scolarisation sont ensuite les ménages dont le chef est salarié du privé ou fonctionnaire : le taux est de 88,4 % pour les garçons et 60,4 % pour les filles.

Les ménages de commerçants se situent dans la moyenne avec un taux global de 78,5 % pour les garçons et 56,7 % pour les filles. Comme le commerce est une activité à prédominance féminine il s'agit, pour la plupart, de ménages tenus par des femmes (3).

Enfin les taux de scolarisation les plus faibles sont enregistrés dans les ménages dont le chef exerce une profession agricole ou para-agricole (taux de 73,3 % pour les garçons et de 44,6 % pour les filles) et surtout les ménages d'artisans (taux de 71,1 % pour les garçons et de 44,1 % pour les filles) (4). Le retard de ces derniers pourrait tenir à la nature même du métier. En effet dans l'artisanat la transmission du métier d'une génération à l'autre est chose fréquente ainsi que la pratique de l'apprentissage. Aussi, pour les enfants d'artisans destinés à perpétuer l'activité de leurs aînés, l'apprentissage, formel ou non, peut venir se substituer rapidement à l'école. D'autre part on pourra également trouver dans ces ménages de jeunes apprentis non apparentés, ou indirectement au chef. Une donnée complémentaire vient à l'appui de cette interprétation : parmi les garçons de 6-25 ans (non chefs de ménage) la proportion d'apprentis (5) est deux fois plus importante dans les ménages d'artisans que dans l'ensemble des ménages : 19,4 % contre 9,9 %. (Pour les filles par contre la proportion d'apprentis reste très faible, quelle que soit par ailleurs la profession du chef de ménage : 2,9 % en moyenne).

(3) Parmi les chefs de ménage commerçants on compte 70 % de femmes.

(4) Il faudrait également ajouter les ménages dont le chef est étudiant ou apprenti, et où le taux de scolarisation (des autres membres) est encore plus faible, sans doute en raison de la précarité économique de ces ménages. Mais il s'agit d'une catégorie très marginale, et pour laquelle seul le calcul d'un taux global de scolarisation sexes réunis est possible, à cause de la faiblesse des effectifs. Ce taux, de 42,3 % est alors à comparer à des taux de même nature : 57,5 % par exemple dans les ménages d'artisans - et 80,6 % quand le chef de ménage est sans profession ou retraité.

(5) Il s'agit ici d'une des modalités de la variable "profession", donc quel que soit par ailleurs le lien de parenté avec le chef de ménage.

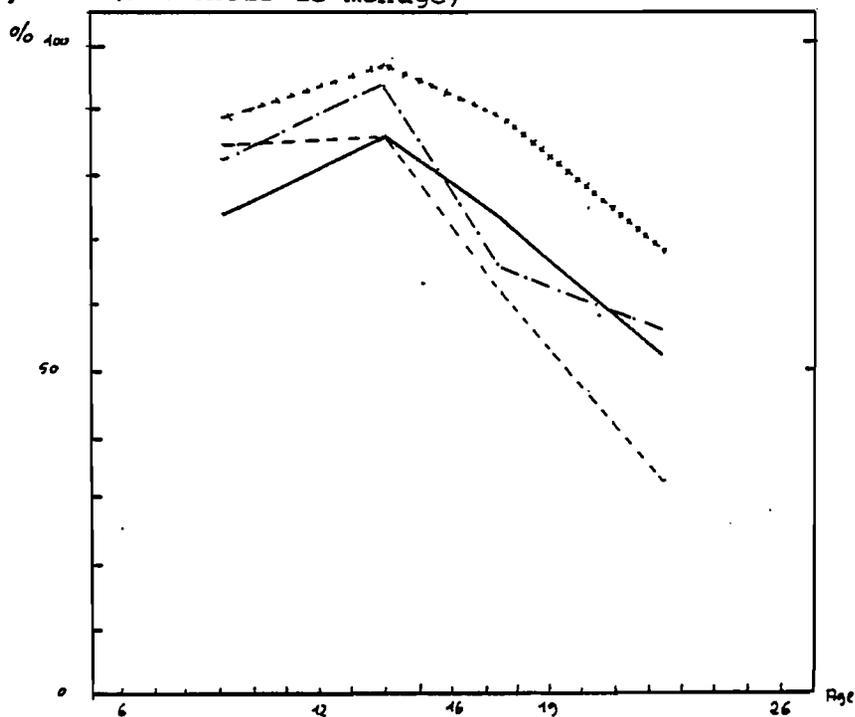
Nous ne nous attarderons pas au commentaire de la catégorie "divers" qui, en raison de l'hétérogénéité des métiers qui la composent et du peu d'effectifs concernés est difficilement interprétable quant à son influence sur la scolarisation, et d'intérêt limité.

On peut affiner ces résultats sur la scolarisation en fonction du groupe d'âges. Ceci n'est toutefois pas possible pour la catégorie "sans profession - retraité" en raison d'effectifs insuffisants. Cette analyse ne concernera donc que les quatre catégories professionnelles les plus représentées parmi les chefs de ménage : profession agricole et para-agricole, artisanat, commerce, salarié du privé et fonctionnaire. (Graphique 7 et tableau 12 -annexe 5). L'influence de la profession du chef de ménage peut jouer différemment selon le groupe d'âges de telle sorte que le classement des catégories professionnelles en fonction du niveau du taux de scolarisation se modifie légèrement. Par exemple le taux de scolarisation des 6-11 ans dans les ménages de profession agricole ou para-agricole est nettement en retrait, même par rapport au taux de scolarisation des enfants des ménages d'artisans. (respectivement 73,7 % contre 84,5 % pour les garçons et 54,9 % contre 71,3 % pour les filles). On notera également que dans les deux derniers groupes d'âges (donc de 16 à 25 ans) la proportion des filles scolarisées dans les ménages de commerçants rattrape celle des ménages de salariés. Une constante toutefois : les garçons des ménages de salariés sont les plus scolarisés à tous les âges.

Par ailleurs, comme pour le niveau d'instruction du chef de ménage, les disparités selon la profession sont les moins fortes dans le groupe d'âges 12-15 ans, et les plus fortes dans le groupe 19-25 ans donc là où le taux de scolarisation est le plus faible. Entre ces deux groupes l'écart relatif entre le taux de scolarisation maximum et le taux minimum (mesuré par leur rapport) passe de 1,1 à 2,0 pour les garçons et de 1,3 à 5,4 pour les filles.

Taux de scolarisation par âge selon la profession du chef de ménage.

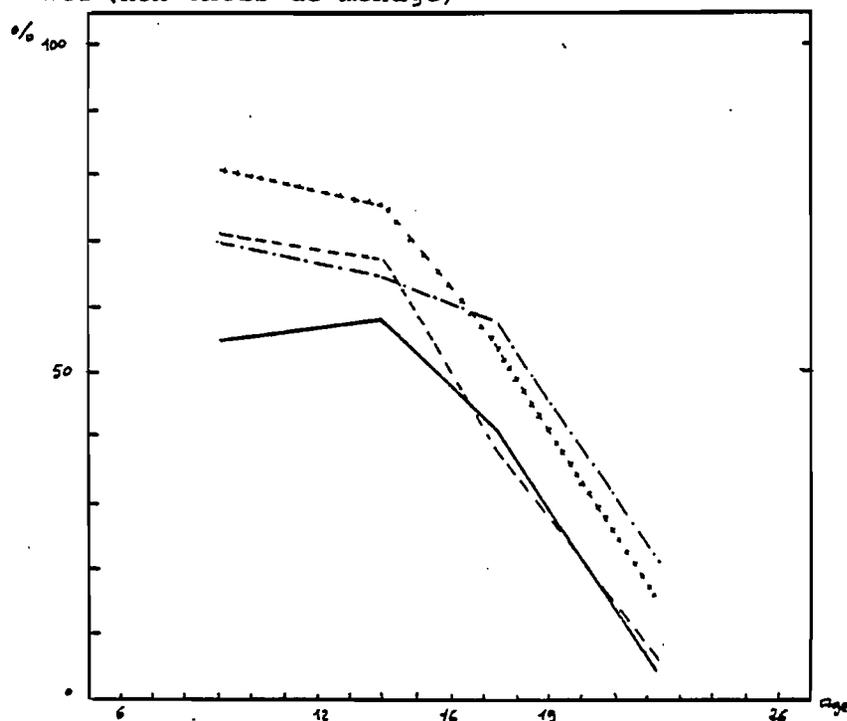
A. Garçons (non chefs de ménage)



profession du chef de ménage :

- prof. agricole et pers agricole
- - - artisanat
- · - commerce
- · · salarif.-fonctionnaire

B. Filles (non chefs de ménage)



En terme d'âge moyen de fin de scolarité du moment, les écarts maxima parmi les quatre catégories professionnelles considérées sont de l'ordre de 3 ans : de 18,9 ans ("artisanat") à 22 ans ("salarié - fonctionnaire.") pour les garçons, et de 14,4 ans ("profession agricole et para-agricole" (6)) à 17,3 ans ("salarié - fonctionnaire ") pour les filles.

Quant aux disparités sexuelles de la scolarisation c'est dans la catégorie "profession agricole et para-agricole" qu'elles sont le plus accentuées : ainsi les filles achèvent leur scolarité en moyenne 5,9 années plus tôt que les garçons, l'écart n'étant que de 4,1 ans dans l'ensemble de la population.

. Profession - revenu - niveau d'instruction

La profession est également un des déterminants du niveau de revenu bien que la dispersion à l'intérieur de chaque catégorie puisse être très importante (pour la catégorie "commerce" en particulier). On ne saurait donc s'étonner du lien entre la profession et le niveau d'instruction. Ainsi, parmi les chefs de ménage la proportion d'illettrés est de 12,6 % pour les salariés du privé et fonctionnaires, 46,5 % pour les artisans, 54,0 % pour les retraités et sans profession (à relier à un effet de génération), 69,0 % pour les professions agricoles et para-agricoles et 72,0 % pour les commerçants (ou plutôt les commerçantes en grande majorité). Inversement 52,1 % des chefs de ménage salariés du privé ou fonctionnaires ont poursuivi des études jusqu'en secondaire ou supérieur contre seulement 1,1 % pour les chefs de ménage exerçant une profession agricole ou para-agricole.

Pour annuler les effets de génération ou de la féminisation de certaines professions, on peut restreindre la comparaison aux seuls chefs de ménage masculins de 40-49 ans, par exemple. Le classement des catégories

(6) Il est intéressant de noter ici que l'âge moyen minimum de fin de scolarité correspond à un taux global de scolarisation de 44,6 %. Or, dans la catégorie "artisanat" le taux est pratiquement identique, 44,1 %, mais par contre l'âge moyen d'un an plus élevé que celui de la catégorie "profession agricole et para-agricole" : 15,3 ans. Ceci illustre une structure de scolarisation par âge différente dans ces deux catégories professionnelles (voir supra).

professionnelles suivant la proportion d'illettrés est alors conforme à celui observé pour la scolarisation : "sans profession - retraité" : 6,7 % d'illettrés, "salarié - fonctionnaire" : 25,1 %, "commerce" : 41 %, "artisanat" : 48,8 %, "profession agricole et para-agricole" : 61,4 %. Ceci illustre encore une fois le processus de reproduction sociale des inégalités.

On pourrait alors penser que l'influence de la profession sur la scolarisation résulte simplement d'un effet indirect du niveau d'instruction, reflet lui-même d'un effet revenu. Pour mettre en évidence l'action propre du facteur profession par rapport à celle du niveau d'instruction nous avons calculé des taux globaux de scolarisation en fonction simultanément de ces deux variables (en ne retenant que deux postes pour le niveau d'instruction : illettré/lettré) (tableau 13 - annexe 5).

Que l'on se place dans la sous-population "chef de ménage illettré" ou celle "chef de ménage lettré", le classement des catégories professionnelles selon la valeur du taux global de scolarisation est resté identique, pour les filles comme pour les garçons.

Toutefois dans chaque sous-population les différences sont moins importantes pour les garçons et, si le chef de ménage est illettré, les écarts entre catégories professionnelles ne sont plus significatifs dans leur ensemble au seuil de confiance de 10 % (7). Quant aux filles, lorsque le chef de ménage est lettré les écarts entre catégories professionnelles (7) ont plus de 20 % de chances de résulter de fluctuations aléatoires d'échantillonnage, mais par contre lorsque le chef est illettré les disparités sont accentuées : le taux global de scolarisation dans les ménages de salariés ou fonctionnaires est le double de celui des ménages d'artisans (62,2 % contre 31,5 %).

Si, pour une même catégorie professionnelle, les taux de scolarisation sont toujours supérieurs lorsque le chef de ménage est lettré, on note toutefois une exception intéressante à cette règle. En effet quand le chef de ménage est salarié ou fonctionnaire son niveau d'instruction

(7) La catégorie "sans profession - retraité" étant exclue de ces tests (cf. annexe 8).

n'a en moyenne pas d'influence sur la scolarisation des filles : leur taux global de scolarisation est sensiblement le même, que le chef de ménage soit illettré ou non (respectivement 62,2 et 60,0 %). On peut donc parler pour cette catégorie professionnelle d'une certaine homogénéité de comportement envers la scolarisation des filles.

Pour mesurer avec plus de précision l'effet du facteur "profession du chef de ménage" en neutralisant celui de son niveau d'instruction nous avons calculé pour les quatre catégories professionnelles les plus fréquentes (8) un taux de scolarisation comparatif pour l'ensemble des 6-25 ans, par sexe, obtenu en appliquant à chacune d'elles une même structure par niveau d'instruction du chef de ménage. (Tableau 14 - annexe 5).

La structure de référence choisie, ou structure type, est celle observée sur l'ensemble des garçons et filles de 6-25 ans non chefs de ménage. Le taux de scolarisation comparatif ainsi calculé est donc celui que connaîtrait chacune des catégories professionnelles si la proportion de chefs de ménage illettrés était identique pour toutes.

Pour les garçons l'effet principal de cette standardisation est une légère augmentation des taux de scolarisation dans les catégories "profession agricole et para-agricole" et "commerce", et une diminution du taux dans la catégorie "salarié - fonctionnaire". Ceci a pour résultat, d'une part, de rapprocher nettement les taux des catégories "salarié - fonctionnaire" et "commerce" (l'écart absolu passe de 9,9 points à 3,3) et d'autre part de réduire l'écart entre les deux taux extrêmes, c'est-à-dire entre les catégories "salarié - fonctionnaire" et "artisanat" (de 16,9 points à 11,5). Pour les filles la standardisation élève légèrement tous les taux, surtout celui de la catégorie "profession agricole et para-agricole" (+ 4,3 points) et l'écart entre les valeurs extrêmes n'est pas modifié.

(8) Les effectifs de la catégorie "sans profession - retraité" ne permettent pas de calculer tous les taux de scolarisation par sexe selon le niveau d'instruction du chef de ménage, à partir des quels sont construits les taux comparatifs.

Donc, si les inégalités en matière de niveau d'instruction du chef de ménage amplifient les disparités de scolarisation selon sa profession, il subsiste toujours, en dehors de l'effet de cette première variable, une certaine spécificité rattachée à la profession.

2 - UN FACTEUR PARTICULIEREMENT DISCRIMINANT : L'ETHNIE

(Tableaux 15 à 18 - annexe 6).

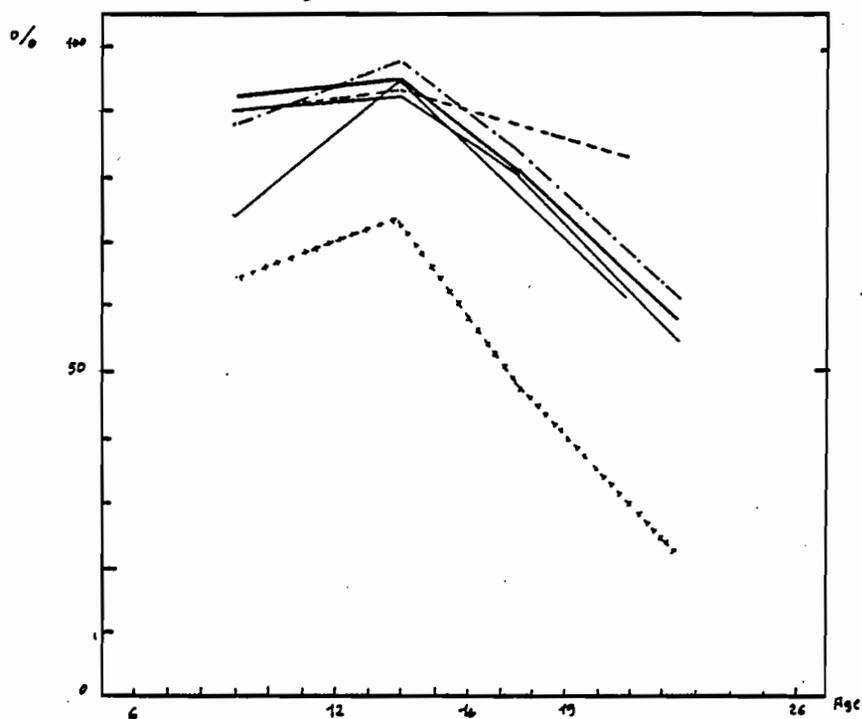
2 - 1. Incidence générale

L'ethnie apparaît comme un facteur particulièrement discriminant pour la scolarisation. Les tests d'indépendance entre ces deux variables concluent toujours à l'existence d'un lien significatif au seuil de confiance de 1 % quels que soient le sexe et le groupe d'âges considéré. (Cf. annexe 8).

Au niveau du taux global de scolarisation l'appartenance ethnique reproduit dans l'ensemble les mêmes inégalités que celles déjà notées pour la proportion d'illettrés dans la population adulte. Ainsi, pour les garçons le taux global de scolarisation est le plus élevé dans le groupe Ouatchi-Mina (88,5 %) et le plus faible dans le groupe Cotocoli - Alledjo ..., comprenant les ethnies originaires de la Région Centrale (56,7 %). En terme d'âge moyen de fin de scolarité du moment les garçons du groupe le plus défavorisé sortent 5,1 ans plus tôt que ceux du groupe le plus favorisé : à 17,1 ans contre 22,2 ans. Pour les filles l'écart entre les deux groupes extrêmes est encore plus important, avec un taux global de scolarisation maximum de 66,4 % pour les Ewe-Ahlon et un taux minimum de 25,3 % pour le groupe Cotocoli-Alledjo ... Ceci se traduit par une différence de 6,6 ans à l'âge moyen de fin de scolarité du moment : 18,4 ans contre seulement 11,8 ans. Le classement des ethnies selon la valeur du taux global de scolarisation n'est donc pas exactement identique pour les garçons et pour les filles.

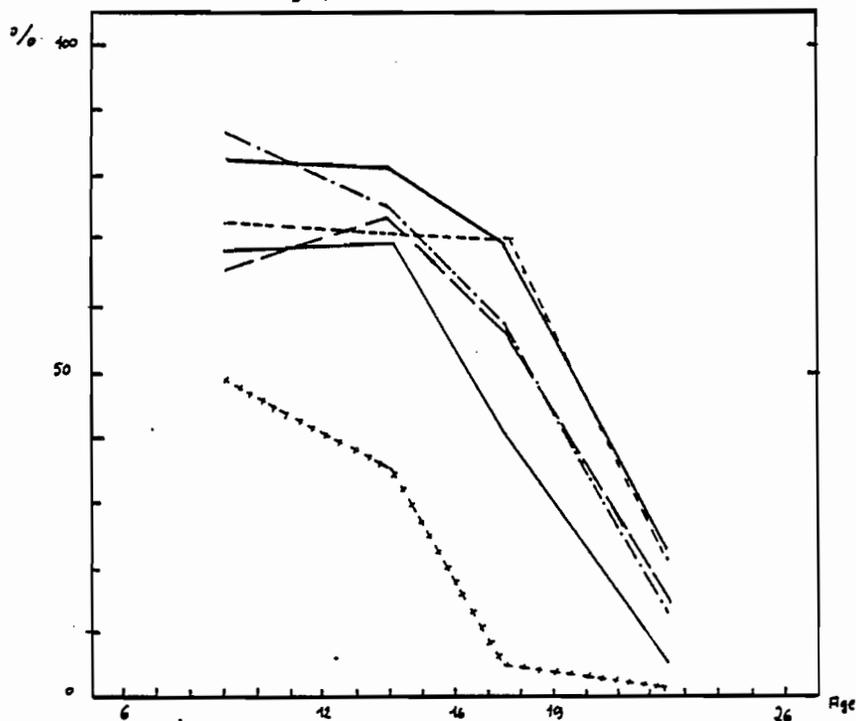
Graphique 8. Taux de scolarisation par âge selon l'ethnie du chef de ménage

A. Garçons (non chefs de ménage)



ethnie du chef de ménage: — Ewe, Akhon — Ans. Akposso —
 — Kabye-Sala — — autres étrangers
 - - - - - Ouatchi-Mina
 + + + + + Goloroli-Alledjo

B. Filles (non chefs de ménage)



Si on analyse les taux de scolarisation par groupe d'âges, le groupe Cotocoli-Alledjo s'oppose toujours radicalement à toutes les autres ethnies par des taux très inférieurs à tous les âges et pour les deux sexes (graphique 8 et tableau 15 - annexe 6).

Considérons à présent exclusivement ce deuxième sous-ensemble d'ethnies : des différences sensibles existent encore d'un groupe ethnique à l'autre, mais elles sont relativement moins importantes. De plus elles ne sont pas identiques à tous les âges, de telle sorte que le classement des ethnies selon le niveau du taux de scolarisation varie selon l'âge. Pour les garçons on remarquera d'une part que le groupe Kabye-Sola se distingue par un taux de scolarisation à 6-11 ans plus faible : 73,9 % contre 90,5 % en moyenne dans les autres ethnies (Cotocoli-Alledjo .. non compris), et d'autre part que le groupe Ouatchi-Mina enregistre au contraire des taux de scolarisation de 16 à 25 ans supérieurs à la moyenne : 82,6 % contre 67,7 % (Cotocoli-Alledjo .. non compris). Par contre, les taux de scolarisation à 12-15 ans sont très concentrés, et se situent à un niveau remarquablement élevé, entre 93 et 98 % (à titre comparatif le taux de scolarisation pour le groupe Cotocoli-Alledjo n'est que de 72,9 % à 12-15 ans). Pour les filles les disparités ethniques sont plus importantes, même en mettant à part (comme ici) le groupe Cotocoli-Alledjo. De 12 à 25 ans le groupe Kabye-Sola .. se démarque par des taux de scolarisation inférieurs et le groupe Ewe-Ahlon par des taux supérieurs ainsi que le groupe Ouatchi-Mina à partir des 16-18 ans.

Intéressons nous maintenant aux disparités sexuelles de la scolarisation selon l'appartenance ethnique. L'écart relatif entre le taux global de scolarisation masculin et le taux féminin, mesuré par le rapport des deux, varie peu (de 1,3 à 1,5) à l'exception du groupe Cotocoli-Alledjo où ce rapport est de 2,2. Faible niveau de scolarisation et inégalité sexuelle renforcée au détriment des filles vont donc ici de pair. Or nous avons remarqué le phénomène inverse concernant le niveau d'instruction de la population adulte : les disparités entre sexes étaient les plus fortes dans les groupes ethniques où la proportion d'illettrés était la plus faible. A partir de là on peut imaginer le processus suivant : dans un premier temps la diffusion de la scolarisation

dans les différents groupes ethniques a profité davantage aux garçons qu'aux filles, creusant ainsi l'écart entre les deux sexes, puis, dans un deuxième temps, les garçons ayant atteint des taux de scolarisation élevés, l'effort s'est alors porté sur la scolarisation des filles, ce rattrapage permettant de réduire les écarts antérieurs. Le groupe Cotocoli-ALledjo, en retard du point de vue de l'instruction des adultes comme des enfants, n'en serait alors qu'aux premiers stades de cette dynamique.

Si nous confrontons à nouveau les disparités d'analphabétisation dans la population adulte avec les disparités de scolarisation des enfants et jeunes, ces dernières, du moins pour le sexe masculin, apparaissent relativement moins importantes. Ceci pourrait traduire un effort particulier de certains groupes ethniques défavorisés par leur héritage scolaire pour surmonter cet "handicap" en assurant à leurs garçons une bonne scolarisation dans le but probable d'en retirer eux-mêmes des bénéfiques futurs. Cette stratégie semblerait s'appliquer en particulier au groupe Kabye-Sola ... En effet, avec 53,3 % d'illettrés dans la population de 15 ans et plus (hommes et femmes), ce groupe se situait parmi les moins instruits après le groupe Cotocoli-ALledjo Or, en ce qui concerne la scolarisation des garçons, malgré un retard pour celle des plus jeunes (6-11 ans), le taux de scolarisation à 12-15 ans, avec une valeur de 95,2 %, rejoint les niveaux les plus élevés.

2 - 2. Ethnie et variables associées

Si l'appartenance ethnique apparaît sans aucun doute comme un facteur discriminant pour la scolarisation, ceci ne nous autorise pas à en faire une variable explicative stricto sensus. En effet l'ethnie représente des caractères propres dans les domaines de l'histoire, de la tradition culturelle, des possibilités de scolarisation dans le milieu d'origine, du mode de production et de la place occupée dans ce dernier ..., autant de caractères qui eux sont, à des titres différents, explicatifs d'un niveau actuel de scolarisation.

Par exemple, en constituant des groupes ethniques en fonction de leur région d'origine nous avons pu montrer que les enfants les moins scolarisés étaient ceux des ethnies immigrées de la région centrale ou de la Kara. Ceci nous renvoie, entre autres, aux différences régionales de scolarisation, aux difficultés d'intégration dans un nouveau milieu urbain avec, à ce niveau, l'intervention du facteur linguistique. Ainsi, à son entrée à l'école primaire l'enfant d'immigré de langue kabyle ou cotocoli aura non seulement à s'adapter comme tous les enfants, à un enseignement donné en français, mais encore à une deuxième langue - l'ewé - qui peut être également très éloignée de sa langue maternelle. Cette difficulté supplémentaire pourrait devenir pour certains un facteur d'abandon.

. Ethnie et niveau d'instruction du chef de ménage

Par ailleurs nous avons souligné que l'influence de l'appartenance ethnique correspondait aussi à une transmission de "l'héritage" scolaire. Mais ce dernier suffit-il à expliquer toutes les différences de scolarisation selon l'ethnie ? Afin de pouvoir répondre à cette question nous avons calculé des taux globaux de scolarisation en fonction, simultanément, de l'ethnie et du niveau d'instruction du chef de ménage (repéré en deux postes : illettré/lettré). (Tableau 16 - annexe 6). Des disparités ethniques subsistent et sont toujours significatives dans leur ensemble au seuil de 1 %, (cf. annexe 8) que l'on se place dans la sous-population "chef de ménage illettré" ou dans celle "chef de ménage lettré", mais sont plus importantes dans le premier cas. Comme par ailleurs les taux de scolarisation sont dans l'ensemble supérieurs lorsque le chef de ménage est lettré, cela tend à prouver que les progrès de la scolarisation au sein des différentes ethnies contribuent à en atténuer les inégalités.

Par contre le classement des ethnies selon la valeur du taux global de scolarisation diffère d'une sous-population à l'autre, ceci pour chaque sexe séparément. Une constante toutefois : le groupe Cotocoli-Alledjo enregistre toujours les taux de scolarisation les plus faibles.

Peut-on interpréter ces modifications d'ordre comme la preuve que, si l'appartenance ethnique reste un facteur discriminant pour la scolarisation, elle n'induit pas, en soi, de comportement invariant, valable en toutes circonstances, mais qu'au contraire l'influence ethnique en matière de scolarisation est elle-même sensible à d'autres paramètres, comme le niveau d'instruction du chef de ménage ? En fait cette conclusion mérite d'être nuancée. En effet, en dehors du groupe Cotocoli-Alledjo dont nous avons déjà souligné le retard constant dans le domaine de la scolarisation, deux autres groupes ethniques ont retenu notre attention : le groupe Ana-Akposso et le groupe Kabye-Sola (pour les filles uniquement) car les taux de scolarisation dans les ménages dont le chef est illettré rattrapent, voir dépassent, ceux des ménages dont le chef est lettré. Dans chacun de ces cas le niveau d'instruction du chef de ménage n'a donc pas d'influence, face à un comportement ethnique très homogène en matière de scolarisation des enfants.

Pour mesurer avec plus de précision l'effet propre du facteur ethnique en neutralisant l'effet du niveau d'instruction du chef de ménage nous avons aussi calculé, pour chaque groupe ethnique, un taux global de scolarisation comparatif, par sexe, obtenu en appliquant à chacun d'entre eux une même structure par niveau d'instruction du chef de ménage (tableau 17 - annexe 6). La structure de référence est toujours celle observée sur l'ensemble des garçons et filles de 6-25 ans, non chefs de ménage. Le taux de scolarisation ainsi calculé est donc celui que connaîtrait chacun des groupes ethniques si la proportion de chefs de ménage illettrés était identique pour tous. Pour chaque sexe le classement des ethnies selon la valeur du taux de scolarisation comparatif est le même que selon la valeur des taux observés. La plupart des taux ne sont d'ailleurs que très faiblement modifiés par cette standardisation. Les plus touchés sont ceux du groupe Cotocoli-Alledjo qui augmentent sensiblement, puis, dans une moindre mesure, ceux du groupe Ouatchi-Mina qui, au contraire, diminuent légèrement. Ceci a pour effet de réduire l'écart entre les ethnies les plus scolarisées et les moins scolarisées. La différence entre les taux extrêmes passe ainsi de 31,8 points à 24,1 points pour les garçons, et de 41,1 à 36,4 points pour les filles.

Il apparait donc clairement que l'influence du facteur ethnique ne saurait se réduire uniquement à un effet de structure du niveau d'instruction du chef de ménage, même si ce dernier contribue à l'accentuer.

. Ethnie et profession du chef de ménage

La spécialisation, plus ou moins marquée, des ethnies au niveau de leurs activités économiques peut apporter quelques nouveaux éléments d'explication des disparités en matière de scolarisation.

Il n'a malheureusement pas été possible de calculer des taux de scolarisation en fonction simultanément de l'ethnie et de la profession du chef de ménage, la taille de l'échantillon n'étant pas suffisante pour le permettre. Toutefois l'analyse de la répartition de la population active par profession dans chaque groupe ethnique peut nous suggérer quelques pistes de recherche (tableau 18 - annexe 6). En particulier le groupe Cotocoli-Alledjo se distingue par la place importante des artisans et des apprentis, respectivement 41,6 % et 21,0 % de sa population active masculine, ce qui représente les pourcentages les plus élevés parmi toutes les ethnies, et inversement par la plus faible proportion de salariés et fonctionnaires, 9,8 % des hommes actifs. Or, comme nous l'avons vu, c'est précisément quand le chef de ménage est artisan que les taux de scolarisation sont les plus faibles, et quand il est salarié ou fonctionnaire qu'ils sont parmi les plus élevés. Par ailleurs, l'apprentissage, directement lié aux activités artisanales, peut venir se substituer rapidement à l'école. Ainsi la position très défavorable du groupe Cotocoli-Alledjo en matière de scolarisation résulterait de sa spécialisation professionnelle. D'autre part le groupe Ouatchi-Mina est celui qui enregistre la plus forte proportion de salariés ou fonctionnaires (42,6 % de sa population active masculine). Ce facteur contribue sans doute à le placer dans les premiers rangs pour la scolarisation.

3 - L'INCIDENCE DE LA TAILLE DU MENAGE

(tableaux en annexe 7)

3 - 1. Corrélation apparente

La taille du ménage est associée à de nettes disparités en matière de scolarisation. A une exception près les tests d'indépendance du CHI-2 entre ces deux variables concluent toujours à l'existence d'un lien significatif au seuil de confiance de 1 %, quels que soient le sexe ou le groupe d'âges considéré, et les caractéristiques du ménage (cf. annexe 8). L'exception concerne les enfants de 12-15 ans pour lesquels la probabilité que les variations du taux de scolarisation selon la taille du ménage soient aléatoires est supérieure à 30 %.

D'une manière générale le taux global de scolarisation augmente avec la taille du ménage jusqu'à dix personnes environ, et ce n'est qu'au-delà que la situation commence à se détériorer, en restant néanmoins meilleure que dans les ménages de petite taille.

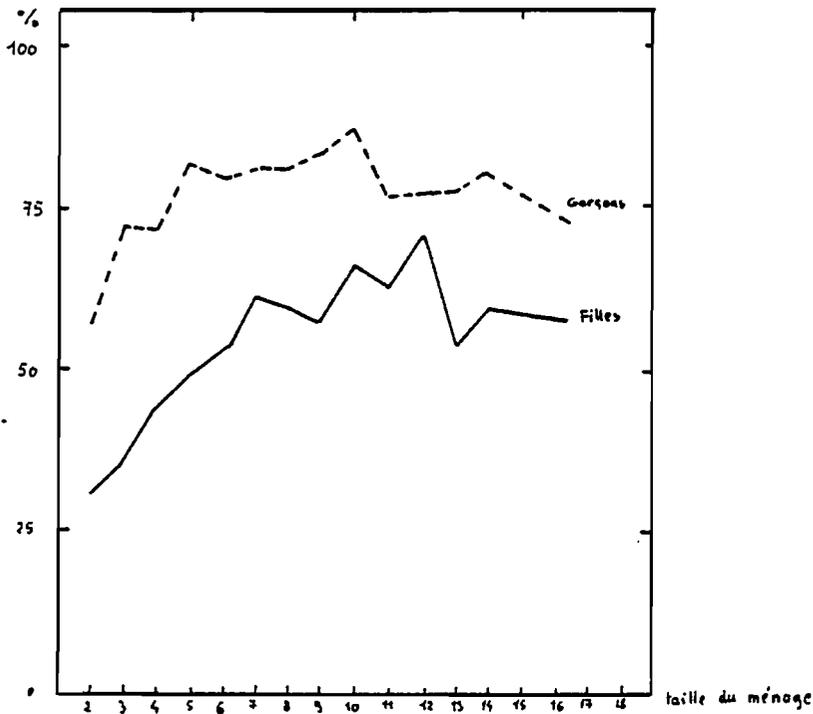
Ainsi, pour les garçons le taux global de scolarisation passe de 57,7 % (taille de 2) à 87,0 % (taille de 10) et pour les filles de 30,8 % (taille de 2) à 70,5 % (taille de 12). (Graphique 9 et tableau 19 . annexe 7).

Pour affiner ces résultats en calculant des taux de scolarisation par groupe d'âges nous n'avons malheureusement pas pu conserver la distinction par sexe, en raison d'effectifs insuffisants (9). Malgré ces regroupements les effectifs de certaines sous-populations restent relativement peu importants et de ce fait les irrégularités dans l'évolution des taux de scolarisation pourraient simplement résulter de fluctuations aléatoires, ou de légers déséquilibres

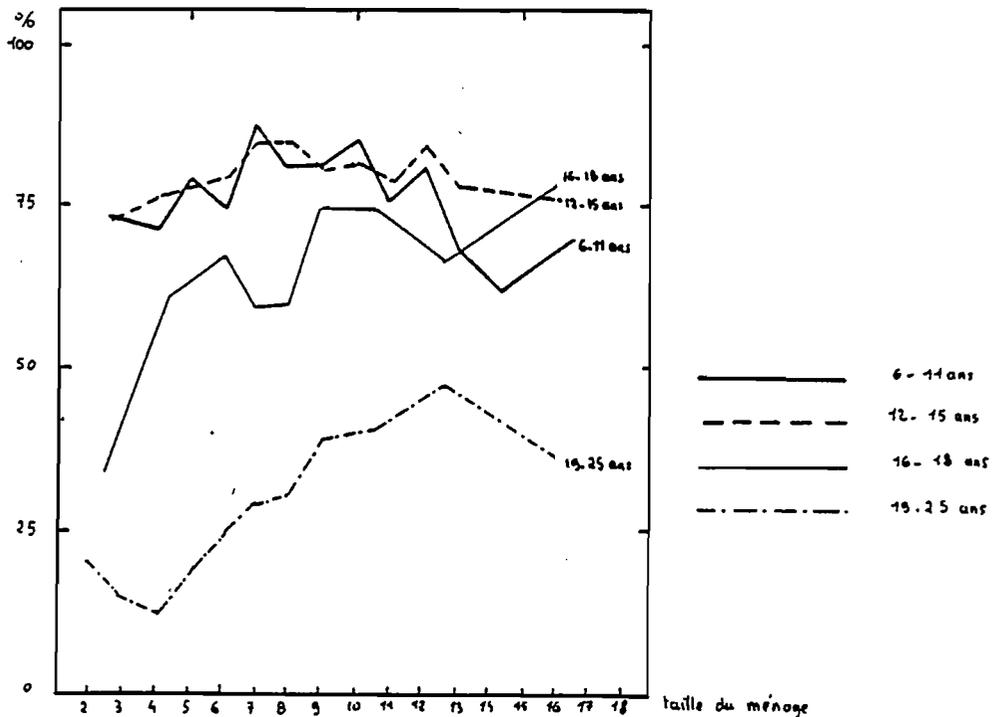
(9) Ceci explique également que nous n'avons pas calculé d'âge moyen de fin de scolarité du moment.

Graphique 9 - Taux de scolarisation selon la taille du ménage
(6-25 ans non chefs de ménage).

A - Par sexe



B - Par groupe d'âges



dans la composition par sexe qui, en raison de la forte disparité sexuelle en matière de scolarisation, se répercuteraient sur la valeur du taux. Aussi nous sommes-nous surtout attachés à l'évolution d'ensemble des taux selon la taille du ménage, dont nous avons testée la significativité statistique.

Il apparaît alors que le schéma de progression des taux de scolarisation avec la taille du ménage jusqu'à un seuil élevé ne concerne que les deux derniers groupes d'âges. (Graphique 9 et tableau 20 - annexe 7). En effet dans le groupe des 12-15 ans les variations ne sont pas statistiquement significatives, quant au groupe des 6-11 ans la croissance des taux est relativement modeste : de 73,0 % (taille de 2 ou 3) à 86,8 % (taille de 7), et elle est en outre suivie d'une détérioration plus importante au-delà de cette taille (jusqu'à des taux de 60-65 %). Par contre pour les 16-18 ans les taux augmentent très fortement avec la taille du ménage sans renversement de tendance : de 33,3 % (taille de 2 ou 3) à 78,3 % (taille de 14 et plus), et pour le groupe des 19-25 ans le taux de scolarisation double entre les tailles 2 et 12-13 (de 19,7 % à 47,1 %).

3 - 2. Effets de structure

Si nous cherchons, et tel était un de nos objectifs, à interpréter la liaison taille du ménage/scolarisation dans le cadre du débat de l'incidence de la dimension de la famille sur l'épargne, il nous faut, au-delà de la corrélation apparente pour certains groupes, isoler l'effet propre de la variable taille par rapport aux nombreuses autres variables qui peuvent lui être associées. Cela nécessiterait d'une part de savoir comment évolue la structure de la population scolarisable elle-même en fonction de la taille du ménage, en terme de composition par sexe, âge et lien de parenté avec le chef ; et d'autre part de vérifier si la taille du ménage ne renvoie pas également à ses caractéristiques socio-économiques, ethniques, ou à sa structure familiale.

Le but recherché est de définir des sous-populations aussi homogènes que possibles quant aux caractéristiques énumérées afin de mettre en évidence l'effet spécifique de la taille sur la scolarisation dans chacune d'elles.

En outre il serait souhaitable de conserver pour la variable taille le plus de modalités possibles afin de détecter, s'ils existent, des phénomènes de seuils, ou de renversement de tendance.

Une condition préalable pour réaliser une telle analyse est de disposer d'un échantillon suffisamment important pour garantir des effectifs convenables aux sous-populations distinguées. Et, de ce point de vue, nous nous heurtons à un obstacle majeur dans le cadre de cette étude. Il suffit, par exemple, de se reporter au tableau 20 de l'annexe 7 pour comprendre que le calcul de simples taux de scolarisation par groupe d'âges selon la taille du ménage risque de perdre toute signification statistique si l'on veut en outre introduire une répartition supplémentaire en fonction d'autres caractéristiques.

Or, pour s'en tenir au problème de la prise en compte de l'âge, comme l'effet (observé) de la taille du ménage sur la scolarisation est très nettement différencié selon le groupe d'âges, le fait de ne pas pouvoir conserver cette distinction biaise l'interprétation fondée sur le seul taux global de scolarisation, et ce d'autant plus que la structure par âge des 6-25 ans connaît des variations importantes en fonction de la taille du ménage. Ainsi, si l'on s'intéresse, dans les ménages de deux ou trois personnes, à la population des 6-25 ans (non chefs de ménage) celle-ci comprend davantage de jeunes de plus de 15 ans que d'enfants moins âgés : on y compte 20,2 % de 16-18 ans et 40,0 % de 19-25 ans, alors que les proportions correspondantes sont, pour l'ensemble des ménages, toutes tailles confondues, 14,7 % et 21,0 % respectivement. Comme par ailleurs les taux de scolarisation sont plus faibles dans ces deux groupes d'âges, surtout dans le dernier, quand on analyse les taux globaux de scolarisation selon la taille du ménage, la sur-représentation des 16-25 ans dans les ménages de deux ou trois personnes accentue

leur retard dans ce domaine. Pour neutraliser cet effet de structure d'âge nous avons calculé, pour chaque taille de ménage, un taux global de scolarisation comparatif (10) obtenu en appliquant chaque fois une même structure par âge, celle de l'ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage. (Tableau 21 -annexe 7, et graphique 10). Effectivement le taux comparatif dans les ménages de deux ou trois personnes est nettement supérieur au taux observé : 55,2 % contre 44,0 %.

Plus généralement cette standardisation resserre fortement l'écart entre le taux de scolarisation minimum (toujours celui des ménages de deux ou trois personnes) et le taux maximum (des ménages de dix personnes) : de 33,7 points entre les taux observés à 19,8 points entre les taux comparatifs. L'influence de la taille du ménage apparaît déjà nettement moins importante qu'on aurait pu le penser à la vue des taux globaux de scolarisation non corrigés.

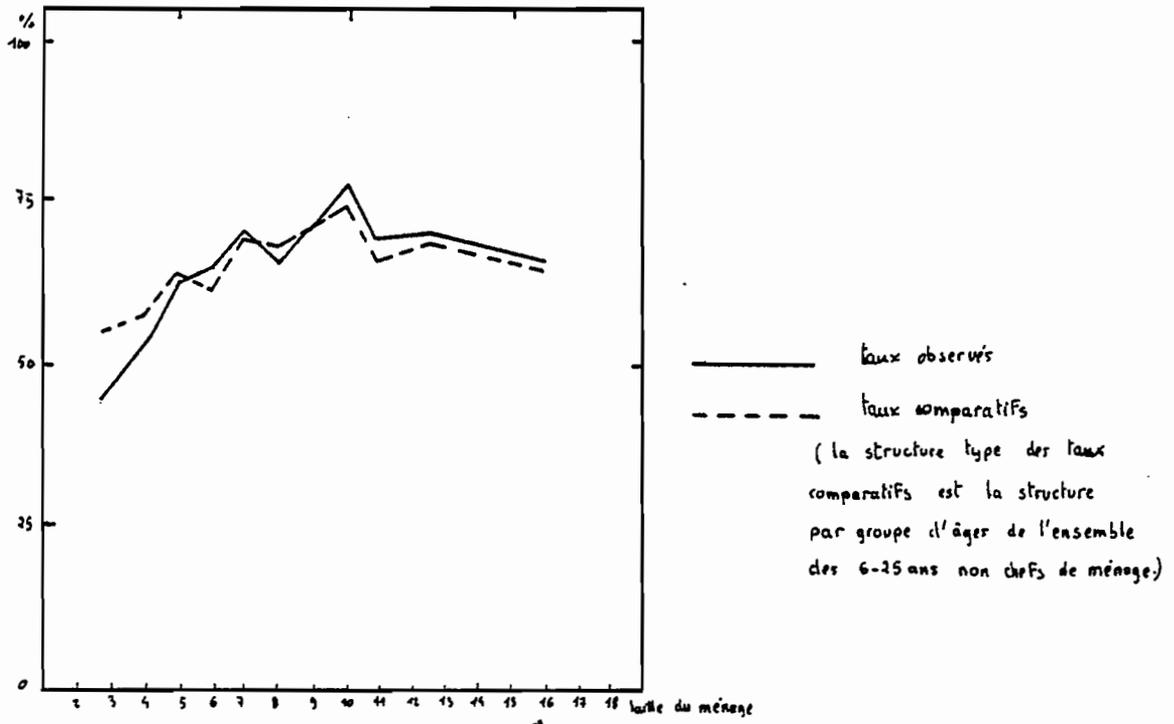
Cet exemple suffirait à illustrer l'importance des effets de structure associés à la taille du ménage, et qui perturbent l'observation brute.

Si nous considérons à présent non plus les caractéristiques associées directement à la population scolarisable elle-même mais celles du ménage en général, le problème est similaire. Nous avons vu par exemple que la taille moyenne du ménage variait plus ou moins sensiblement en fonction de la profession du chef de ménage. Il faut alors vérifier si l'effet apparent de la taille sur la scolarisation ne résulte pas en partie d'une représentation inégale de certaines catégories professionnelles. Nous avons à cette fin examiné la répartition de la population scolarisable selon la profession du chef de ménage pour chaque taille, et relever deux éléments au moins en faveur de cette hypothèse (tableau 22 -annexe 7).

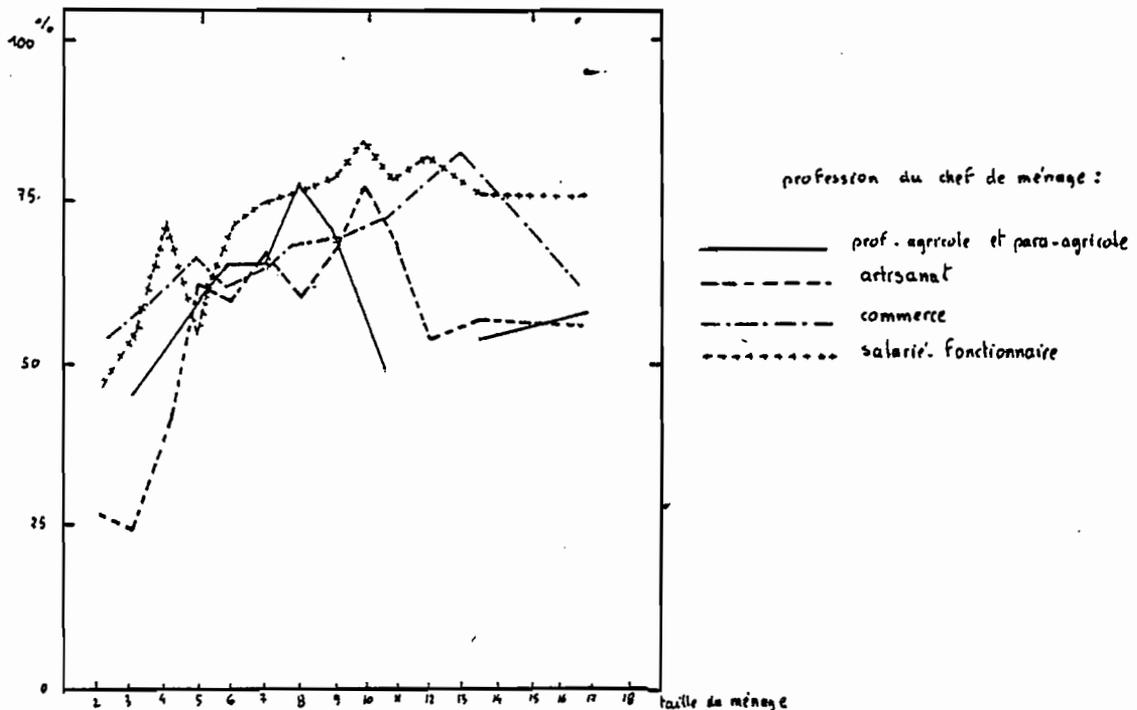
D'une part, si la proportion de 6-25 ans appartenant à un ménage dont le chef est étudiant ou apprenti est très faible dans l'ensemble (1,7 %), elle atteint un maximum de 10,6 % dans les ménages de deux personnes,

(10) Etant donné que nous n'avons pas pu calculer les taux de scolarisation par groupe d'âges selon la taille du ménage pour chaque sexe séparément, le taux comparatif ne peut lui-même être calculé que sexes réunis.

Graphique 10 - Taux de scolarisation observés et comparatifs
selon la taille du ménage (ensemble des 6-25 ans
non chefs de ménage).



Graphique 11 - Taux de scolarisation selon la taille du ménage
et la profession du chef de ménage (ensemble des
6-25 ans non chefs de ménage).



pour devenir négligeable à partir de la taille cinq. Or dans ces ménages le taux global de scolarisation est particulièrement faible, ce qui pourrait accentuer, certes dans une faible mesure, le retard des ménages de taille réduite en matière de scolarisation.

Par ailleurs la proportion de 6-25 ans appartenant à un ménage dont le chef est salarié ou fonctionnaire augmente avec la taille du ménage, de 19,7 % dans les ménages de deux personnes, jusqu'à 41,2 % dans ceux de treize. Comme ces ménages enregistrent aussi des taux de scolarisation comptant parmi les plus élevés, on peut voir ici un des facteurs de la progression des taux de scolarisation avec la taille du ménage, pour les 16-25 ans du moins.

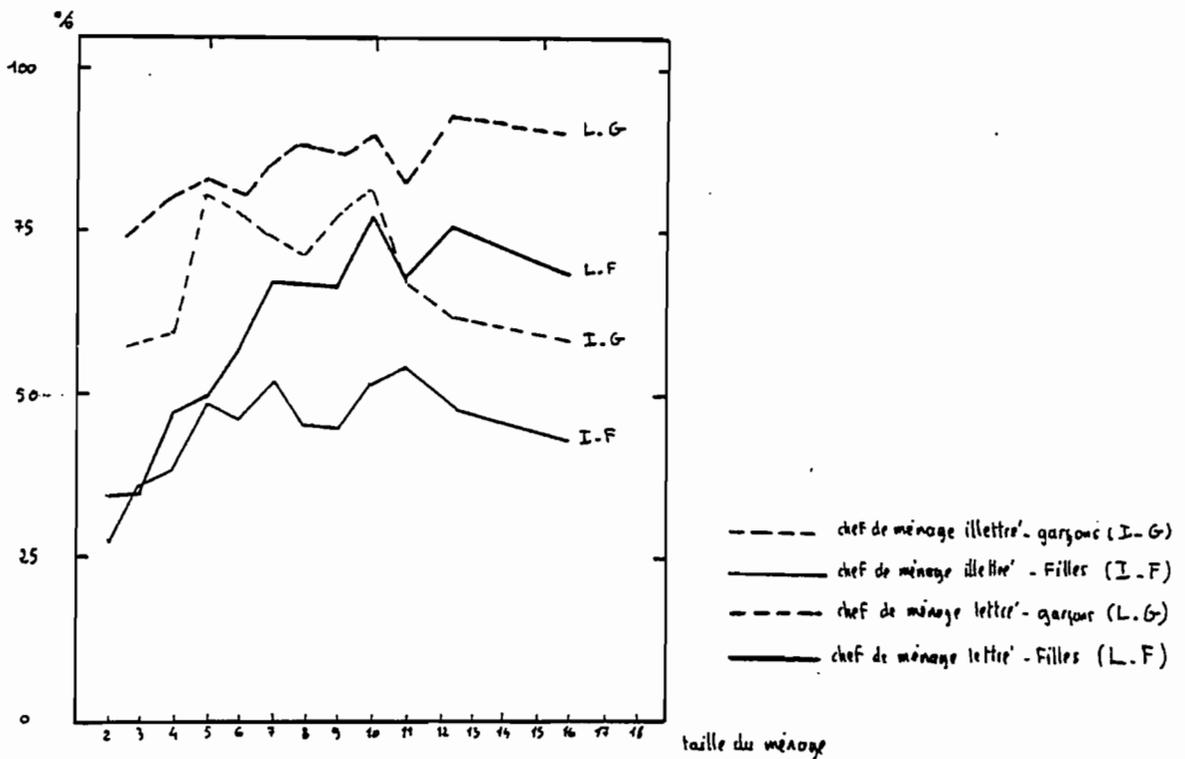
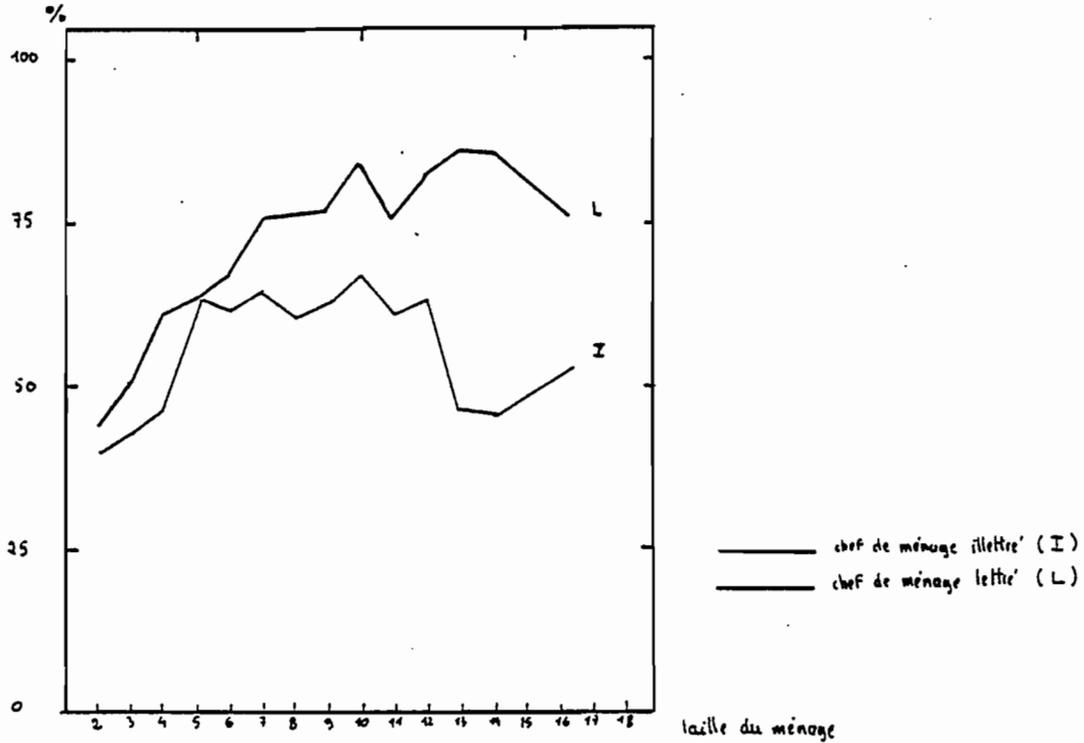
Une question se pose alors sans qu'il soit nécessaire de multiplier les exemples. Si nous ne pouvons, faute d'effectifs suffisants, remédier aux biais qu'introduisent ces différents effets de structure, en calculant par exemple des taux de scolarisation comparatifs, sommes nous vraiment en mesure de poursuivre l'analyse sans s'exposer au risque d'une conclusion erronée quant à l'incidence de la taille du ménage sur cette forme d'investissement à long terme que représente la scolarisation ? Conscients des limites propres aux données dont nous disposons, nous préférons faire preuve de prudence. Aussi nous contenterons-nous, de présenter brièvement quelques résultats supplémentaires sur cette question, non en vue d'une interprétation définitive, mais plutôt pour suggérer des pistes de recherche qui nous ont semblé intéressantes, et soulever les points qui à notre sens mériteraient d'être approfondis dans une étude affranchie des contraintes présentes.

En premier lieu une distinction en fonction du niveau de revenu du ménage - approché ici par le niveau d'instruction de son chef - semble s'imposer, étant donné l'influence de ce facteur sur la scolarisation. L'évolution selon la taille du ménage du taux global de scolarisation - seul indice calculable dans ce cas - est en effet nettement différente dans les ménages où le chef est lettré de ceux où il est illettré : si dans les premiers on peut parler d'une corrélation positive (en apparence du moins) entre taille et scolarisation, dans les seconds la liaison est beaucoup plus incertaine (graphique 12 et tableau 24 - annexe 7).

Taux de scolarisation selon la taille du ménage et le niveau d'instruction

du chef de ménage

(ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage)



D'autre part l'évolution des taux globaux de scolarisation en fonction simultanément de la taille du ménage et de la profession de son chef laisse suggérer l'existence d'une taille maximum au-delà de laquelle la situation en matière de scolarisation se dégrade, ce point de retournement étant atteint plus ou moins vite selon les catégories professionnelles (graphique 11 et tableau 33 - annexe 7). Il faudrait évidemment pouvoir vérifier si ces évolutions différentielles ne sont pas uniquement imputables aux phénomènes de structure déjà largement évoqués.

En fin, pour mieux comprendre les répercussions éventuelles de l'augmentation de la taille du ménage sur la scolarisation, il paraît également intéressant de séparer les ménages nucléaires des autres types de ménage. Mais pour qu'une telle comparaison permette de bien discerner l'influence de la taille proprement dite de celle de la composition du ménage, il faudrait en outre pouvoir distinguer dans les ménages composites les descendants directs du chef de ménage des autres enfants ou jeunes. Faute d'avoir pu réaliser cette condition dans le cadre de la présente étude (11) il s'agit davantage de souligner ici un aspect de la question à développer dans une recherche ultérieure.

(11) Voir note page 23

CONCLUSION

Au terme de cette analyse de la scolarisation dans un milieu urbain d'Afrique Noire, quels enseignements principaux retenir ; et comment les apprécier par rapport aux schémas explicatifs que nous nous proposons de tester ?

La scolarisation apparaît d'abord comme un processus de reproduction des inégalités sociales : les groupes sociaux caractérisés par une faible proportion d'adultes illettrés sont également ceux où les taux de scolarisation des enfants et jeunes sont les plus élevés.

Toutefois plusieurs éléments semblent indiquer que les disparités en ce domaine devraient diminuer avec les progrès de la diffusion de l'enseignement. En effet dans la population scolarisable les groupes qui enregistrent en moyenne des taux de scolarisation inférieurs - soit les filles d'une part et les jeunes les plus âgés d'autre part - sont ceux pour lesquels les écarts engendrés par les différentes caractéristiques du ménage sont les plus importants.

Faibles taux de scolarisation et inégalités sexuelles renforcées au détriment des filles vont également de pair, que la comparaison porte sur les groupes d'âges ou sur les sous-populations définies par les caractéristiques du ménage.

Enfin la diffusion de la scolarisation comme facteur de réduction des inégalités se vérifie aussi entre générations, lorsque l'on confronte les disparités d'alphabétisation selon le sexe, la profession ou l'ethnie dans la population adulte et les disparités de scolarisation correspondantes pour les enfants.

Sur le plan des déterminants de la scolarisation, la transmission de l'héritage scolaire, autre traduction d'un effet de revenu, a été mise en évidence avec l'influence du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation, mais elle intervient également dans les disparités selon la catégorie professionnelle ou le groupe ethnique.

Nous ne pouvons toutefois parler d'un déterminisme absolu de cet effet de revenu (reflété ici par celui du niveau d'instruction du chef de ménage).

En effet lorsque cette variable est contrôlée, des différences de scolarisation subsistent toujours, traduisant une spécificité rattachée soit à la catégorie professionnelle du chef de ménage, soit à son appartenance ethnique. Les variations du taux de scolarisation engendrées par ces deux facteurs, à niveau d'instruction du chef de ménage constant, peuvent-être aussi importantes, et parfois plus, que celles résultant de ce dernier. Néanmoins, étant donné que le nombre de modalités retenues pour chaque variable diffère, il serait hasardeux d'en déduire un classement des variables en fonction de la force respective de leur liaison avec la scolarisation.

Nous avons également relevé certaines situations où le niveau d'instruction du chef de ménage n'avait pas d'influence, face à un comportement très homogène en matière de scolarisation associé à l'appartenance ethnique (Ana-Akposso par exemple) ou à la catégorie professionnelle (salarié ou fonctionnaire, pour les filles).

Le "handicap" pour la scolarisation des enfants ou jeunes que représente un taux d'analphabétisation important dans la population adulte peut même être surmonté comme l'a démontré l'exemple du groupe ethnique des Kabye-Sola dont le taux de scolarisation des garçons de 12-15 ans est parmi les plus élevés malgré un héritage scolaire des plus défavorables.

Ce cas mérite d'être souligné, on peut y voir en effet l'indice d'un comportement d'épargne volontariste, sous la forme d'une accumulation en capital humain, malgré, ou précisément à cause d'un environnement peu propice, qui fait apparaître l'éducation des enfants comme le meilleur mode d'investissement, en l'absence d'emploi alternatif.

A la suite de cette étude il est important de ne pas réduire les déterminants de la scolarisation à une simple transmission des privilèges, même si le rôle de ce facteur est indéniable. Nous aimerions au contraire insister sur les aspects apparemment irréductibles à un effet, même indirect, du revenu. En nous replaçant dans la problématique de la scolarisation comme forme d'investissement on peut alors s'interroger à nouveau sur la pertinence, pour les pays en voie de développement, d'un concept d'épargne strictement monétaire, déterminée par le revenu.

C'est dans cette optique que nous avons projeté d'analyser le lien entre la taille du ménage et le niveau de scolarisation, afin de proposer une nouvelle approche au débat de l'incidence de la dimension de la famille sur l'épargne.

Toutefois, il nous est apparu difficile d'apporter une interprétation définitive aux résultats obtenus, plusieurs points importants restant à éclaircir, auxquels nous n'avons pu répondre étant donné les limites et contraintes inhérentes à cette étude.

L'enjeu de la question nous semble néanmoins suffisamment digne d'intérêt pour l'approfondir dans une recherche ultérieure.

ANNEXES

	Pages
N° 1 - Questionnaire de l'enquête : la fiche collective	75
N° 2 - Présentation de la population de l'échantillon : tableaux 1 à 8	76
N° 3 - Schéma d'ensemble du processus de scolarisation : tableaux 9 et 10	81
N° 4 - Scolarisation et niveau d'instruction du chef de ménage : tableau 11	83
N° 5 - Scolarisation et profession du chef de ménage : tableaux 12 à 14	85
N° 6 - Scolarisation et ethnie du chef de ménage : tableaux 15 à 18	89
N° 7 - Scolarisation et taille du ménage : tableaux 19 à 24	94
N° 8 - Tests d'indépendance du CHI-2 méthode et résultats	99
N° 9 - Calcul des taux de scolarisation comparatifs- méthode	103

ANNEXE N° 2

Présentation de la population de l'échantillon
tableaux 1 à 8

Tableau 1 -

Répartition de la population par sexe et âge (effectifs absolus et fréquences pour 1000 hommes et femmes - Rapport de masculinité en pourcentage: H/F).

Age	Hommes		Femmes		H/F (%)
	eff.	O/100	eff.	O/100	
0 - 4	914	88	915	88	100
5 - 9	826	79	866	83	95
10 - 14	733	70	767	74	96
15 - 19	670	64	583	56	115
20 - 24	377	36	504	48	75
25 - 29	320	31	499	48	64
30 - 34	232	22	309	30	75
35 - 39	268	26	268	26	100
40 - 44	199	19	176	17	113
45 - 49	183	18	136	13	135
50 - 54	116	11	114	11	102
55 - 59	83	8	56	5	↑
60 - 64	51	5	40	4	↑
65 - 69	49	5	42	4	↑
70 et plus	48	5	62	6	↓
Total	5069	487	5337	513	95

Tableau 2 -

Structure de la population par grands groupes d'âges.

Groupes d'âges	Effectifs	(%)
0 - 19 ans	6274	60,3
20 - 59 ans	3840	36,9
60 ans et plus	292	2,8
Ensemble	10406	100,0

Age non connu : hommes = 5; femmes = 5.

Tableau 3 - Répartition de la population par ethnie .

Ethnies	Effectifs	(%)
Ewé. Ahlon	3231	31,0
Kabye. Sola. Logba. Losse. Lamba. Tanherma.	1311	12,6
Cotocoli. Alledjo. Tchamba. Djougou. Bassila. Ballenka. Kamboli.	2204	21,2
Ouatchi. Mina	924	8,9
Ana. Ikposso. Akebou. Adele. Agnagna.	1331	12,8
Autres ethnies du Togo	93	0,9
Ethnies étrangères	1321	12,6
Ensemble	10415	100

Ethnie non connue : 1

tableau 4 -
répartition des ménages et de la population selon la taille du ménage.

taille moyenne : 4,7
écart type = 3,6
taille médiane = 3,4
taille médiale = 6,3

Taille	répartition des ménages		répartition des individus	
	eff.	%	eff.	%
1	458	20,7	458	4,4
2	278	12,5	556	5,4
3	282	12,7	846	8,1
4	241	10,9	964	9,3
5	209	9,4	1045	10,1
6	173	7,8	1038	10,0
7	156	7,0	1092	10,5
8	131	5,9	1048	10,1
9	90	4,1	810	7,8
10	51	2,3	510	4,9
11	44	2,0	484	4,7
12	27	1,2	324	3,1
13	25	1,1	325	3,1
14	17	0,8	238	2,3
15 et +	35	1,6	645	6,2
ensemble	2217	100,0	10 383	100,0

Tableau 5 - répartition des ménages et taille moyenne par type de ménage.

Type de ménage	eff.	%	taille moyenne
Chef de ménage seul	458	20,7	1
Ménage nucléaire	1042	47,0	4,9
Ménage composite	717	32,3	6,7
Ensemble	2217	100,0	4,7

Tableau 6 - Répartition de la population de 15 ans et plus par niveau d'instruction et par sexe.

Niveau d'instruction		Illétré	Études en cours	Cours préparatoires. Cours élémentaire	Cours moyen	secondaire supérieur	Ensemble
Hommes	Effect.	792	685	194	557	350	2576
	(%)	30,7	26,6	7,5	21,6	13,6	100,0
Femmes	Effect.	1703	379	168	369	152	2771
	(%)	61,4	13,7	6,1	13,3	5,5	100,0
Ensemble	Effect.	2495	1064	362	926	502	5349
	(%)	46,6	19,9	6,8	17,3	9,4	100,0

Niveau d'instruction non connu : hommes = 18; femmes = 18.

Tableau 7 - Proportion d'illettrés par sexe et ethnies (population de 15 ans et plus).

Ethnies		Hommes	Femmes	Ensemble
Dwé. Ahlon	Illettrés	100	409	509
	Pop. totale	772	966	1738
	(%)	13,0	42,3	29,3
Kabye Sola...	Illettrés	119	213	332
	Pop. totale	327	295	622
	(%)	36,4	72,2	53,3
Cotocoli Alledjo...	Illettrés	366	517	883
	Pop. totale	556	559	1115
	(%)	65,8	92,5	79,2
Ouatchi Mina...	Illettrés	21	104	125
	Pop. totale	231	232	463
	(%)	9,0	44,8	27,0
Ana Akposso...	Illettrés	46	249	295
	Pop. totale	302	408	710
	(%)	15,2	61,0	41,5
Ethnies étrangères	Illettrés	140	211	351
	Pop. totale	390	311	701
	(%)	35,9	67,8	50,1
Ensemble	Illettrés	792	1703	2495
	Pop. totale	2576	2771	5349
	(%)	30,7	61,4	46,6

Niveau d'instruction non connu: hommes = 18; femmes = 18.

Tableau 8

Répartition de la population par profession et par sexe

prof. agricole *artisanat* *apprenti*

Activité ou profession.		moins de 6 ans	élève étudiant	sans prof. retraité	aide fam. domestique ménagère	apprenti	<i>prof. agricole et para-agricole</i>	artisanat	commerce	salarié fonctionnaire	autres actifs	population active	population totale.
hommes	eff	1063	1877	234	25	263	642	294	128	480	68	1900	5074
	% (1)	20,9	30,7	4,6	0,5	5,2	12,7	5,8	2,5	9,5	1,3	37,4	100,0
	% (2)				1,3	13,6	33,8	15,5	6,7	25,3	3,6	100,0	
femmes	eff	1062	1414	409	1112	64	169	98	895	113	6	2457	4342
	% (1)	19,9	26,5	7,7	20,8	1,2	3,2	1,8	16,7	2,1	0,1	46,0	100,0
	% (2)				45,3	2,6	6,9	4,0	36,4	4,6	0,2	100,0	
ensemble	eff	2125	3291	643	1137	327	811	392	1023	593	74	4357	10416
	% (1)	20,4	31,6	6,2	10,9	3,1	7,8	3,8	9,8	5,7	0,7	41,8	100,0
	% (2)				26,1	7,5	18,6	9,0	23,5	13,6	1,7	100,0	

(1) pourcentage par rapport à l'ensemble de la population , (2) pourcentage par rapport à la population active

ANNEXE N°3

Schéma d'ensemble du processus de scolarisation
tableaux 9 et 10

Tableau 9 - Taux de scolarisation par âge et par sexe- (% en %) (Ensemble des 5-29 ans).

âge (révélé)	Garçons			Filles			Ensemble		
	élève étudiant	pop totale	s (%)	élève étudiante	pop totale	s (%)	élève étudiant	pop totale	s (%)
6	117	196	59,7	82	178	46,1	199	374	53,2
7	112	141	79,4	125	168	74,4	237	309	76,3
8	149	163	91,4	145	189	76,7	294	352	83,5
9	129	139	92,8	118	143	82,5	247	282	87,6
10	145	159	91,2	152	196	77,6	297	355	83,7
11	124	128	96,9	84	109	77,1	208	237	87,8
12	159	167	95,2	136	198	68,7	295	365	80,8
13	106	114	93,0	97	143	67,8	203	257	79,0
14	144	160	90,0	84	118	71,2	228	278	82,0
15	118	140	84,3	98	149	65,8	216	289	74,7
16	116	151	76,8	64	104	61,5	180	255	70,6
17	90	123	73,2	59	101	58,4	149	224	66,5
18	92	147	62,6	43	133	32,3	135	280	48,2
19	70	108	64,8	27	96	28,1	97	204	47,5
20	56	123	45,5	25	137	18,2	81	260	31,2
21	31	65	47,7	14	70	20,0	45	135	33,3
22	33	81	40,7	12	127	9,4	45	208	21,6
23	17	54	31,5	4	82	4,9	21	136	15,6
24	14	54	25,9	2	85	2,4	16	139	11,5
25	8	84	9,5	3	130	2,3	11	214	5,1
24-29	3	234	1,3	-	366	-	3	600	0,5
Ens.	1833	2731	67,1	1374	3022	45,5	3207	5753	55,7

Tableau 10 - Taux de scolarisation par sexe et par âge

(garçons et filles non chefs de ménages). (5 en %)

		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans
Garçons	Elève-Étud.	763	516	274	191	1744
	Pop. totale	914	569	375	363	2221
	s (%)	83,5	90,7	73,1	52,5	78,5
Filles	Elève.étud.	696	410	164	77	1347
	Pop. totale	974	595	324	632	2525
	s (%)	71,5	68,9	50,6	12,2	53,2
Ensemble	Elève.étud.	1459	926	438	268	3091
	Pop. totale	1888	1164	699	995	4746
	s (%)	77,3	79,6	62,7	26,9	65,1

ANNEXE N°4

Scolarisation et niveau d'instruction du chef de ménage
tableau 11

Tableau 11 - Taux de scolarisation par âge selon le niveau d'instruction du chef de ménage. (5 en %)

A - Garçons (non chefs de ménage).

Niveau d'instruction du CH		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans.
Illétré.	élève étudiant	297	225	117	81	720
	pop totale	396	265	188	176	1025
	s (%)	75,0	84,9	62,2	46,0	70,2
cours préparatoire cours élémentaire	élève étudiant	74	55	24	17	170
	pop totale	85	58	30	33	206
	s (%)	87,1	94,8	65,1		82,5
cours moyen	élève étudiant	239	132	76	52	499
	pop totale	265	139	95	84	583
	s (%)	90,2	95,0	80,0	61,9	85,6
secondaire supérieur	élève étudiant	146	97	54	40	337
	pop totale	161	100	59	66	386
	s (%)	90,7	97,0	91,5	60,6	87,3
ensemble (a)	élève étudiant	763	516	274	191	1744
	pop totale	914	569	375	363	2221
	s (%)	83,5	90,7	73,1	52,6	78,5

littéré (CP + CE + CM. + sec + sup)	élève étudiant	459	284	154	109	1006
	Pop totale	511	297	184	183	1175
	s (%)	89,8	95,6	83,7	59,6	85,6

(a) obtenu en rajoutant aux quatre catégories précédentes 21 cas pour lesquels le niveau d'instruction du chef de ménage est inconnu.

Tableau 11 - (suite) Taux de scolarisation par âge selon le niveau d'instruction du chef de ménage (5 en %)

B- Filles (non chefs de ménage)

niveau d'instruction du CH		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans
Illétré	élève étudiant	260	161	63	21	505
	pop totale	440	267	151	267	1125
	s (%)	59,1	60,3	41,7	7,9	44,9
cours préparatoire cours élémentaire	élève étudiant	76	33	10	7	126
	pop totale	96	57	19	48	220
	s (%)	79,2	57,9	25,4		57,3
cours moyen	élève étudiant	212	124	57	25	418
	pop totale	265	149	93	181	688
	s (%)	80,0	83,2	61,3	13,8	60,8
secondaire supérieur	élève étudiant	141	85	32	22	280
	pop totale	163	115	57	128	463
	s (%)	86,5	73,9	56,1	17,2	60,5
ensemble (a)	élève étudiant	696	410	164	77	1347
	pop totale	974	595	324	632	2525
	s (%)	71,5	68,9	50,6	12,2	53,3

littéré (CP + CE + CM. + Sec + Sup)	élève étudiant	429	242	99	54	824
	pop totale	524	321	169	357	1371
	s (%)	81,9	75,4	58,6	15,1	60,1

(a) obtenu en rajoutant aux quatre catégories précédentes 29 cas pour lesquels le niveau d'instruction du chef de ménage est inconnu.

ANNEXE N° 5

Scolarisation et profession du chef de ménage
tableaux 12 à 14

Tableau 12 - Taux de scolarisation par âge selon la profession du chef de ménage - (5 en %)

A - Garçons (non chefs de ménage).

prof. du CH		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans
Etudiant apprenti	élève étudiant	5	3	4	3	15
	pop totale	7	6	12	9	35
	n (%)					
sans profession retraité	élève étudiant	26	26	19	16	87
	pop totale	30	26	20	13	95
	n (%)					91,6
prof agricole et para agricole	élève étudiant	98	84	47	29	298
	pop totale	133	98	65	56	352
	n (%)	73,7	85,7	72,1	51,8	73,3
artisanat	élève étudiant	229	132	79	39	479
	pop totale	271	154	127	118	670
	n (%)	84,5	85,7	62,2	33,1	71,5
Commerce	élève étudiant	137	87	28	37	289
	pop totale	166	93	43	66	368
	n (%)	82,5	93,5	59,6	56,1	78,5
salarié fonctionnaire	élève étudiant	223	160	87	50	520
	pop totale	252	165	97	74	588
	n (%)	88,5	97,0	89,7	67,6	88,4
divers.	élève étudiant	43	21	8	15	89
	pop totale	54	25	9	18	106
	n (%)	79,6		88,5		84,0
Ensemble (A)	élève étudiant	763	516	274	191	1744
	pop totale	914	569	375	363	2221
	n (%)	83,5	90,7	73,1	52,6	78,5

(*) obtenu en rajoutant aux sept catégories précédentes 8 cas pour lesquels la profession du chef de ménage est inconnue.

Tableau 12 - (suite) Taux de scolarisation par âge selon la profession du chef de ménage - (5 en %)

B - Filles (non chefs de ménage)

prof du CH		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans
étudiant apprenti	élève étudiant	6	5	3	4	18
	pop totale	11	6	8	19	44
	n (%)					
sans profession retraité	élève étudiant	27	22	19	7	75
	pop totale	36	26	23	27	106
	n (%)					70,8
prof agricole et para agricole	élève étudiant	73	44	14	2	133
	pop totale	133	76	35	54	298
	n (%)	54,9	57,9	18,0	3,7	44,6
artisanat	élève étudiant	169	92	33	13	307
	pop totale	237	137	87	235	696
	n (%)	71,3	67,2	37,9	5,5	44,1
commerce	élève étudiant	134	88	40	20	282
	pop totale	191	136	70	100	497
	n (%)	70,2	64,7	57,1	20,0	56,7
salarié fonctionnaire	élève étudiant	238	136	45	27	446
	pop totale	293	180	83	182	738
	n (%)	81,2	75,6	54,2	14,8	60,4
divers	élève étudiant	46	22	10	4	82
	pop totale	70	33	18	21	142
	n (%)	65,7		50,0		57,7
ensemble (B)	élève étudiant	696	410	164	77	1347
	pop totale	974	595	326	632	2525
	n (%)	71,5	68,9	50,6	12,2	53,3

(*) obtenu en rajoutant aux sept catégories précédentes 8 cas pour lesquels la profession du chef de ménage est inconnue.

Tableau 13 - Taux de scolarisation selon la profession et le niveau d'instruction du chef de ménage. (S en %)

(ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage)

A. chef de ménage illettré

		profession du chef de ménage							
		Etudiant apprenti	Retraité sans prof	prof agri et para agri	artisanat	commerce	salarié fonctionnaire	divers	ensemble
G	élève étud.	2	32	169	226	173	67	51	720
	pop totale	11	36	242	348	234	88	66	1025
	s (%)			69,8	64,9	73,9	76,1	77,3	70,2
F	élève étud.	1	23	79	106	193	56	47	505
	pop totale	11	38	206	337	348	90	95	1125
	s (%)			38,3	31,5	55,5	62,2	49,5	44,9
Ens	élève étud.	3	55	248	332	366	123	98	1225
	pop totale	22	74	448	685	582	178	161	2150
	s (%)		74,3	55,4	48,5	62,9	69,1	60,9	57,0

B - Chef de ménage lettré

		profession du chef de ménage							
		Etudiant apprenti	Retraité sans prof.	prof agri et para agri	artisanat	commerce	salarié fonctionnaire	divers	ensemble (*)
G	élève étud.	13	53	85	247	114	449	38	1006
	pop totale	23	56	106	314	132	496	40	1175
	s (%)		94,6	80,2	78,7	86,4	90,5	-	85,6
F	Eleve étud.	17	44	51	198	89	386	35	824
	pop totale	33	59	88	351	146	643	47	1371
	s (%)		74,6	58,0	56,4	61,0	60,0	-	60,1
Ens	élève étud.	30	97	136	445	203	835	73	1830
	pop totale	56	115	194	665	278	1139	87	2546
	s (%)	53,6	84,3	70,1	66,9	73,0	73,3	83,9	71,9

(*) obtenu en rajoutant aux sept catégories précédentes 12 cas pour lesquels la profession du chef de ménage est inconnue.

Tableau 14 -

Taux de scolarisation comparatifs selon la profession du chef de ménage.

Structure type: structure par niveau d'instruction du chef de ménage de l'ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage.

A. Garçons de 6-25 ans (non chefs de ménage)

Niveau d'instruction du C.M. (1)	Profession du chef de ménage											
	Prof. agricole et para-agricole			Artisanat			Commerce			Salarié Fonctionnaire		
	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)
	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif
C _i	S _{i2}	C _i S _{i2}	C _i	S _{i3}	C _i S _{i3}	C _i	S _{i4}	C _i S _{i4}	C _i	S _{i5}	C _i S _{i5}	
Illétré	45,78	69,8	32,0	45,78	64,9	29,7	45,78	73,9	33,8	45,78	76,1	34,8
Létté	54,22	80,2	43,5	54,22	78,7	42,7	54,22	86,4	46,8	54,22	90,5	49,1
Taux de scolarisation comparatif	$\sum C_i S_{i2} = 75,5$			$\sum C_i S_{i3} = 72,4$			$\sum C_i S_{i4} = 80,6$			$\sum C_i S_{i5} = 83,9$		

B. Filles de 5-25 ans (non chefs de ménage)

Niveau d'instruction du C.M. (1)	Profession du chef de ménage											
	Prof. agricole et para-agricole			Artisanat			Commerce			Salarié Fonctionnaire		
	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)	(f)
	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul du taux comparatif
C _i	S _{i2}	C _i S _{i2}	C _i	S _{i3}	C _i S _{i3}	C _i	S _{i4}	C _i S _{i4}	C _i	S _{i5}	C _i S _{i5}	
Illétré	45,78	38,3	17,5	45,78	31,5	14,4	45,78	55,5	25,4	45,78	62,2	28,5
Létté	54,22	58,0	31,4	54,22	56,4	30,6	54,22	61,0	33,1	54,22	60,0	32,5
Taux de scolarisation comparatif	$\sum C_i S_{i2} = 48,9$			$\sum C_i S_{i3} = 45,0$			$\sum C_i S_{i4} = 58,5$			$\sum C_i S_{i5} = 61,0$		

ANNEXE N°6

Scolarisation et ethnie du chef de ménage
tableaux 15 à 18

Tableau 15 - Taux de scolarisation par âge selon l'ethnie du chef de ménage - (5 en %)

A - Garçons (non chefs de ménage)

ethnie du CM		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans
Ewe-Ahlon	élève étudiant	288	157	86	78	609
	pop totale	313	165	106	136	720
	s (%)	92,0	95,2	81,1	57,4	84,6
Kabye Sola	élève étudiant	88	59	33	12	192
	pop totale	119	62	46	28	255
	s (%)	73,9	95,2	60,8		75,3
Cotocoli Allédjo	élève étudiant	106	78	38	14	236
	pop totale	166	107	80	63	416
	s (%)	63,9	72,9	47,5	22,2	56,7
Ouatchi Mina	élève étudiant	76	68	28	29	201
	pop totale	85	73	34	35	227
	s (%)	89,4	93,2	82,6		88,5
Aha Akposso	élève étudiant	88	74	46	27	235
	pop totale	100	76	55	44	275
	s (%)	88,0	97,4	83,6	79,3	85,5
Ethnies étrangères	élève étudiant	117	80	43	31	271
	pop totale	131	86	54	57	328
	s (%)	89,3	93,0	79,6	54,4	82,6
Ensemble	élève étudiant	763	516	274	191	1744
	pop totale	914	569	375	363	2221
	s (%)	83,5	90,7	73,1	52,6	78,5

Tableau 15 - (Suite) Taux de scolarisation par âge selon l'ethnie du chef de ménage - (5 en %)

B - Filles (non chefs de ménage)

ethnie du CM		6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	19-25 ans	6-25 ans
Ewe-Ahlon	élève étudiante	243	152	72	38	505
	pop totale	293	188	104	175	760
	s (%)	82,9	80,9	69,2	21,7	66,4
Kabye-Sola	élève étudiante	90	42	16	4	152
	pop totale	131	60	39	80	310
	s (%)	68,7	70,0	16,8		5,0
Cotocoli Allédjo	élève étudiante	85	35	3	2	125
	pop totale	178	100	61	156	495
	s (%)	47,8	35,0	4,9	1,3	25,3
Ouatchi Mina	élève étudiante	80	51	27	19	177
	pop totale	110	72	38	61	281
	s (%)	72,7	70,8	40,1		21,7
Aha Akposso	élève étudiante	107	69	22	9	207
	pop totale	123	92	39	77	331
	s (%)	87,0	75,0	26,7		11,7
ethnies étrangères	élève étudiante	91	61	24	11	187
	pop totale	139	83	43	83	348
	s (%)	65,5	73,5	27,8		13,3
ensemble	élève étudiante	696	410	164	77	1347
	pop totale	974	595	324	632	2525
	s (%)	71,5	68,9	50,6	12,2	53,3

Tableau 16 - Taux de scolarisation selon l'ethnie et le niveau
d'instruction du chef de ménage (s en %)

(ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage)

A - Chef de ménage illettré

		Ethnie du chef de ménage						
		Ewé Alhon	Kabye Sola...	Cotocoli ...	Ouatchi Mina	Ana ---	Ethnies étran.	Ens.
Garçons	Elève Etud.	179	99	184	50	90	118	720
	Pop. totale	216	142	340	64	105	158	1025
	s (%)	82,9	69,7	54,1	78,1	85,7	74,7	70,2
Filles	Elève Etud.	148	75	88	37	87	70	505
	Pop. totale	240	137	389	77	131	151	1125
	s (%)	61,7	54,7	22,6	48,1	66,4	46,4	44,9
Ensemble	Elève Etud.	327	174	272	87	177	188	1225
	Pop. totale	456	279	729	141	236	309	2150
	s (%)	71,7	62,4	37,3	61,7	75,0	60,8	57,0

B - Chef de famille lettré

		Ethnie du chef de ménage						
		Ewé Alhon	Kabye Sola...	Cotocoli ...	Ouatchi Mina	Ana ---	Ethnies étran.	Ens.
Garçons	Elève Etud.	421	91	50	150	143	151	1006
	Pop. totale	495	110	73	162	168	167	1175
	s (%)	85,1	82,7	68,5	92,6	85,1	90,4	85,6
Filles	Elève Etud.	353	76	36	132	115	112	824
	Pop. totale	511	169	103	202	194	192	1371
	s (%)	69,1	45,0	35,0	65,3	59,3	58,3	60,1
Ensemble	Elève Etud.	774	167	86	282	258	263	1830
	Pop. totale	1006	279	176	364	362	359	2546
	s (%)	76,9	59,9	48,9	77,5	71,3	73,3	71,9

Tableau 17 - Taux de scolarisation comparatifs selon l'ethnie du chef de ménage.

Structure type: structure par niveau d'instruction du chef de ménage de l'ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage.

A. Garçons de 6-25 ans (non chefs de ménage)

Niveau d'instruction du C.M. (1)	Ethnie du chef de ménage																	
	Ewe - Ahlon			Kabye - Sola...			Cotocoli-Alledjo..			Ouatchi - Mina			Ana - Akposso...			Ethnies étrangères		
	(S)	(S)	(S)															
	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif
	C ₁	S ₁₁	C ₁ S ₁₁	C ₁	S ₁₂	C ₁ S ₁₂	C ₁	S ₁₃	C ₁ S ₁₃	C ₁	S ₁₄	C ₁ S ₁₄	C ₁	S ₁₅	C ₁ S ₁₅	C ₁	S ₁₆	C ₁ S ₁₆
Illétré	45,78	62,9	38,0	45,78	69,7	31,9	45,78	54,1	24,8	45,78	78,1	35,8	45,78	85,7	39,2	45,78	74,7	34,2
Létté	54,22	85,1	46,1	54,22	82,7	44,8	54,22	68,5	37,1	54,22	92,6	50,2	54,22	85,1	46,1	54,22	90,4	49,0
Taux de scolarisation comparatif	C ₁ S ₁₁ = 84,1			C ₁ S ₁₂ = 76,7			C ₁ S ₁₃ = 61,9			C ₁ S ₁₄ = 86,0			C ₁ S ₁₅ = 85,3			C ₁ S ₁₆ = 83,2		

B. Filles de 6-25 ans (non chefs de ménage)

Niveau d'instruction du C.M. (1)	Ethnie du chef de ménage																	
	Ewe - Ahlon			Kabye - Sola...			Cotocoli-Alledjo			Ouatchi - Mina			Ana - Akposso...			Ethnies étrangères		
	(S)	(S)	(S)															
	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif	Structure type	Taux de scolarisation	Calcul de taux comparatif
	C ₁	S ₁₁	C ₁ S ₁₁	C ₁	S ₁₂	C ₁ S ₁₂	C ₁	S ₁₃	C ₁ S ₁₃	C ₁	S ₁₄	C ₁ S ₁₄	C ₁	S ₁₅	C ₁ S ₁₅	C ₁	S ₁₆	C ₁ S ₁₆
Illétré	45,78	61,7	28,2	45,78	54,7	25,0	45,78	22,6	10,3	45,78	48,1	22,0	45,78	66,4	30,4	45,78	46,4	21,2
Létté	54,22	69,1	37,5	54,22	45,0	24,4	54,22	35,0	19,0	54,22	65,3	35,4	54,22	59,3	32,2	54,22	58,3	31,6
Taux de scolarisation comparatif	C ₁ S ₁₁ = 65,7			C ₁ S ₁₂ = 49,4			C ₁ S ₁₃ = 29,3			C ₁ S ₁₄ = 57,4			C ₁ S ₁₅ = 62,6			C ₁ S ₁₆ = 52,6		

Tableau 18 - Répartition de la population par profession (en fonction du sexe et de l'ethnie).

ethnie	profession		- 6ans	élève étudiant	sans prof retraité	ménagère domestique	prof agr	artisanat	apprenti	commerce	salarié	autres actifs	pop active	pop totale
	eff	%												
Ewe Ahlon	H	eff	226	678	60	6	61	167	93	11	161	9	508	1512
		%				1,2	12,0	32,9	18,3	2,2	31,7	1,8	100	
Ahlon	F	eff	272	546	84	303	20	100	42	301	50	1	817	1729
		%				37,1	2,4	12,2	5,1	36,8	6,1	0,1	100	
Kabye' Solé.	H	eff	157	215	37	3	42	71	34	8	96	9	263	672
		%				1,1	16,0	27,0	12,9	3,0	36,5	3,4	100	
Kabye' Solé.	F	eff	157	160	50	150	1	12	13	85	10	1	272	639
		%				55,1	0,3	4,4	4,8	31,3	3,7	0,4	100	
Cotocoli Alledjo	H	eff	271	240	85	3	81	204	103	22	48	29	490	1086
		%				0,6	16,5	41,6	21,0	4,5	9,8	5,9	100	
Cotocoli Alledjo	F	eff	285	133	163	285	2	4	12	223	9	2	537	1118
		%				53,1	0,4	0,7	2,2	41,5	1,7	0,4	100	
Ouatchi Ming	H	eff	77	206	9	2	8	53	14	10	66	2	155	447
		%				1,3	5,1	34,2	9,0	6,5	42,6	1,3	100	
Ouatchi Ming	F	eff	94	166	31	64	4	15	10	82	11	-	186	477
		%				34,4	2,1	8,1	5,4	44,1	5,9	-	100	
Ana Akposso	H	eff	138	250	21	3	44	65	20	7	52	4	195	604
		%				1,5	22,6	33,3	10,3	3,6	26,7	2,0	100	
Ana Akposso	F	eff	123	211	29	165	35	21	15	104	22	2	364	727
		%				45,3	9,6	5,8	4,1	28,6	6,0	0,5	100	
Etrangère	H	eff	154	288	22	8	27	82	30	70	57	15	289	753
		%				2,8	9,3	28,4	10,4	24,2	19,7	5,2	100	
Etrangère	H	eff	131	198	52	145	2	17	6	100	11	-	281	662
		%				51,6	0,7	6,0	2,1	35,6	3,9	-	100	

ANNEXE N°7

Scolarisation et taille du ménage
tableaux 19 à 24

Tableau 19 - Taux de scolarisation selon la taille du ménage (S en %) (ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage)

		Taille du ménage														Ens.
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15et+	
Garçons	Elève Etu	41	68	103	157	174	220	208	200	140	103	70	82	56	122	1744
	Pop.total	71	95	144	192	219	272	256	241	161	135	91	106	70	168	2221
	s (%)	57,7	71,6	71,5	81,8	79,5	80,9	81,3	82,0	87,0	76,3	79,6	77,4	80,0	72,6	78,5
Filles	Elève Etu	36	81	100	120	141	171	155	113	86	81	74	47	39	103	1347
	Pop.total	117	231	228	247	266	279	260	198	130	130	105	88	66	180	2525
	s (%)	30,8	35,1	43,9	48,6	53,0	61,3	59,6	57,1	66,2	62,3	70,5	53,4	59,1	57,2	53,3
Ensemble	Elève Etu	77	149	203	277	315	391	363	313	226	184	144	129	95	225	3091
	Pop.total	188	326	372	439	485	551	516	439	291	265	196	194	136	348	4746
	s (%)	41,0	45,7	54,6	63,1	64,9	71,0	69,9	71,3	77,7	69,4	73,5	66,5	69,9	64,7	65,1

Tableau 20 - Taux de scolarisation par âge selon la taille du ménage (S en %) (Garçons et filles non chefs de ménage)

Age		Taille du ménage														Ens.
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15et+	
6-11 ans	Elève Etu	20	61	113	141	173	198	179	139	105	82	61	50	38	99	1459
	Pop.total	29	82	159	179	232	228	222	171	124	109	76	74	61	142	1888
	s (%)	73,0	72,1	78,8	74,6	86,8	80,6	81,3	84,7	75,2	80,3	67,6	62,3	69,7	77,2	
12-15 ans	Elève Etu	35	48	50	84	78	111	112	87	70	62	47	42	26	74	926
	Pop.total	45	69	66	107	99	131	132	108	86	79	56	54	30	102	1164
	s (%)	72,8	75,8	78,5	78,8	84,7	84,8	80,6	81,4	78,5	83,9	77,8	75,8	79,6		
16-18 ans	Elève Etu	7	22	28	34	41	52	47	52	32	28	18	23	19	35	438
	Pop.total	38	49	48	54	61	88	79	70	42	39	27	35	23	46	699
	s (%)	33,3	60,8	67,2	59,1	59,5	74,3	74,1	66,1	78,3	62,7					
19-25 ans	Elève Etu	15	18	12	18	23	30	25	25	19	12	18	14	12	17	268
	Pop.total	76	126	99	99	93	104	83	90	39	38	37	31	22	58	995
	s (%)	19,7	14,3	12,1	18,2	24,7	28,8	30,1	38,9	40,3	47,1	36,3	29,6			
6-25 ans	Elève Etu	77	149	203	277	315	391	363	313	226	184	144	129	95	225	3091
	Pop.total	188	326	372	439	485	551	516	439	291	265	196	194	136	348	4746
	s (%)	41,0	45,7	54,6	63,1	64,9	71,0	69,9	71,3	77,7	69,4	73,5	66,5	69,9	64,7	65,1

Tableau 21 - Taux de scolarisation comparatifs selon la taille du ménage, ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage, structure type:structure par groupe d'âges de l'ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage.

Groupe d'âges (i)	Taille du ménage.																	
	2 et 3			4			5			6			7			8		
	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)
C _i	S _{1,2}	C ₁ S _{1,2}	C _i	S _{1,4}	C ₁ S _{1,4}	C _i	S _{1,5}	C ₁ S _{1,5}	C _i	S _{1,6}	C ₁ S _{1,6}	C _i	S _{1,7}	C ₁ S _{1,7}	C _i	S _{1,8}	C ₁ S _{1,8}	
6-11 ans	39,8	73,0	29,1	39,8	71,1	28,3	39,8	78,8	31,4	39,8	74,6	27,0	39,8	86,8	34,5	39,8	80,6	32,1
12-15	24,5	72,8	17,8	24,5	75,8	18,6	24,5	78,5	19,2	24,5	78,8	19,3	24,5	84,7	20,8	24,5	84,8	20,6
16-18	14,7	33,3	4,9	14,7	58,3	8,6	14,7	63,0	9,3	14,7	67,2	9,9	14,7	59,1	8,7	14,7	59,5	8,7
19-25	21,0	16,3	3,4	24,0	12,1	2,5	24,0	18,2	3,8	24,0	24,7	5,2	24,0	28,8	6,0	24,0	30,1	6,3
Taux de scolarisation comparatif	Σ cisi2 = 55,2			Σ cisi4 = 58,0			Σ cisi5 = 63,7			Σ cisi6 = 61,4			Σ cisi7 = 70,0			Σ cisi8 = 67,9.		

Groupe d'âges (i)	Taille du ménage														
	9			10			11			12 et 13			14 et +		
	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)	Structure type (S)	Taux de scolarisation (S)	Calcul du taux comparatif (S)
C _i	S _{1,9}	C ₁ S _{1,9}	C _i	S _{1,10}	C ₁ S _{1,10}	C _i	S _{1,11}	C ₁ S _{1,11}	C _i	S _{1,12}	C ₁ S _{1,12}	C _i	S _{1,14}	C ₁ S _{1,14}	
6-11 ans	39,8	81,3	32,4	39,8	84,7	33,7	39,8	75,2	29,9	39,8	74,0	29,5	39,8	67,5	26,9
12-15 ans	24,5	80,6	19,7	24,5	81,4	19,9	24,5	78,5	19,2	24,5	80,9	19,8	24,5	75,8	18,6
16-18 ans	14,7	74,3	10,9	14,7	76,2	11,2	14,7	71,8	10,6	14,7	66,1	9,7	14,7	78,3	11,5
19-25 ans	24,0	38,9	8,2	24,0	48,7	10,2	24,0	31,6	6,6	24,0	47,1	9,9	24,0	36,3	7,6
Taux de scolarisation comparatif	Σ cisi9 = 71,2			Σ cisi10 = 75,0			Σ cisi11 = 66,3			Σ cisi12 = 68,9			Σ cisi14 = 64,6		

TABLÉAU 22 - Répartition des 6-25 ans (non chefs de ménage)
par profession du chef de ménage, en fonction
de la taille du ménage. (p.100)

Prof. Taille	arti- senat	Prof. agri. et para- agri.	commer- ce	salarié foncti- onnaire	sans prof. retraité	étudiant apprenti	divers	Ensemble
2	29,8	9,0	19,7	19,7	4,8	10,6	6,4	100,0 (188)
3	28,0	7,9	24,9	23,4	3,6	5,8	6,4	100,0 (329)
4	29,7	10,4	21,1	23,8	1,6	4,5	8,3	100,0 (374)
5	27,3	15,0	27,5	20,9	2,5	0,5	6,4	100,0 (440)
6	21,9	14,8	19,1	27,9	5,3	1,4	9,6	100,0 (488)
7	28,8	12,7	19,2	30,7	3,3	0,0	4,3	100,0 (553)
8	28,3	13,9	12,9	34,1	3,9	1,5	5,4	100,0 (519)
9	35,1	13,4	18,1	26,5	3,2	-	3,6	100,0 (441)
10	38,7	13,4	9,2	31,2	3,8	2,1	1,7	100,0 (292)
11	27,6	17,2	14,2	36,2	4,9	-	-	100,0 (262)
12	31,5	-	16,8	31,0	8,6	-	12,2	100,0 (197)
13	34,0	9,8	4,1	41,2	10,8	-	-	100,0 (194)
14	24,1	24,8	26,3	6,6	5,1	-	13,1	100,0 (137)
15 et +	21,5	27,8	18,1	27,8	4,9	-	-	100,0 (349)
Insemble	28,7	13,8	18,2	27,9	4,2	1,7	5,2	100,0 (4769)

() : effectifs absolus

Tableau 23 : taux de scolarisation selon la taille du ménage et la profession (s)
du chef de ménage (5 ans < X < 25 ans non chefs de ménage)

		TAILLE DU MENAGE														ENS
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 et +	
Prof. agr et para-agr	élève - étudiant	8	8	21	40	47	46	54	42	18	23	-	10	18	56	391
	Pop totale	17	26	78	66	72	70	70	59	39	44	-	19	33	97	650
	s (%)	45,7			60,6	65,3	65,7	77,1	71,2	49,4			57,8		57,7	60,2
Artisanat	élève - étudiant	15	22	44	75	64	107	88	102	88	50	33	31	25	42	786
	Pop totale	56	92	111	120	107	158	147	153	113	73	62	66	33	75	1366
	s (%)	26,8	23,9	39,6	62,5	59,8	67,7	59,9	66,7	77,9	68,5	53,2	56,6		56,0	57,5
Commerc.	élève - étudiant	21	42	50	81	38	69	45	55	24	23	25	7	32	39	571
	Pop totale	37	79	79	121	93	106	66	80	27	38	33	8	36	62	865
	s (%)	54,3		63,3	66,9	62,4	63,1	68,2	68,8	72,3		83,1			62,9	66,0
Salaire	élève - étudiant	17	42	65	49	94	127	135	92	77	76	50	62	6	74	966
	Pop totale	37	77	84	91	133	176	177	117	91	97	61	86	4	97	1326
	s (%)	51,8		73,0	53,8	70,7	74,7	76,3	78,6	84,6	78,4	82,0	76,4		76,3	72,9

(s) Seules les quatre catégories professionnelles les plus représentées ont été retenues.

Tableau 24 - Taux de scolarisation selon la taille du ménage et le niveau d'instruction
du chef de ménage (5 en %))

(ensemble des 6-25 ans non chefs de ménage)

A - Chef de ménage illettré

		Taille du ménage														
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15et+	Ens.
Garçons	Elève Etu	20	26	40	93	81	88	82	76	49	35	32	30	13	55	720
	Pop. total	34	46	67	115	104	119	114	98	60	52	48	52	25	91	1025
	s (%)	57,5		59,7	80,9	77,9	73,9	71,9	77,6	81,7	67,3	62,0		58,6		70,2
Filles	Elève Etu	15	41	42	68	54	54	42	39	29	28	31	14	11	37	505
	Pop. total	55	114	109	139	116	103	92	86	56	51	50	43	28	83	1125
	s (%)	27,3	36,0	38,5	48,9	46,6	52,4	45,7	45,3	51,8	54,9	48,4		43,2		44,9
Ensemble	Elève Etu	35	67	82	161	135	142	124	115	78	63	63	44	24	92	1225
	Pop. total	89	160	176	254	220	222	206	184	116	103	98	95	53	174	2150
	s (%)	39,3	41,9	46,6	63,4	61,4	64,0	60,2	62,5	67,2	61,2	64,3	46,3	45,3	52,9	57,0

B - Chef de ménage lettré

		Taille du ménage														
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15et+	Ens.
Garçons	Elève Etu	21	42	52	64	91	127	122	124	91	66	38	52	41	65	1006
	Pop. total	36	49	76	77	113	148	138	143	101	80	43	54	43	74	1175
	s (%)	74,1		81,6	83,1	80,5	85,8	88,4	86,7	90,1	82,5	92,8		90,6		85,6
Filles	Elève Etu	21	40	55	52	85	115	109	74	57	52	43	33	27	61	824
	Pop. total	61	116	116	105	148	171	163	112	74	77	55	45	36	92	1371
	s (%)	34,4	34,5	47,4	49,5	57,4	67,3	66,9	66,1	77,0	67,5	76,0		68,8		60,1
Ensemble	Elève Etu	42	82	117	116	176	242	231	198	148	118	81	85	68	126	1830
	Pop. total	97	165	192	182	261	319	301	255	175	157	98	99	79	166	2546
	s (%)	43,3	49,7	60,9	63,7	67,4	75,9	76,7	77,6	84,6	75,2	82,7	85,9	86,1	75,9	71,9

ANNEXE 8 - TEST D'INDEPENDANCE DU CMI-2

On veut, par exemple, tester l'hypothèse selon laquelle le niveau d'instruction du chef de ménage n'a pas d'influence sur la scolarisation des garçons de 6-25 ans. Il s'agit donc de déterminer si la répartition de ces garçons en "scolarisés" et "non scolarisés" est significativement différente, ou non, selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

Notons X: la variable "niveau d'instruction du chef de ménage"
et x_i ses différentes modalités, avec $i=1$ à l

Y: la variable "scolarisation"
et y_j ses différentes modalités avec $j=1$ à k

n_{ij} : l'effectif absolu des individus possédant les caractères i et j

p_{ij} : les fréquences relatives
 p : les probabilités.

si les variables x et y sont indépendantes en probabilité alors :

$$P [(X=x_i) \cap (Y=y_j)] = P (X=x_i) \times P (Y=y_j) = p_{i.} \times p_{.j}$$

l'effectif théorique des individus possédant les caractères i et j , noté T_{ij} , est donc :

$$T_{ij} = n_{..} \times p_{i.} \times p_{.j} = \frac{n_{i.} \times n_{.j}}{n_{..}}$$

alors que l'effectif observé, noté O_{ij} , s'écrit :

$$O_{ij} = n_{ij}$$

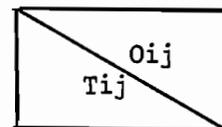
La somme : $\sum_{ij} \frac{(O_{ij}-T_{ij})^2}{T_{ij}}$ évalue la "distance" entre l'observation

et l'hypothèse d'indépendance. Sous cette dernière hypothèse, et si les effectifs théoriques dans chaque catégorie sont tous au moins égaux à 5, cette distance a pour distribution approchée la loi continue du CMI -2 à ν degrés de liberté avec :

$$\nu = (l-1) \times (k-1)$$

Le seuil de confiance du test d'indépendance sera, pour une variable de CMI-2 à ν degrés de liberté, la probabilité de dépasser la distance calculée.

Reprenons l'exemple de la scolarisation des garçons de 6-25 ans et du niveau d'instruction du chef de ménage. Nous avons calculé la "distance" entre l'observation et l'hypothèse d'indépendance à partir du tableau suivant, où les effectifs observés et théoriques sont à lire ainsi :



Y X	Scolarisés	non scolarisés	Total
illettré	720 804	305 221	1025
CP.CE	170 162	36 44	206
C.M	499 457	84 126	583
Secondaire supérieur'	337 303	49 83	386
Total	1726	474	2200

$$\sum_{ij} \frac{(O_{ij}-T_{ij})^2}{T_{ij}} = 78,16$$

$$\text{et } \nu = (4-1) \times (2-1) = 3$$

Dans la table du CHI-2 on peut lire :

$$P(\chi^2_3 \geq 11,345) = 0,01$$

La distance calculée est supérieure à la valeur qui a la probabilité 1 % d'être dépassée par le CHI-2 à 3 degrés de liberté. L'hypothèse d'indépendance entre les deux variables (c'est-à-dire distance calculée due au hasard) a donc moins de 1 % de chance d'être vérifiée. Nous pouvons donc conclure à l'existence d'un lien significatif entre la scolarisation des garçons de 6-25 ans et le niveau d'instruction du chef de ménage, au seuil de confiance de 1 %.

Nous avons appliqué ce test d'indépendance entre la scolarisation des enfants et chacune des caractéristiques du ménage étudiée, et ce séparément pour chaque sexe et chaque groupe d'âges.

Les résultats de tous les tests sont présentés dans le tableau suivant où nous avons fait figurer les distances calculées et les valeurs ayant la probabilité d'être dépassées par le CHI-2 à ν degrés de liberté, pour différentes valeurs de α (1 %, 5 %, 10 %, 20 %, 30 %, 50 %) afin de pouvoir déterminer le seuil de confiance du test dans chaque cas.

Résultats des tests d'indépendance du CHI-2

abréviations: CM I : Chef de ménage illettré G : Garçons
 CM.L : Chef de ménage lettré F : Filles V : nombre de degrés de liberté

variable de répartition	sous-population concernée	$\frac{\sum (O_{ij} - T_{ij})^2}{T_{ij}}$	v	$\chi^2_{(30\%)}$	$\chi^2_{(20\%)}$	$\chi^2_{(10\%)}$	$\chi^2_{(5\%)}$	$\chi^2_{(1\%)}$
niveau d'instruction du CM	garçons : 6-11 ans	35,81	3	3,67	4,64	6,25	7,81	11,35
	12-15	18,26						
	16-18	24,42						
	19-25	7,86						
	6-25	78,16						
	Filles : 6-11	62,16						
	12-15	27,83						
	16-18	9,41						
	19-25	8,65						
	6-25	58,26						
profession du CM	Garçons : 6-11	12,45	4	4,88	5,99	7,78	9,49	13,28
	12-15	16,53						
	16-18	22,49						
	19-25	33,49						
	6-25	61,94						
	Filles : 6-11	33,02						
	12-15	10,57						
	16-18	13,26						
	19-25	31,85						
	6-25	50,78						
	CM I : G 6-25	7,53						
	F 6-25	45,31						
	CM L : G 6-25	28,02						
	F 6-25	5,98						

variable de répartition	sous-population concernée	$\frac{\sum(O_i - T_{ij})^2}{T_{ij}}$	ν	χ^2_{ν} (50 %)	χ^2_{ν} (30 %)	χ^2_{ν} (10 %)	χ^2_{ν} (5 %)	χ^2_{ν} (1 %)						
ethnie du CM	garçons : 6-11 ans	79,66	5	4,35	6,06	9,24	11,07	15,09						
	12-15	50,19												
	16-18	35,17												
	19-25	40,70												
	6-25	160,40												
	filles : 6-11 ans	85,08												
	12-15	68,96												
	16-18	74,48												
	19-25	43,00												
	6-25	229,12												
	CM I : G 6-25	73,90												
	F 6-25	135,84												
	CM L : G 6-25	29,68												
	F 6-25	64,15												
taille du ménage	Garçons : 6-25ans	43,64	13	12,34	15,12	19,81	22,36	27,69						
	Filles : 6-25	104,52												
	G+F : 6-11	49,27												
	12-15	14,83												
	16-18	57,42												
	19-25	67,26												
	CM I : G 6-25	37,11												
	F 6-25	29,09												
	CM L : G 6-25	39,74												
	F 6-25	98,68												
	CM artisan	123,00							12	11,34	14,01	18,55	21,03	26,22
	CM prof. agri. } G+F 6-25ans	30,09												
	CM commerçant	27,07												
	CM salarié	58,13												

Nous avons appliqué exactement la même méthode pour calculer des taux de scolarisation comparatifs selon l'ethnie du chef de ménage, selon le type de ménage et selon la taille du ménage, de manière à "neutraliser" à chaque fois l'effet du niveau d'instruction du chef de ménage sur la scolarisation.

Les détails de tous les calculs sont présentés pour chaque variable dans un tableau de l'annexe correspondante.

B- Taille du ménage et structure par âge de la population scolarisable (6-25 ans)

Le taux global de scolarisation des 6-25 ans non chefs de ménage est une moyenne pondérée des taux de scolarisation par groupe d'âges, les coefficients de pondération étant les proportions définissant la structure par âge de la population considérée.

Considérons la population des 6-25 ans appartenant aux ménages de taille x.

Notons :

si x_i = le taux de scolarisation du groupe d'âges i dans les ménages de taille x.

c_i = la proportion des enfants (ou jeunes) d'âge i dans l'ensemble des 6-25 ans des ménages de taille x.

s_x = le taux global de scolarisation dans les ménages de taille x.

Ce taux s'écrit : $s_x = \sum_i c_i x_i$

Pour chaque taille de ménage x le taux de scolarisation comparatif, noté s_x^c , s'obtient en appliquant à la série des taux de scolarisation par âge de chaque catégorie de ménage une même structure d'âge prise comme référence. La structure type choisie est celle de l'ensemble des garçons et filles de 6-25 ans, non chefs de ménage. Nous noterons c_i les proportions qui définissent cette structure d'âge.

Le taux de scolarisation comparatif pour les ménages de taille x s'écrit :

$$s_x^c = \sum_i c_i x_i$$

Les taux comparatifs représentent les taux globaux de scolarisation que l'on enregistrerait pour chaque taille de ménage si la structure par âge des 6-25 ans était identique dans chacun de ces groupes de ménages.

Le détail des calculs est présenté dans le tableau²¹ de l'annexe 7.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- ATLAS DU TOGO : Ed. Jeune Afrique 1981.
- 2- BINET J. Les populations côtières de l'Afrique de l'Ouest
in: Ethnologie Régionale. sous la direction de J. POIRIER En-
cyclopédie de la Pleiade 1972 t1. pp 420-453.
- 3- BOURDIEU P : Les stratégies matrimoniales dans le système de repro-
duction.
nnales E.S.C Juillet-octobre 1972.
- 4- CALDWELL J.C : Toward a restatement of demographic transition
theory : population and Development Review.
septembre-décembre 1976. pp 321-361
- 5- CHERNICHOVSKY D : Personal savings and Family size and composition:
the unresolved issue ; in conference on "Economic and demo-
graphic change-issues for the 1980 ' s" UIESP . Melsinki
1978. pp 1.2.1 -1 ,13
- 6- COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE - Modèles pour projeter
les effectifs scolaires au Togo - . In : Séminaire national
sur la population et la planification du développement.
Lomé, 19-23 mai 1975. 16p
- 7- FROELICH J.C. : Les populations de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest
in Ethnologie Régionale . op. cité. pp 358-419
- 8- GODELIER M : Modes de production, rapports de parenté et structures
démographiques ; la Pensée n° 172 déc. 1973. pp 7-31
- 9- HUGON P : Modèle économétrique de l'enseignement en Afrique Noire ;
Revue Tiers monde. pp 129-167
- 10- KELLEY A.C . SWARTZ C ; The impact of family structure on microeconomic
decision making in developping countries : a case study of
nuclear and extended families in urban Kenya in : UIESP
1978. op cité. pp 1.2.2 -1 ,13
- 11- LACOMBE B , SODTER F, VIMARD P. Famille et démographie, doc de tra-
vail n° 9 section de démographie ORSTOM. Oct 1930. 34 p
- 12- LACOMBE B : Ménage et famille en démographie : concepts, données
méthode, in : Ve colloque national de démographie du CNRS.
"L'analyse démographique et ses applications ". Oct 1975. pp 295-301
- 13- LESTHAEGUE. WILSON. Modes of production, secularisation and the pace of
fertility decline in western Europe. 1870. 1930. miméo.
ULB.1979.
- 14- MARGUERAT Y. La population des villes moyennes du Togo Méridional
selon le recensement de 1970, (premiers résultats)
ORSTOM, Lomé. Avril 1980. 20p
- 15- ONU.CEA : Manuel des enquêtes démographiques par sondage en Afrique
Document CEA/ UNESCO. E / CN. 14/CAS, 7/17. sept 1971.

- 16- PRESSAT R. L'analyse démographique. P.U.F. 1969. 321 p
- 17- ——— Dictionnaire de démographie P.U.F. 1979. 295 p
- 18- QUESNEL A. Déplacements, changements démographiques et sociaux en économie de plantation. Le cas du Plateau de Dayes (sud-Ouest Togo). Thèse de III^e cycle IDP. ORSTOM 1981. 400 p-
- 19- QUESNEL A, VIMARD P. Structures scolaires et structures d'activité : expression de reproductions sociales en économie de plantation - le cas du plateau de Dayes (sud-Ouest Togo) :
in : Chaire Quetelet "Population et structures sociales"
1981. 21 p-
- 20- ROUSSEL L : Introduction : comment poser le problème ? , in : VI Col-
logue National de Démographie ." les facteurs de la Fécondité"
Lille avril 1979. 25 p
- 21- UNESCO. Annuaire statistique ; 1981.
- 22- VIMARD P : Projet de recherche sur la démographie de la famille :
proposition pour une méthode de travail, communication à une
réunion du CICRED sur "la démographie de la famille"
nov 1979 . 7 p-
- 23- ——— Enquêtes démographiques sur la région des Plateaux
(1978-1979), premiers résultats; ORSTOM. Lomé. 1980. 59 p-
- 24- ——— Nuptialité, Fécondité et mortalité dans l'enfance en écono-
mie de plantation le cas du Plateau de Dayes (Sud-Ouest Togo)
Thèse de III^e Cycle. I.D.P. ORSTOM 1980. 421 p-